RCS : NANTERRE
Code greffe : 9201

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de NANTERRE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2004 B 06270
Numéro SIREN : 444 212 955
Nom ou dénomination : PAGESJAUNES

Ce dépôt a été enregistré le 29/06/2017 sous le numéro de dépôt 22934

Greffe du Tribunal de Commerce de Nanterre : dépôt N°22934 en date du 29/06/2017

DELOITTE & ASSOCIES
185, avenue Charles de Gaulle
92524 Neuilly-sur-Seine Cedex
S.A. au capital de € 1.723.040

Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie
Régionale de Versailles

ERNST & YOUNG Audit
1/2, place des Saisons
92400 Courbevoie – Paris-La Défense 1
S.A.S. à capital variable

Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie
Régionale de Versailles

GREFFE TRIBUNAL DE COMMERCE DE NANTERRE
29 JUIN 2017
DEPOT N° 22934

PagesJaunes

Société Anonyme

204, Rond-Point du Pont de Sèvres
92100 Boulogne Billancourt

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2016

DELOITTE & ASSOCIES
185, avenue Charles de Gaulle
92524 Neuilly-sur-Seine Cedex
S.A. au capital de € 1.723.040

Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie
Régionale de Versailles

ERNST & YOUNG Audit
1/2, place des Saisons
92400 Courbevoie – Paris-La Défense 1
S.A.S. à capital variable

Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie
Régionale de Versailles

PagesJaunes

Société Anonyme

204, Rond-Point du Pont de Sèvres
92100 Boulogne Billancourt

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2016

Aux Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos assemblées générales, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2016, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société PagesJaunes, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

La direction de votre société est conduite à effectuer des estimations et à formuler des hypothèses qui affectent les montants figurant dans ses états financiers et les notes qui les accompagnent. Les résultats réels pourraient différer sensiblement de ces estimations en fonction de conditions de réalisation différentes. Dans le cadre de notre audit des comptes annuels, nous avons estimé que, parmi les comptes qui sont sujets à des estimations comptables significatives et susceptibles d'une justification de nos appréciations, figurent les immobilisations incorporelles, les provisions pour risques et charges relatives aux contentieux relatifs à la réorganisation de votre société, les coûts d'acquisition des contrats, les dettes de rémunérations vendeurs ainsi que les avantages au personnel.

Conformément à la norme d'exercice professionnel relative à l'appréciation des estimations comptables, nous avons notamment apprécié :

- S'agissant des immobilisations incorporelles et financières, les données et les hypothèses sur lesquelles se fondent les estimations de votre société, en particulier les prévisions de flux de trésorerie établies par la direction opérationnelle de votre société, revu les calculs effectués par cette dernière et les sensibilités des principales valeurs d'usage ;
- S'agissant des contentieux diligentés par les anciens salariés à la suite de la confirmation de l'invalidation du plan de sauvegarde de l'emploi par le Conseil d'Etat, les arguments juridiques, les données et les hypothèses sur lesquelles se fondent les estimations en particulier le nombre de mois prévisionnels d'indemnité à verser et le cout moyen unitaire au regard des premières décision judiciaires rendues ;
- S'agissant des coûts d'acquisition de contrats, la nature et le caractère capitalisable des coûts activés, ainsi que les données et les hypothèses sur lesquelles se fondent les estimations ;
- S'agissant des dettes de rémunération vendeurs, les données et les hypothèses sur lesquelles se fondent les estimations, en particulier l'atteinte des objectifs de performance ainsi que la fiabilité des systèmes d'information sous-jacents ;
- S'agissant des avantages au personnel, les modalités d'évaluation de ces provisions. Nos travaux ont consisté à examiner les données utilisées, à apprécier les hypothèses actuarielles retenues, à revoir les calculs effectués et à vérifier que la note 2.8 de l'annexe des comptes sociaux fournit une information appropriée.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Concernant les informations fournies en application des dispositions de l'article L.225-102-1 du Code de commerce sur les rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux ainsi que sur les engagements consentis en leur faveur, nous avons vérifié leur concordance avec les comptes ou avec les données ayant servi à l'établissement de ces comptes et, le cas échéant, avec les éléments recueillis par votre société auprès des sociétés contrôlant votre société ou contrôlées par elle. Sur la base de ces travaux, nous attestons l'exactitude et la sincérité de ces informations.

Neuilly-Sur-Seine et Paris-La-Défense, le 27 février 2017

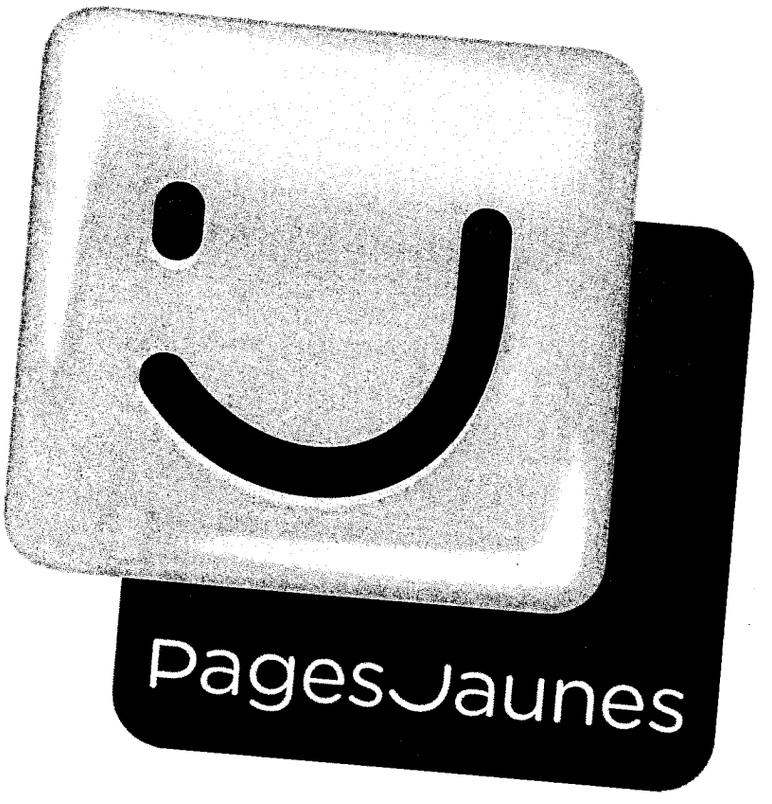
Les commissaires aux comptes,

DELOITTE & ASSOCIES

Ariane BUCAILLE

ERNST & YOUNG Audit

Denis THIBON



Comptes annuels au 31 décembre 2016

COMPTE DE RESULTAT au 31 Décembre 2016

		31/12/2016	31/12/2015	variation 2016/2015
PRODUITS D'EXPLOITATION				
PRESTATIONS DE SERVICES : PUBLICITE		750 708 521,38	823 063 665,40	-72 355 144,02
VENTES DE MARCHANDISES		0,00	0,00	0,00
PRODUITS DES ACTIVITES ANNEXES		3 548 995,21	4 222 455,19	-673 459,98
PRODUCTION IMMOBILISEE		39 732 421,38	50 201 359,96	-10 468 938,58
EN COURS DE PRODUCTION		46 963,29	-600 559,64	647 522,93
SUBVENTIONS D'EXPLOITATION RECUES		5 416,67	64 981,74	-59 565,07
REPRISES SUR PROVISIONS, DEPRECIATIONS ET TRANSFERT DE CHARGES		8 613 926,23	11 371 264,62	-2 757 338,39
CREANCES RECUPEREES		187 673,72	144 045,15	43 628,57
AUTRES PRODUITS		2 109 881,44	852 011,89	1 257 869,55
CHARGES D'EXPLOITATION	**TOTAL I**	**804 953 799,32**	**889 319 224,31**	**-84 365 424,99**
ACHATS DE PRESTATIONS DE SERVICES : PUBLICITE		172 132,00	36 582,00	135 550,00
ACHATS DE SOUS-TRAITANCE : ACHATS TECHNIQUES		47 786 226,05	55 186 496,87	-7 400 270,82
VARIATION DE STOCK PAPIER		0,00	0,00	0,00
AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES:				
ACHATS NON STOCKES DE MATIERES ET FOURNITURES		1 422 896,48	2 123 862,59	-700 966,11
SERVICES EXTERIEURS		32 226 053,63	40 645 338,39	-8 419 284,76
AUTRES SERVICES EXTERIEURS		146 654 191,54	133 359 821,11	13 294 370,43
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES		22 982 675,41	24 443 943,20	-1 461 267,79
SALAIRES ET TRAITEMENTS		205 984 011,92	222 662 627,56	-16 678 615,64
CHARGES SOCIALES		107 226 111,46	120 305 903,54	-13 079 792,08
AUTRES CHARGES		5 579 966,14	5 445 753,61	134 212,53
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS				
SUR IMMOBILISATIONS : DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS		42 973 778,05	40 924 395,57	2 049 382,48
SUR ACTIF CIRCULANT : DOTATIONS AUX PROVISIONS		6 238 617,19	6 912 233,64	-673 616,45
POUR RISQUES ET CHARGES : DOTATIONS AUX PROVISIONS		6 639 105,90	8 670 567,69	-2 031 461,79
1-RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	**TOTAL II**	**625 885 765,77**	**660 717 525,77**	**-34 831 760,00**
PRODUITS FINANCIERS		**179 068 033,55**	**228 601 698,54**	**-49 533 664,99**
PRODUITS DE PARTICIPATION				
PRODUITS D'AUTRES VALEURS MOBILIERES ET CREANCES DE L'ACTIF IMMOBILISE				
REPRISES SUR PROVISIONS ET DEPRECIATIONS ET TRANSFERTS DE CHARGES		8 941 265,62	10 349 661,91	0,00
DIFFERENCES POSITIVES DE CHANGE		269 000 000,00		-1 408 396,29
PRODUITS NETS SUR CESSIONS DE VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT				269 000 000,00
				0,00
CHARGES FINANCIERES	**TOTAL III**	**277 941 265,62**	**10 349 661,91**	0,00
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS, AUX DEPRECIATIONS ET AUX PROVISIONS				**267 591 603,71**
INTERETS ET CHARGES ASSIMILES		1 852 779,00	531 748 449,00	-529 895 670,00
DIFFERENCES NEGATIVES DE CHANGE		17 118,23	22 027,81	-4 909,58
CHARGES NETTES SUR CESSIONS DE VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT				0,00
2-RESULTAT FINANCIER (III - IV)	**TOTAL IV**	**1 869 897,23**	**531 770 476,81**	0,00
3-RESULTAT COURANT (1+2)		**276 071 368,39**	**-521 420 814,90**	**529 900 579,58**
PRODUITS EXCEPTIONNELS		**455 139 401,94**	**-292 819 116,36**	**797 492 183,29**
SUR OPERATIONS DE GESTION		1 142 071,28		**747 958 518,30**
SUR OPERATIONS EN CAPITAL		0,00	0,00	1 142 071,28
REPRISES SUR PROVISIONS ET DEPRECIATIONS ET TRANSFERTS DE CHARGES		55 566 330,04	589,90	-589,90
			46 722 465,82	8 843 864,22
CHARGES EXCEPTIONNELLES	**TOTAL V**	**56 708 401,32**	**46 723 055,72**	**9 985 345,60**
SUR OPERATIONS DE GESTION		28 347 200,67	25 557 906,20	2 789 294,47
SUR OPERATIONS EN CAPITAL		213 035,32	513 274,15	-300 238,83
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS, AUX DEPRECIATIONS ET AUX PROVISIONS		335 867 235,30	1 400 706 455,33	-1 064 839 220,03
4-RESULTAT EXCEPTIONNEL (V-VI)	**TOTAL VI**	**364 427 471,29**	**1 426 777 635,68**	**1 062 350 164,39**
PARTICIPATION DES SALARIES AUX RESULTATS		**-307 719 069,97**	**-1 380 054 579,96**	**1 072 335 509,99**
IMPOT SUR LES BENEFICES		-5 014 180,00	-6 400 848,00	1 386 668,00
TOTAL DES PRODUITS		-74 063 473,04	2 456 586,81	-76 520 059,85
TOTAL DES CHARGES		**1 139 603 466,26**	**948 848 528,75**	**190 754 937,51**
BENEFICE		**1 071 260 787,33**	**2 625 666 486,26**	**-1 554 405 698,93**
		68 342 678,93	**-1 676 817 957,51**	**1 745 160 636,44**

Bilan au 31/12/2016

ACTIF

	NET 31/12/2015	BRUT 31/12/2016	AMORTISS. PROVISION	NET 31/12/2016	Ecart 2016/2015
ONDS DE COMMERCE	1 923 676 718,48	3 988 828 632,07	2 360 694 913,64	1 628 133 718,43	-295 543 000,00
AUTRES	96 590 496,19	289 853 320,55	190 668 243,74	99 185 076,81	2 594 580,62
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	**2 020 267 214,62**	**4 278 681 952,62**	**2 551 363 157,38**	**1 727 318 795,24**	**-292 948 419,38**
AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	14 526 014,84	88 264 927,11	74 678 779,44	13 586 147,67	-939 867,17
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	**14 526 014,84**	**88 264 927,11**	**74 678 779,44**	**13 586 147,67**	**-939 867,17**
PARTICIPATIONS	4 009,00	4 009,00		4 009,00	0,00
PRETS SOLOCAL GROUPE	50 584 794,72	580 510 578,89	261 000 000,00	319 510 578,89	268 925 784,17
AUTRES TITRES IMMOBILISES	0,00	0,00		0,00	0,00
PRETS	38 581,91	34 311,00		34 311,00	-4 270,91
DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS VERSES	3 871 931,40	1 948 209,83		1 948 209,83	-1 923 721,57
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	**54 499 317,03**	**582 497 108,72**	**261 000 000,00**	**321 497 108,72**	**266 997 791,69**
ACTIF IMMOBILISE - TOTAL I	**2 089 292 546,49**	**4 949 443 988,45**	**2 887 041 936,82**	**2 062 402 051,63**	**-26 890 494,86**
STOCKS ET EN COURS	652 782,48	699 745,77		699 745,77	46 963,29
AVANCES & ACOMPTES	1 585 940,77	1 233 822,60		1 233 822,60	-352 118,17
CREANCES CLIENTS	341 852 082,98	315 618 953,64	13 479 017,75	302 139 935,89	-39 712 147,09
FOURNISSEURS DEBITEURS	1 140 416,78	1 483 932,73		1 483 932,73	343 515,95
CREANCES FISCALES ET SOCIALES	14 277 543,74	12 939 681,22		12 939 681,22	-1 337 862,52
IMPOTS	87 497 479,77	0,00		0,00	-87 497 479,77
CREANCES D'EXPLOITATION	**444 767 523,27**	**330 042 567,59**	**13 479 017,75**	**316 563 549,84**	**-128 203 973,43**
CREANCES DIVERSES	**515 927 087,91**	**637 361 852,71**	**0,00**	**637 361 852,71**	**121 434 764,80**
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
DISPONIBILITES	**5 061 733,72**	**60 528 676,36**		**60 528 676,36**	**55 466 942,64**
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	**8 345 652,95**	**7 553 420,04**		**7 553 420,04**	**-792 232,91**
ACTIF CIRCULANT - TOTAL II	**976 340 721,10**	**1 037 420 085,07**	**13 479 017,75**	**1 023 941 067,32**	**47 600 346,22**
ECARTS DE CONVERSION ACTIF - TOTAL III	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
TOTAL GENERAL (I+II+III)	**3 065 633 267,59**	**5 986 864 073,52**	**2 900 520 954,57**	**3 086 343 118,95**	**20 709 851,36**

PASSIF

	NET 31/12/2015	NET 31/12/2016	Ecart 2016/2015
CAPITAL	4 005 038 115,00	1 967 808 727,17	-2 037 229 387,83
PRIME DE FUSION	1 590 613,54	1 590 613,54	0,00
RESERVE LEGALE	139 040 947,67	139 040 947,67	0,00
AUTRES RESERVES	1 505,49	1 505,49	0,00
RESERVES PLUS VALUE LONG TERME	0,00	0,00	0,00
RESERVES	**139 042 453,16**	**139 042 453,16**	**0,00**
REPORT A NOUVEAU	**-360 419 100,83**	**-7 670,51**	**360 411 430,32**
RESULTAT DE L'EXERCICE	**-1 676 817 957,51**	**68 342 678,93**	**1 745 160 636,44**
PROVISIONS REGLEMENTEES	**75 047 385,55**	**82 204 046,57**	**7 156 661,02**
CAPITAUX PROPRES - TOTAL I	**2 183 481 508,91**	**2 258 980 848,86**	**75 499 339,95**
PROVISIONS POUR RISQUES	65 870 136,89	43 438 137,06	-22 431 999,83
PROVISIONS POUR CHARGES	70 868 687,53	79 395 673,65	8 526 986,12
PROVISIONS POUR RISQUES - TOTAL II	**136 738 824,42**	**122 833 810,71**	**-13 905 013,71**
CONCOURS BANCAIRES COURANTS	326 692,21	18 655,25	-308 036,96
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES DIVERSES	30 108,67	30 108,67	0,00
DETTES FINANCIERES	**356 800,88**	**48 763,92**	**-308 036,96**
AVANCES ET ACOMPTES RECUS SUR COMMANDE	155,83	155,83	0,00
DETTES FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES	79 385 675,81	74 011 581,31	-5 374 094,50
CLIENTS CREDITEURS	4 144 565,81	6 088 018,81	1 943 453,00
DETTES SOCIALES	107 524 848,75	99 947 566,53	-7 577 282,22
DETTES FISCALES	74 029 850,20	65 571 882,82	-8 457 967,38
DETTES D'EXPLOITATION	**265 085 096,40**	**245 619 205,30**	**-19 465 891,10**
DETTES SUR IMMOBILISATIONS ET COMPTES RATTACHES	268 708,91		
AUTRES	360 986,66	734 951,29	466 242,38
DETTES FISCALES (IS)	0,00	197 935,43	-163 051,23
DETTES DIVERSES	**629 695,57**	**52 860 551,97**	**52 860 551,97**
PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	**479 341 341,41**	**53 793 438,69**	**53 163 743,12**
DETTES - TOTAL III	**745 412 934,26**	**405 067 051,47**	**-74 274 289,94**
ECARTS DE CONVERSION PASSIF - TOTAL IV	**0,00**	**704 528 459,38**	**-40 884 474,88**
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV)	**3 065 633 267,59**	**0,00**	**0,00**
		3 086 343 118,95	**20 709 851,36**

ANNEXE

Comptes annuels au 31 décembre 2016

1 • DESCRIPTION DE L'ACTIVITE *2*

2 • RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES *2*

2.1 – Principes de prise en compte des produits et des charges 2

2.2 – Immobilisations incorporelles 2

2.3 – Immobilisations corporelles 3

2.4 – Immobilisations financières 3

2.5 – Stocks et en-cours de production 3

2.6 – Créances clients 3

2.7 – Disponibilités 3

2.8 – Provisions pour risques et charges 3

2.9 – Produits et charges constatés d'avance 4

2.10 – Résultat financier 45

2.11 – Frais de publicité et assimilés 5

3 • COMPLÉMENTS D'INFORMATIONS RELATIFS AU BILAN ET AU COMPTE DE RÉSULTAT *5*

3.1 – Immobilisations incorporelles 5

3.2 - Immobilisations corporelles 6

3.3 - Immobilisations financières 7

3.4 - Stocks et en-cours 7

3.5 - Dépréciation des créances 7

3.6 - Créances à plus et moins d'un an 8

3.7 – Autres créances 8

3.8 - Trésorerie nette 8

3.9 - Charges constatées d'avance 8

3.10 - Produits à recevoir inclus dans les postes du bilan 9

3.11 - Capital social et capitaux propres 9

3.12 - Provisions pour risques et charges 10

3.13 - État des échéances des dettes 12

3.14 - Charges à payer incluses dans les postes du bilan 12

3.15 - Ventilation du chiffre d'affaires 12

3.16- Résultat financier 12

3.17- Résultat exceptionnel 13

3.18 - Ventilation de l'impôt sur les bénéfices 13

4 • AUTRES INFORMATIONS *13*

4.1 - Fiscalité - Situation fiscale latente et différée 13

4.2 - Contentieux 14

4.3 - Engagements hors bilan 16

4.4 - Rémunérations allouées aux membres des organes d'Administration et de Direction 17

4.5 - Effectifs 18

4.6 - Entreprises liées 18

4.7 - Consolidation 19

4.8 - Intégration fiscale 20

4.9 – Utilisation du CICE 20

4.10 - Evénements postérieurs à la clôture 20

1 • DESCRIPTION DE L'ACTIVITE

PagesJaunes est le leader français de la publicité et de l'information locale sur Internet, mobile et imprimé. PagesJaunes est aussi en France un des leaders des services de renseignements par téléphone et SMS, des petites annonces en ligne et le premier créateur de sites Internet.

Les comptes ci-après détaillés couvrent une période de 12 mois allant du 1er janvier 2016 au 31 décembre 2016.

2 • RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Les comptes annuels de PagesJaunes ont été établis conformément aux dispositions de la législation et aux pratiques généralement admises en France et en conformité du règlement ANC n° 2014-03 relatif à la réécriture du plan comptable général.

Les principales méthodes sont décrites ci-dessous. Les chiffres sont présentés en milliers d'euros.

2.1 – Principes de prise en compte des produits et des charges

Les produits issus de la vente d'insertions publicitaires dans les annuaires imprimés sont pris en compte dans le résultat lors de la parution de ces annuaires imprimés.

Les produits issus de la vente d'insertions publicitaires dans les annuaires en ligne sont étalés sur la durée d'affichage, qui est généralement de 12 mois.

Le chiffre d'affaires généré par le trafic du service de renseignements téléphoniques 118 008 est reconnu au fur et à mesure des appels sur la base du chiffre d'affaires brut facturé à l'utilisateur. Le chiffre d'affaires annonceurs est étalé sur la durée de parution, qui est généralement de 12 mois.

En conséquence, les ventes précitées restant à paraître sont présentées au bilan sous la rubrique « produits constatés d'avance ».

Les charges directement affectables aux campagnes de parution des annuaires d'un exercice sont rapportées au chiffre d'affaires correspondant comptabilisé sur cet exercice. Ces charges directement affectables sont constituées des rémunérations variables des vendeurs et des télévendeurs, des charges éditoriales (papier, impression et distribution), ainsi que des reversements aux opérateurs téléphoniques.

2.2 – Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles comprennent des logiciels ou progiciels informatiques, amortis sur 1 à 8 ans prorata temporis, ainsi que des fonds de commerce comptabilisés au coût d'acquisition qui font l'objet d'une dépréciation déterminée par différence entre la valeur d'entreprise, augmentée de la trésorerie, et les capitaux propres.

Les frais de développement sont immobilisés dès qu'il est démontré :

- l'intention et la capacité financière et technique de mener le projet de développement à son terme ;
- qu'il est probable que les avantages économiques futurs attribuables aux dépenses de développement iront à l'entreprise ;
- et que le coût de cet actif peut être évalué de façon fiable.

Les frais de développement ne répondant pas aux critères décrits ci-dessus sont enregistrés en charges de l'exercice au cours duquel ils sont encourus. Les frais de développement capitalisés sont amortis selon le mode linéaire sur leur durée d'utilité, laquelle n'excède généralement pas 3 ans.
Les projets ayant un impact significatif dans l'activité de PagesJaunes, telle la refonte du système d'information, sont amortis sur 8 ans.

PagesJaunes a opté, au plan fiscal, pour la déduction immédiate des frais de conception de logiciels. Les différences nées entre les bases et les durées d'amortissement fiscal et comptable des actifs sont comptabilisées en amortissements dérogatoires.

2.3 – Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée probable d'utilisation. Les principales durées d'amortissement sont les suivantes :

• Agencements et installations	5 / 8 / 10 ans
• Matériel informatique	3 / 4 / 5 ans
• Matériel de production	3 / 4 / 5 ans
• Mobilier et matériel de bureau	5 / 8 / 10 ans
• Matériel de transport	4 ans
• Matériel nouvelle technologie (Tablette, Portable.)	2/3 ans

2.4 – Immobilisations financières

Cette rubrique inclut les prêts à long terme consentis par PagesJaunes à des entreprises liées.
Une provision pour dépréciation peut être constituée en fonction de la situation.

2.5 – Stocks et en-cours de production

Les en-cours de production sont évalués en prix de revient et sur la base des coûts directs. Une provision pour dépréciation est constituée lorsque le prix de revient est inférieur à la valeur probable de réalisation.

2.6 – Créances clients

Les créances clients sont évaluées à leur valeur nominale.

Les clients défectueux sont systématiquement relancés. Les taux reposent sur les défaillances historiques constatées.

2.7 – Disponibilités

Les disponibilités sont constituées des liquidités immédiatement disponibles et des placements à court terme, dont l'échéance est généralement inférieure ou égale à trois mois à la date d'acquisition. Elles sont évaluées au coût historique qui est proche de leur valeur de réalisation.

2.8 – Provisions pour risques et charges

- Indemnités de fin de carrière (IFC)

 La législation française prévoit que des indemnités sont versées aux salariés au moment de leur départ en retraite en fonction de leur ancienneté et de leur salaire à l'âge de la retraite. Le coût actuariel de cet engagement est pris en charge chaque année pendant la durée de vie active des salariés.

 Les écarts actuariels relatifs aux avantages postérieurs à l'emploi sont traités selon la méthode du corridor, qui prévoit l'étalement des écarts excédant 10% du plus haut entre la valeur de l'engagement et la valeur des actifs de couverture sur la durée d'activité résiduelle des personnels composant l'engagement.

 L'incidence des variations d'hypothèses est prise en compte en résultat sur la durée moyenne résiduelle d'activité des salariés.

Les modalités de détermination de cette provision, ainsi que celles de la médaille du travail s'effectuent sur la base d'une évaluation actuarielle, et tiennent compte de différents paramètres, décrits ci-après.

Les hypothèses au 31 décembre 2015 sont utilisées pour le calcul de la charge 2016. Les hypothèses au 31 décembre 2016 sont utilisées pour le calcul de l'engagement à cette date.

Hypothèses économiques	Hypothèses au 31/12/15	31/12/16
• Inflation	2,00 %	2,00 %
• Taux d'actualisation	2,25 %	1,50 %
• Rendement attendu des actifs financiers	2,25 %	1,50 %
• Taux d'augmentation des salaires (1)	Tables PagesJaunes	Tables PagesJaunes
• Taux de charges sociales	45,00 %	45,00 %
• Turnover (2)	Tables PagesJaunes	Tables PagesJaunes
• Méthode de calcul	Méthode des unités de crédit projetées	Méthode des unités de crédit projetées

(1) Les tables d'augmentation des salaires sont définies en fonction de l'âge, selon la catégorie socio-professionnelle.
(2) Les taux de turnover retenus varient en fonction de l'ancienneté dans l'entreprise ou de l'âge, selon la catégorie socio-professionnelle. La table a été actualisée pour les calculs au 31/12/2014 afin de tenir compte des nouveaux contrats de travail de la force de vente.

Hypothèses démographiques	Hypothèses au 31/12/15	31/12/16
• Table de Turnover	Tables PagesJaunes	Tables PagesJaunes
• Table de mortalité	Tables par génération TGH 05 pour la population masculine TGF 05 population féminine	Tables par génération TGH 05 pour la population masculine TGF 05 population féminine
• Age de retraite	64 ans pour les cadres 62 ans pour les autres populations	64 ans pour les cadres 62 ans pour les autres populations

Modification d'hypothèse pour l'âge de retraite afin d'être cohérent avec la loi de 2010 portant sur la réforme des retraites qui reporte, entre autre, l'âge minimum de départ à la retraite à 62 ans pour les personnes nées à compter de 1956.

- Les autres provisions pour risques représentent la meilleure estimation possible du risque encouru par PagesJaunes à la date d'arrêté des comptes, déterminée notamment en fonction de données historiques.

2.9 – Produits et charges constatés d'avance

Les produits constatés d'avance correspondent aux commandes clients validées et facturées. Les produits constatés d'avance sont donc extournés lors de la comptabilisation du chiffre d'affaires, pour les annuaires papier, lors de la parution, pour les produits digitaux, au prorata de la durée d'affichage.

Les charges constatées d'avance sont constituées des achats effectués au cours d'un exercice et non consommés au cours de cet exercice

2.10 – Résultat financier

Le résultat financier est constitué des produits générés par le placement de la trésorerie excédentaire de PagesJaunes, dans le cadre de la convention de compte courant et des contrats de prêts consentis à SoLocal Group.

2.11 – Frais de publicité et assimilés

Les frais de publicité, promotion, parrainage et de communication de marques sont intégralement comptabilisés dans les charges de l'exercice au cours duquel ils sont encourus.

3 • COMPLÉMENTS D'INFORMATIONS RELATIFS AU BILAN ET AU COMPTE DE RÉSULTAT

3.1 – Immobilisations incorporelles

La variation des immobilisations incorporelles brutes s'analyse de la façon suivante :

(en K€)		Soldes au 01.01.2016	Acquisitions de l'exercice	Variation immobilisation en-cours	Cessions	Soldes au 31.12.2016
Concessions et droits similaires		**203**	-	-	-	**203**
Fonds de Commerce		**3 988 829**	-	-	-	**3 988 829**
	PagesJaunes	3 959 321	-	-	-	3 959 321
	AnnoncesJaunes	17 512	-	-	-	17 512
	Aronet - Embauche.com	434	-	-	-	434
	AVAL	11 561	-	-	-	11 561
Marques	PagesJaunes	**1 026**	-	-	-	**1 026**
	AnnoncesJaunes	**1 385**	-	-	-	**1 385**
Contenus		**80**		-	-	**80**
Logiciels d'applications		**229 761**	**44 147**	-	**1 883**	**272 025**
Immobilisations en cours		**19 259**	-	**3 922**	**203**	**15 134**
TOTAL		**4 240 543**	**44 147**	- **3 922**	**2 086**	**4 278 682**

Les fonds de commerce ne sont pas amortis. Ils font l'objet d'une provision pour dépréciation dans l'hypothèse où une perte de valeur serait établie.

Afin de refléter les niveaux de valorisation retenus dans le cadre de la restructuration financière de SoLocal Group dont PagesJaunes est le principal actif (étayés par un expert indépendant), le fonds de commerce a été déprécié pour un montant de 295,5 millions d'euros en 2016, ce qui porte sa valeur nette à 1 605 millions d'euros. Cette dépréciation reflète notamment le report de 6 mois de la mise en œuvre du plan « Conquérir 2018 » en raison du décalage du plan de restructuration financière qui impacte la performance commerciale et la génération de cash flow. L'évaluation du fonds de commerce repose sur un plan d'affaires à 5 ans, les 3 premières années correspondent au plan « Conquérir 2018 » et les éléments de chiffre d'affaires, marge et cash-flow ont été maintenus à un niveau stable par rapport à 2019 pour les années 4 et 5.

En termes de sensibilité, une diminution de 1% du taux de marge de la dernière année du plan d'affaires conduirait à une dépréciation complémentaire du fonds de commerce de 46 millions d'euros.

La variation des amortissements s'analyse de la façon suivante :

(en K€)	Amort./Prov au 01.01.2016	Dotation de l'exercice	Reprise amort. éléments cédés	Amort./Prov au 31.12.2016	Net au 31.12.2016
Concessions et droits similaires	**175**	**-**	**-**	**175**	**28**
Fonds de Commerce	**2 065 152**	**295 543**	**-**	**2 360 695**	**1 628 134**
PagesJaunes	2 059 030	295 543	-	2 354 573	1 604 748
AnnoncesJaunes	-	-	-	-	17 512
Aronet - Embauche,com	-	-	-	-	434
AVAL	6 122	-	-	6 122	5 439
Marques PagesJaunes	-	-	-	-	1 026
AnnoncesJaunes	1 385	-	-	1 385	-
Contenus	80	-	-	80	-
Logiciels d'applications	**153 484**	**37 417**	**1 873**	**189 028**	**82 997**
Immobilisations en cours	**-**	**-**	**-**	**-**	**15 134**
TOTAL	2 220 276	332 960	1 873	2 551 363	1 727 319

3.2 - Immobilisations corporelles

La variation des immobilisations corporelles brutes s'analyse de la façon suivante :

(en K€)	Soldes au 01.01.2016	Acquisitions de l'exercice	Cessions	Soldes au 31.12.2016
Installations techniques, matériel et outil. de production	**4 409**	**-**	**-**	**4 409**
Agencements & Installations	**30 213**	**53**	**10 485**	**19 781**
Matériel de transport	**32**	**-**	**-**	**32**
Matériel informatique et de bureau	**63 409**	**3 678**	**4 852**	**62 235**
Informatique	50 574	3 445	-	54 019
Matériel de studio	1 022	113	-	1 135
Mobiliers de bureau	11 007	44	4 852	6 198
Mat, nouvelles technologies	807	76	-	883
Immobilisations en cours	**922**	**886**		**1 808**
TOTAL	98 986	4 617	15 338	88 265

La variation des amortissements s'analyse de la façon suivante :

(en K€)	Amort./Prov au 01.01.2016	Dotation de l'exercice	Reprise amort. éléments cédés	Amort./Prov au 31.12.2016	Net au 31.12.2016
Installations techniques, matériel et outil. de production	**4 409**	**-**	**-**	**4 409**	**-**
Agencements & Installations	**23 118**	**2 539**	**10 485**	**15 171**	**4 610**
Matériel de transport	**32**	**-**	**-**	**32**	**-**
Matériel informatique et de bureau	**56 901**	**3 018**	**4 852**	**55 066**	**7 169**
Informatique	46 163	2 423	-	48 587	5 432
Matériel de studio	1 020	4	-	1 024	111
Mobiliers de bureau	8 952	520	4 852	4 619	1 579
Mat, nouvelles technologies	766	71	-	837	46
Immobilisations en cours	**-**	**-**	**-**	**-**	**1 808**
TOTAL	84 460	5 557	15 338	74 679	13 586

Les agencements et installations, mobiliers et matériels de bureau des locaux actuels ont fait l'objet d'un amortissement accéléré calculé entre la date de signature du bail Citylights en date du 1er juin 2014 et la date de fin d'occupation des anciens locaux le 8 mai 2016.
Suite au déménagement du 9 mai 2016 sur le site Citylights, les agencements et installations, et matériels de bureau ont été mis au rebut.

3.3 - Immobilisations financières

(en K€)	Période close le 31 décembre			
	2016			2015
	Valeur brute	Provision	Valeur nette comptable	Valeur nette comptable
Prêts consentis à Solocal Group	580 511	261 000	319 511	50 585
Titres de participations (*)	4	-	4	4
Autres titres immobilisés	-	-	-	-
Prêts	34	-	34	39
Dépôts & Cautionnements	1 948	-	1 948	3 872
TOTAL	**582 497**	**261 000**	**321 497**	**54 499**

(*) Cette rubrique inclut notamment au 31 décembre 2016 une participation de 10% dans Ecofolio.
La totalité des immobilisations financières est à moins d'un an.

L'approbation par l'ensemble des parties prenantes au plan de restructuration financière de SoLocal Group permet de reprendre une partie de la provision sur les prêts consentis à SoLocal Group soit 269 millions d'euros. Toutefois, ce plan n'étant pas mis en œuvre au 31 décembre 2016, une provision de 261 millions d'euros est toujours enregistrée sur ces prêts.

3.4 - Stocks et en-cours

(en K€)	Période close le 31 décembre			
	2016			2015
	Valeur Brute	Provision	Valeur nette comptable	Valeur nette comptable
Stock & en-cours papier	-	-	-	-
Autres	700	-	700	653
TOTAL	**700**	**-**	**700**	**653**

Les encours sont principalement constitués du coût des annuaires fabriqués (papier et impression) et à paraître en début d'année 2017.

3.5 - Dépréciation des créances

(en K€)	Période close le 31 décembre	
	2016	2015
Créances clients brutes	315 619	354 729
Provisions pour dépréciation	(13 479)	(12 877)
TOTAL	**302 140**	**341 852**

3.6 - Créances à plus et moins d'un an

La quasi-totalité des créances est à moins d'un an.
Le montant des effets à plus d'un an s'élève à 2 568 milliers d'euros, contre 3 222 milliers d'euros en 2015.

3.7 – Autres créances

(en K€)	Période close le 31 décembre	
	2016	**2015**
Débiteurs divers	3 036	1 340
Coût d'acquisition des contrats	33 798	37 714
Compte courant	599 621	476 873
Produits à recevoir	906	0
TOTAL	**637 362**	**515 927**

Les coûts d'acquisition de contrats représentent les coûts variables de la force de vente liés à la commercialisation de produits publicitaires dans les annuaires imprimés et sur les supports digitaux. Ces coûts incrémentaux et directs d'obtention de commandes clients sont activés au bilan sur ce poste et sont comptabilisés en charges sur la durée de vie des commandes clients, c'est-à-dire en fonction de la parution des annonces et de la reconnaissance du chiffre d'affaires.
Les nouveaux contrats vendeurs, appliqués depuis avril 2014, comprennent une part fixe représentant 70 % de la rémunération, reconnue en charge au moment du paiement, et une part variable de 30 %, reconnue en charge en fonction de la reconnaissance du chiffre d'affaires.

3.8 - Trésorerie nette

(en K€)	Période close le 31 décembre	
	2016	**2015**
Valeurs mobilières de placement	4 993	-
Disponibilités	55 535	5 062
Total VMP & Disponibilités	**60 529**	**5 062**
Dépôts & cautionnements reçus	30	30
Autres dettes financières	19	327
Endettement financier brut	**49**	**357**
Part à moins d'un an	49	357
Part à plus d'un an	-	-
Trésorerie (endettement) net	**60 480**	**4 705**

A fin décembre 2016, les disponibilités sont constituées :
- d'un portefeuille de SICAV évalué à 4 993 k€,
- d'un compte à terme de 5 millions d'euros contracté le 4 mars 2015 auprès de la Société Générale renouvelable par tacite reconduction pour des périodes d'un mois.

A la suite de la décision du plafonnement du compte courant SoLocal Group, les disponibilités sont augmentées des sommes non placées auprès de SoLocal.

3.9 - Charges constatées d'avance

Les charges constatées d'avance sont constituées comme suit :

(en K€)	Période close le 31 décembre	
	2016	**2015**
Loyers et charges payées d'avance	2 059	1 002
Commissions	3 067	3 273
Autres	2 428	4 071
TOTAL	**7 553**	**8 346**

3.10 - Produits à recevoir inclus dans les postes du bilan

(en K€)	Période close le 31 décembre	
	2016	**2015**
Immobilisations financières		
- Créances rattachées à des participations	-	-
- Autres immobilisations financières	511	585
Créances		
- Créances clients et comptes rattachés	9 840	4 514
- Autres	11 621	11 000
Disponibiltés	2	3
TOTAL	**21 974**	**16 102**

3.11 - Capital social et capitaux propres

Suite à l'AGM 2016, une réduction de capital a été décidée par une diminution de la valeur nominale de l'action de 7.63 euros passant ainsi cette dernière de 15 euros à 7.37 euros.
Le capital social s'élève désormais à 1 967 808 727.17 euros au 31 décembre 2016, et il est composé de 267 002 541 actions de 7.37 euros de valeur nominale.

Les capitaux propres s'élèvent à 2 258 981 K€ au 31 décembre 2016. La variation des capitaux propres sur l'exercice 2016 est présentée ci-après :

(en K€)	**Capitaux propres 31/12/2015**	Affectation du résultat 2015	Dividende	Réduction de Capital	Résultat 2016	**Capitaux propres 31/12/2016**
Capital social	4 005 038			(2 037 229)		1 967 809
Boni de fusion	1 591					1 591
Réserve légale	139 041					139 041
Réserve disponible	2					2
RAN	(360 419)	(1 676 818)		2 037 229		(8)
Résultat de l'exercice	(1 676 818)	1 676 818			68 343	68 343
Total	**2 108 434**	**0**	**0**	**0**	**68 343**	**2 176 777**
			dotation	Reprise		
Provisions réglementées	75 047		36 359	(29 203)		82 204
Total	**2 183 482**	**0**	**36 359**	**(29 203)**	**68 343**	**2 258 981**

Les provisions réglementées correspondent aux amortissements dérogatoires sur les logiciels créés en interne et mis en service.

3.12 - Provisions pour risques et charges

Les provisions pour charges comprennent des droits acquis au titre des indemnités de fin de carrière (IFC) et de la médaille du travail.
Le niveau total des engagements s'analyse suivant le tableau ci-après :

(en milliers d'euros)	Avantages postérieurs à l'emploi	Autres avantages à long terme	**Total 31 décembre 2016**	**Total 31 décembre 2015**
Variation de la valeur des engagements				
- Valeur totale des engagements en début de période	**72 829**	**9 630**	**82 459**	**87 382**
- Coût des services rendus	4 483	650	5 133	5 041
- Coût de l'actualisation	1 645	208	1 853	1 748
- Cotisations versées par les employés	-	-	-	-
- Modification du régime	-	-	-	-
- Réductions/Liquidations	- 5 828	- 332	- 6 160	- 1 271
- Regroupement d'activités	-	-	-	-
- (Gains) ou Pertes actuarielles	2 549	184	2 733	- 9 880
- Prestations payées	- 495	- 254	- 749	- 561
- Acquisitions	-	-	-	-
- Cessions/Transferts d'activité	-	-	-	-
- Variation de périmètre :	-	-	-	-
- Autres : (écarts de conversion)	-	-	-	-
- Valeur totale des engagements en fin de période : (A)	**75 183**	**10 086**	**85 269**	**82 459**
- Engagements de fin de période afférent à des régimes intégralement ou partiellement financés	-	-	-	-
- Engagements de fin de période afférent à des régimes non financés	75 183	10 086	85 269	82 459
Variation des actifs de couverture				
- Juste valeur des actifs de couverture en début de période	-	-	-	-
- Produits financiers sur les actifs de couverture	-	-	-	-
- Gains/Pertes sur actifs de couverture	-	-	-	-
- Cotisations versées par l'Employeur	-	-	-	-
- Cotisations versées par les employés	-	-	-	-
- Réductions/Liquidations	-	-	-	-
- Prestations payées par le fonds	-	-	-	-
- Variation de périmètre	-	-	-	-
- Autres (écarts de conversion)	-	-	-	-
- Juste valeur des actifs de couverture en fin de période : (B)	**0**	-	**0**	**0**
Couverture financière				
- Situation du régime (A) – (B)	75 183	10 086	85 269	82 459
- Gains ou (Pertes) actuariels non reconnus	- 9 738	-	- 9 738	- 8 082
- Coût des services passés non reconnu	- 2 520	-	- 2 520	- 2 737
- Ajustement lié au plafonnement de l'actif	-	-	-	-
- Provision / (Actif) en fin de période	**62 925**	**10 086**	**73 011**	**71 640**
Charge de retraite				
- Coût des services rendus	4 483	650	5 133	5 041
- Coût de l'actualisation	1 645	208	1 853	1 748
- Rendement attendu des actifs du régime	-	-	-	-
- Amortissement des (Gains) ou Pertes actuariels	74	184	258	-762
- Amortissement du coût des services passés	217	-	217	217
- Effet de Réductions/Liquidations	- 5 009	- 332	-5 341	- 1 148
- Cessions/Transferts d'activité	-	-	-	-
- Ajustement lié au plafonnement de l'actif	-	-	-	-
Total charge de retraite	**1 410**	**710**	**2 120**	**5 096**
Evolution de la Provision (Actif)				
- Provision / (Actif) en début de période	**62 010**	**9 630**	**71 640**	**67 105**
- Charge de retraite	1 410	710	2 120	5 096
- Cotisations versées par l'employeur	-	-	-	0
- Prestations directement payées par l'employeur	- 495	- 254	-749	- 561
- Variation de périmètre :	-	-	-	-
- Autres (écarts d'acquisition)	-	-	-	-
- Regroupement d'activités	-	-	-	-
- Provision/(Actif) en fin de période	**62 925**	**10 086**	**73 011**	**71 640**
Hypothèses (1)				
- Taux d'actualisation (%)	1.50 %	1.50%	1.50%	2.25%
- Taux d'inflation attendu sur le long terme (%)	2,00%	2,00%	2,00%	2,00%
- Taux de progression des salaires attendu sur le long terme (%)	en fonction des catégories de salariés et de leur âge			
- Rendement attendu sur les actifs du régime (%)	1,50 %	-		2.25 %
- Durée résiduelle probable d'activité	11.34	11.07		12.21
- Montant comptabilisé en compte de résultat au titre de la période	**1 410**	**710**	**2 120**	**5 096**

Les provisions ont évolué comme suit :

(en K€)	Période close le 31 décembre	
	2016	**2015**
Engagements de retraite et assimilés	73 011	67 463
Provisions pour litiges sociaux	41 600	57 227
Autres provisions pour risques et charges	8 223	12 049
TOTAL	**122 834**	**136 739**

(en K€)	Soldes au 31.12.2015	Augmentation	Diminution (non utilisée)	Diminution (utilisée)	Soldes au 31.12.2016
Engagements de retraite et assimilés	67 463	7 456	1 158	750	73 011
Provisions pour litiges sociaux	57 227	3 275	2 000	16 902	41 600
Autres provisions pour risques et charges	12 049	4 705	185	8 346	8 223
Total des provisions pour risques & charges	**136 739**	**15 436**	**3 343**	**25 998**	**122 834**
- Dont long terme	100 431				106 210
- Dont court terme	36 308				16 623

L'impact net des charges encourues se ventile comme suit :

(en K€)	Dotation de l'exercice	Reprise
Résultat d'exploitation	6 639	2 977
Résultat financier	1 853	-
Résultat exceptionnel	6 944	26 364
TOTAL	**15 436**	**29 341**

3.13 - État des échéances des dettes

(en K€)	Montant brut	à un an au plus
Concours bancaires courants	19	19
Emprunts et dettes financières diverses	30	30
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	74 747	74 747
Dettes fiscales et sociales	218 380	218 380
Autres	6 286	6 286
TOTAL	**299 461**	**299 461**

3.14 - Charges à payer incluses dans les postes du bilan

(en K€)	Période close le 31 décembre	
	2016	**2015**
Emprunts et dettes financières divers	19	21
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	61 866	61 860
Dettes fiscales et sociales	93 730	93 530
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	-	-
Autres dettes	197	351
TOTAL	**155 812**	**155 763**

3.15 - Ventilation du chiffre d'affaires

(en K€)	Période close le 31 décembre	
	2016	**2015**
Annuaires imprimés	151 733	216 768
Internet	590 837	596 294
Autres Activités		
- services de renseignements téléphoniques	8 138	10 002
-autres	-	-
TOTAL	**750 709**	**823 064**

3.16- Résultat financier

Les produits financiers sont constitués de la rémunération des prêts consentis à SoLocal Group à hauteur de 8 941 K€ en 2016 contre 10 350 K€ en 2015.

L'approbation par l'ensemble des parties prenantes au plan de restructuration financière de SoLocal Group permet de reprendre une partie de la provision sur les prêts consentis à SoLocal Group soit 269 millions d'euros. Toutefois, ce plan n'étant pas mis en œuvre au 31 décembre 2016, une provision de 261 millions d'euros est toujours enregistrée sur ces prêts.

3.17- Résultat exceptionnel

Le résultat exceptionnel est principalement constitué, d'une dotation pour dépréciation du fonds de commerce de 295,5 M€ et de la dotation et reprise de l'amortissement dérogatoire relatif aux immobilisations incorporelles pour un montant net de 7.2 M€.

3.18 - Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

La ventilation de l'impôt sur les bénéfices entre le résultat courant et le résultat exceptionnel est la suivante :

(en K€)	Résultat avant impôt	Impôt	Taux	Net
Résultat courant	455 139	(79 404)	17,45%	375 735
Résultat exceptionnel et participation	(312 733)	3 889	-1,24%	(308 844)
TOTAL	142 406	(75 515)	53,03%	66 891
Crédits d'impôt		1 451		1 451
IS		0		0
Résultat Comptable au 31/12/2016	142 406	(74 063)	n/a	68 343

4 • AUTRES INFORMATIONS

4.1 - Fiscalité - Situation fiscale latente et différée

(en K€)	Variation des impôts différés ou latents	
	Base	Allègements futurs impôts
Impôts différés Actifs		
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise	5 014	1 726
Provision pour indemnités de fin de carrière	62 925	18 198
Autres	3 706	1 276
Impôts différés Passifs		
Amortissement dérogatoire	(82 204)	(26 968)
Autres	(14)	(5)
TOTAL	-10 573	-5 773

Soit une charge future d'impôts au taux de 34,43% pour 2017&2018 et 28.92% pour les années 2019 et futures de – 5 773 k€ en raison des impôts différés dus sur les amortissements dérogatoires.

4.2 - Contentieux

Dans le cours normal de son activité, PagesJaunes peut être impliquée dans un certain nombre de procédures judiciaires, arbitrales et administratives. Les charges qui peuvent résulter de ces procédures ne sont provisionnées que lorsqu'elles sont probables et que leur montant peut être soit quantifié, soit estimé dans une fourchette raisonnable. Le montant des provisions retenu est fondé sur l'appréciation du risque au cas par cas et dépend en majeure partie de facteurs autres que le stade d'avancement des procédures, étant précisé que la survenance d'événements en cours de procédure peut toutefois entraîner une réappréciation de ce risque.

À l'exception des procédures décrites ci-après, PagesJaunes n'est partie à aucun procès ou procédure d'arbitrage quelconque dont la direction de PagesJaunes estime que le résultat pourrait raisonnablement avoir une incidence négative significative sur ses résultats, son activité ou sa situation financière consolidée.

LITIGES ET ARBITRAGES AU 31 décembre 2016

- Plan de sauvegarde de l'emploi 2013

Durant l'année 2013, PagesJaunes a dû procéder à une nouvelle réorganisation afin de garantir sa pérennité face à un environnement professionnel en permanente évolution et de fortes menaces concurrentielles. Un projet d'évolution du modèle et de l'organisation de PagesJaunes a été présenté aux Instances Représentatives du Personnel de l'entreprise à partir de septembre 2013. Parallèlement, la Direction a négocié avec les organisations syndicales représentatives, un accord majoritaire portant sur des mesures sociales d'accompagnement. Cet accord a été signé le 20 novembre 2013. Au terme de ces travaux avec les représentants du personnel, ce plan prévoyait une réorganisation assortie de modifications des contrats de travail de l'ensemble de la force de vente, un projet sans licenciements secs dont le solde net global est, en revanche, créateur de 48 emplois supplémentaires au sein de l'entreprise. Cet accord a fait l'objet d'une décision de validation par la DIRECCTE le 2 janvier 2014.

311 salariés ont refusé la modification de leur contrat de travail liée à la réorganisation mise en œuvre fin 2013, 280 d'entre eux ont été licenciés. Un salarié de l'entreprise a contesté la décision de validation de l'accord collectif comportant les mesures du plan de sauvegarde de l'emploi devant les juridictions administratives. La Cour Administrative d'Appel de Versailles a, dans un arrêt du 22 octobre 2014 notifié le 5 novembre suivant, annulé la décision de validation rendue par le DIRECCTE. Le 22 juillet 2015, le Conseil d'Etat a rejeté le recours de la société PagesJaunes et du Ministre du Travail, sur le même argument de pure forme. Dans ce cadre, un ensemble de procédures est actuellement en cours tant devant les tribunaux administratifs que judiciaires. A ce jour, 4 procédures administratives sont toujours en cours (3 à l'initiative de salariés devant le tribunal administratif de Cergy-Pontoise en annulation des décisions d'autorisations de licenciement, et un recours à l'initiative de PagesJaunes devant ce même tribunal contre une décision de refus d'autorisation sur recours hiérarchique introduit par une autre salariée).

Par ailleurs, plus de 200 procédures judiciaires ont été introduites devant les juridictions prud'homales par des salariés se prévalant des conséquences de l'annulation de la décision administrative de validation de l'accord collectif relatif au Plan de sauvegarde pour l'emploi par la Cour d'Appel de Versailles qui leur permet de revendiquer des demandes indemnitaires.

A la date du présent document,103 décisions ont été rendues au fond. Dans leur grande majorité, ces décisions rejettent les demandes tendant à la nullité du licenciement et aux conséquences indemnitaires qui en découlent, constatent que le licenciement repose sur une cause réelle et sérieuse et rejettent les demandes tendant à la remise en cause du motif économique, mais prononcent des condamnations de paiement sur le fondement de l'article L1235-16 du code du travail à un niveau proche du plancher indemnitaire prévu par ce texte, soit entre six et sept mois de salaire. Plus précisément 21 décisions prononcent une condamnation à hauteur de six mois et 67 décisions prononcent une condamnation à hauteur de sept mois et 2 décisions prononcent des condamnations à hauteur de 9 et 10 mois de salaire, également sur le fondement de L1235-16 du code du travail.

En outre, certaines décisions font droit à des demandes annexes : certaines relatives à des situations particulières, d'autres portent sur le versement d'un complément au montant de l'indemnité conventionnelle de licenciement versée lors du solde de tout compte.

Quelques jugements prennent des positions différentes : un jugement a prononcé la nullité du licenciement et ordonné des condamnations indemnitaires plus lourdes, 2 jugements ont prononcé la résiliation judiciaire des contrats de travail des salariées (il s'agit de cas particulier qui avaient engagé une action judiciaire avant leur licenciement) et 6 jugements ont débouté totalement le salarié licencié de l'intégralité de ses demandes relatives à l'indemnisation de son licenciement ou déclarent irrecevables ses demandes.

Les décisions relatives aux autres demandes introduites devant les tribunaux seront plaidées durant l'année 2017.

Enfin, un certain nombre de dossiers sont également en appel soit à l'initiative de PagesJaunes soit à l'initiative des salariés, dossiers pour lesquels aucun calendrier de procédure n'est encore fixé.

La Société a reconnu dans les comptes sociaux de l'exercice 2015 l'impact exceptionnel lié aux décisions de justice qui ont annulé la validation par la DIRECCTE du Plan de Sauvegarde de l'Emploi. Cette provision complémentaire est de 35 millions d'euros et comptabilisée dans les comptes sociaux au 31 décembre 2015. Elle correspond à une hypothèse prudente dans un contexte d'incertitude juridique élevée, renforcé récemment par des décisions de conseils de prudhommes contradictoires. De nombreux recours ont été engagés par PagesJaunes pour contester ces décisions. Au 31 décembre 2016, la provision restant dans les comptes était de 27.8 millions d'euros.

- Contrôle Urssaf 2010

PagesJaunes a fait l'objet au cours de l'année 2010 d'un contrôle Urssaf portant sur les exercices 2007, 2008 et 2009. La société a été notifiée d'un redressement d'un montant de 2,2 millions d'euros. Ce risque a été provisionné en totalité au 31 décembre 2010. Le redressement de PagesJaunes a été confirmé par la commission de recours amiable de l'Urssaf, puis par le tribunal des affaires sociales de Bobigny par décision du 6 mars 2014 dans le cadre de recours introduits par PagesJaunes. PagesJaunes a interjeté appel de cette décision auprès de la cour d'appel de Paris pour un solde de 1,4 million d'euros.

- Contrôle Urssaf 2016

PagesJaunes a fait l'objet au cours de l'année 2016 d'un contrôle Urssaf portant sur les exercices 2013, 2014 et 2015. La société a été notifiée d'un redressement d'un montant de 3 millions d'euros. Contestant pour partie ce redressement, le risque a été provisionné au 31 décembre 2016.

- Contrôle fiscal 2014

PagesJaunes fait l'objet d'un contrôle fiscal portant sur les exercices 2010 à 2013 et a reçu des propositions de redressement portant sur le crédit impôt recherche. La société a considéré les chefs de redressement comme infondés et les a contesté auprès de l'administration fiscale. Un recours hiérarchique a eu lieu le 19 juillet 2016 et une interlocution départementale le 28 novembre 2016. L'interlocuteur départemental a abandonné une partie des redressements. La société va engager un contentieux pour contester le redressement restant. Elle a constitué une provision pour couvrir les risques.

- Autres

Par ailleurs, la Société, comme les autres sociétés du secteur, est fréquemment assignée en justice dans le cadre de procédures engagées sur le fondement d'erreurs dans la publication des annuaires et des autres supports. De manière générale, le risque financier représenté par chacune de ces procédures est relativement limité. Cependant, la multiplication du nombre de celles-ci peut constituer un risque significatif pour la Société. Au 31 décembre 2016, le nombre de ces procédures s'élevait à neuf, pour un montant total de demandes d'environ 0,5 million d'euros. Dans le cadre de ces procédures, PagesJaunes essaie de négocier un dédommagement amiable, qui permet de réduire significativement le coût total et final de ces procédures. Il ne peut cependant être donné de garantie sur le fait que ces procédures n'auront pas d'impact défavorable sur la situation financière de PagesJaunes.

4.3 - Engagements hors bilan

Engagements relatifs aux baux commerciaux - Contrat de location simple

Les contrats de locations immobilières génèrent des engagements pouvant courir jusqu'à 2020.

Engagements conditionnels (en K€)	Total	Paiements dus par période		
		A moins d'un an	De un à cinq ans	A plus de cinq ans
Garanties & autres engagements donnés	-	-	-	-
Engagements donnés Contrat de location simple	**10 585**	5 616	4 969	-
Engagements reçus Contrat de location simple	-	-	-	

Engagements d'achats de biens et services

Dans le cadre de son activité de fabrication et diffusion d'annuaires imprimés, PagesJaunes est amenée à conclure avec ses fournisseurs de papier, ses imprimeurs et ses distributeurs, des contrats qui peuvent être annuels ou pluri-annuels.

Un contrat a été conclu avec un imprimeur exclusif couvrant les éditions des années 2014 à 2016. Ce contrat ne prévoit aucun engagement de volume.

Un contrat de douze mois à effet au 1er février 2016 a été conclu avec un papetier, fixant les conditions tarifaires d'approvisionnement par l'imprimeur du papier annuaire, sans engagement de volume.

L'imprimeur assure son approvisionnement et ses achats de papier suivant ces conditions.

Seules les commandes fermes passées au 31 décembre 2016, tant auprès des fournisseurs de papier que des imprimeurs et des distributeurs, sont ainsi constatés en engagements hors bilan à cette date, pour un montant total de 1.6 millions d'euros, détaillé dans le tableau ci-après :

Obligations contractuelles (en K€)	**Total en milliers d'euros**	Paiements dus par période		
		A moins d'un an	De un à cinq ans	A plus de cinq ans
Engagements d'achats de biens et services				
Papier	665	665	-	-
Impression	463	463	-	-
Distribution	473	473	-	-
Sous- total	**1 601**	**1 601**	-	-
Contenus éditoriaux	-	-	-	-
Location de voiture	6 402	4 108	2 294	-
Autres	10 070	5 682	4 388	-
Total	**18 073**	**11 391**	**6 682**	**-**

La rubrique « Autres » inclut toutes les commandes fermes passées au 31 décembre 2016 sur des biens et services livrables à partir de 2017.

La présentation des engagements hors bilan n'omet pas l'existence d'un hors bilan significatif selon les normes comptables en vigueur.

Droit Individuel à la formation – DIF

A compter du 1er janvier 2015, le compte personnel de formation (CPF) se substitue au droit individuel à la formation (DIF).
Les droits acquis au titre du DIF jusqu'au 31 décembre 2014 seront conservés par les salariés et pourront être mobilisés jusqu'au 1er janvier 2021.
Le CPF est désormais rattaché à la personne alors que le DIF était rattaché au contrat de travail.

En 2015, le DIF a fait l'objet d'un transfert dans le CPF par chacun des salariés.

Compte personnel de formation – CPF

PagesJaunes n'a pas fait d'engagement de financement en interne du CPF, il n'existe plus d'engagement pour la Société.

Engagement indemnités de fin de carrière

L'actualisation du calcul actuariel de la provision IFC à reconnaître à compter de 2016 sur 11.34 ans, est d'un montant total de 9 738 K€ au 31 décembre 2016 contre 8 082 K€ au 31 décembre 2015.

L'engagement pour médailles du travail est reconnu immédiatement en provision.

4.4 - Rémunérations allouées aux membres des organes d'Administration et de Direction

L'information n'est pas fournie car elle permettrait d'identifier clairement la situation d'un membre du conseil d'administration.

4.5 - Effectifs

	2016	2015
Cadres	2 191	2 257
Agents de maîtrise et techniciens	1 246	1 399
Employés	3,8	7
Total	**3 441**	**3 663**

L'effectif correspond à l'effectif moyen temps plein mensuel (hors personnel mis à disposition).

4.6 - Entreprises liées

Les principaux postes du compte de résultat concernant les opérations réalisées avec SoLocal Group, actionnaire majoritaire de PagesJaunes, ou avec les autres entreprises liées, sont détaillés ci-après.

(en K€)		Entreprises liées	
Compte de résultat		**2016**	**2015**
Produits			
Ventes de prestations de services		2 799	836
Ventes d'espace publicitaire			
Refacturation de services		2 563	3 186
	TOTAL	**5 362**	**4 022**
Charges			
Mise à disposition de personnel		0	-132
Redevances		0	
Sous-traitance		-16 503	-18 031
Prestations de services		-14 945	-7 647
Publicité, achats espaces, sponsoring		-8 244	-5 685
Management fees de Solocal Group		-6 695	-6 647
Autres prestations opérationnelles		-10 422	7
	TOTAL	**-56 809**	**-38 135**
Résultat financier		**277 915**	**-519 682**
TOTAL		**226 468**	**-553 795**

*modification version 31-12-2015 : Provision pour dépréciation des Prêts 530 k€

Les principaux postes du bilan concernant les entreprises liées sont les suivants :

Créances (en K€)	**31/12/2016**	**31/12/2015**	**Dettes** (en K€)	**31/12/2016**	**31/12/2015**
SoMS	3 356	154	SoMS	3 120	1998
Solocal Group	-	-	Solocal Group	562	113
QdQ Media	-	-	QdQ Media	30	180
PagesJaunes Outremer	-	360	PagesJaunes Outremer	131	476
Mappy	162	1 352	Mappy	4 731	3851
Chronoresto	-	274	Chronoresto	-	-
Sotravo	-	-	Sotravo	-	-
Clic RDV	54	403	Clic RDV	4	6
Fine Media	-	41	Fine Media	3 952	1180
Oorbit Interactive	27	80	Oorbit Interactive	192	198
Yelster	29	-	Yelster	43	518
Horyzon Média	0	61	Horyzon Média	-	-
Digital to store (DTS)	403	79	Digital to store (DTS)	1 563	447
Leadformance	-	53	Leadformance	-	-
Effilab	16	-	Effilab	1 666	-
Retail Explorer	-	-	Retail Explorer	5	-
TOTAL	**4 047**	**2 857**	**TOTAL**	**15 999**	**8 967**

Les prêts et comptes courants avec les entreprises liées sont :

(en K€)		**31 décembre 2016**	**31 décembre 2015**
Créances :	- Prêts consentis à SoLocal Group *	319 000	50 000
	- Intérêts courus	511	585
	- Comptes courants SoLocal Group	599 621	476 873
	- Comptes courants d'intégration fiscale	-	-
Dettes :	- Comptes courants d'intégration fiscale	52 861	87 497
Produits :	- Les produits financiers	8 941	10 318
Charges :	- Les charges financières	-	-

(*) Valeur nette après constatation d'une dépréciation de 261 000 k€

4.7 - Consolidation

PagesJaunes est consolidée par intégration globale dans les comptes de SoLocal Group.

4.8 - Intégration fiscale

Par une option en date du 3 décembre 2004, SoLocal Group, actionnaire majoritaire de PagesJaunes, s'est placée pour une période de cinq ans renouvelable sous le régime fiscal des groupes de sociétés prévues aux articles 223 A et suivants du Code Général des Impôts.

Par cette option, SoLocal Group s'est rendue seule redevable de l'impôt sur les sociétés dû sur l'ensemble des résultats du groupe formé par elle-même et les sociétés dont elle détient, directement ou indirectement, 95 % au moins du capital et qui ont donné leur accord pour être membres de ce groupe. Par cette option, elle s'est également rendue redevable de l'imposition forfaitaire annuelle due par les sociétés du groupe.

Les conditions légales requises pour faire partie du groupe fiscal formé par SoLocal Group étant préalablement remplies, PagesJaunes a donné le 22 novembre 2004 son accord formel pour être membre dudit groupe fiscal à compter du 1er janvier 2005.

Par cet accord, PagesJaunes s'est rendue solidaire du paiement de l'impôt sur les sociétés, de l'imposition forfaitaire annuelle et le cas échéant, des intérêts de retard, majorations et amendes fiscales correspondantes, dont SoLocal Group est redevable à hauteur de l'impôt et des pénalités qui seraient dus par la filiale si celle-ci n'était pas membre du groupe.

L'intégration fiscale est régie par une nouvelle convention signée entre les parties le 8 décembre 2008, qui se substitue à celle du 28 novembre 2004. PagesJaunes détermine son impôt suivant les mêmes règles qu'elle aurait appliquées si elle n'avait pas fait partie du groupe d'intégration fiscale.

4.9 – Utilisation du CICE

L'article 66 de la loi 2012-1510 du 29 décembre 2012 a institué un crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (CICE) correspondant à la première mesure prise dans le cadre du Pacte national pour la croissance, la compétitivité et l'emploi du 6 novembre 2012.

Le taux du crédit d'impôt est de 6 % pour les rémunérations versées depuis 2014.

Pour l'exercice 2016, le CICE s'élève à 2 465 k€ contre 2 866 k€ en 2015.

L'utilisation du CICE a porté sur la formation (poursuite de l'effort entrepris l'année précédente) et sur le développement de nouveaux produits dans le cadre de la mise en place de l'organisation par pôles produits.

4.10 - Evénements postérieurs à la clôture

A la date d'arrêté des comptes, aucun événement significatif n'est intervenu depuis le 31 décembre 2016.

CERTIFIÉ CONFORME
A L'ORIGINAL

PagesJaunes SA,
Société anonyme au capital social de 1 967 808 727.17 euros
Siège social : 204, Rond-point du Pont de Sèvres, 92100 Boulogne-Billancourt
444 212 955 RCS Nanterre

Rapport du Conseil d'administration à l'Assemblée générale ordinaire de PagesJaunes SA

Comptes annuels pour l'exercice clos le 31 décembre 2016

Mesdames et Messieurs,

Nous vous avons réunis en Assemblée générale ordinaire, conformément aux dispositions de la Loi et des statuts de notre Société, pour vous rendre compte de l'activité de votre Société au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2016, soumettre à votre approbation les comptes de cet exercice et vous inviter à vous prononcer sur les résolutions proposées.

I Activité de la société

Le programme Digital 2015 a transformé SoLocal en un Groupe Internet dont la mission est de « révéler les savoir-faire locaux partout et stimuler l'activité locale des entreprises dignes de confiance ». PagesJaunes, filiale de Solocal, offre à ses clients des services et solutions digitales pour accroître leur visibilité et des contacts au niveau local et créé et met à jour le meilleur contenu local professionnel et personnalisé pour les utilisateurs.

Les activités de PagesJaunes se décomposent en deux segments : le segment « Internet », et le segment « Imprimés & Vocal ».

Internet

La croissance Internet de PagesJaunes repose sur deux lignes de produit : « search local » d'une part, et « marketing digital » d'autre part.

Les produits « search local » constituent le socle historique des activités internet de PagesJaunes.

PagesJaunes se diversifie de plus en plus dans la distribution de produits et services dits de « marketing digital », principalement en proposant de nouvelles offres de service à sa base de clients « search local » existante.

- **Search local** : les produits principaux sont la création et la commercialisation de contenus et d'espaces publicitaires, le référencement, la publicité ciblée et la mise à disposition d'espaces publicitaires aux annonceurs locaux et nationaux (activité souvent appelée « display »), ainsi que toute une gamme de services et produits permettant la mise à disposition et la diffusion d'informations à contenu local.

- **Marketing digital** : Les produits et services de marketing digital développés par PagesJaunes permettent de renforcer la pertinence de la présence des clients de PagesJaunes sur le Web

 - Sites et contenus
 - Programmatique local et adwords
 - Services transactionnels

- **Imprimés & Vocal**

Il s'agit principalement de l'activité relative à l'édition, la distribution et la vente d'espaces publicitaires dans les annuaires imprimés (PagesJaunes, *l'Annuaire*).

Sur le plan commercial, PagesJaunes est organisé autour de 6 business units, 5 verticales « marchés » SoLocal Commerce, SoLocal B2B, SoLocal Habitat, SoLocal Services, SoLocal Santé et Public, et SoLocal Network dédiée aux marques et réseaux, grands comptes et clients internationaux visant à commercialiser les produits et services offerts par PagesJaunes.

Cette organisation vise à améliorer l'expérience clients et à répondre au mieux à leurs attentes, notamment avec le développement et la commercialisation de services et produits adaptés aux besoins des différents marchés.

II Présentation des comptes annuels

2.1 Analyse des résultats

Le tableau suivant présente l'évolution du chiffre d'affaires et des résultats de PagesJaunes pour les périodes closes au 31 décembre 2016 et au 31 décembre 2015.

	Périodes closes le 31		
En millions d'euros	**2016**	**2015**	**Variation 2016/2015**
Chiffre d'affaires	750,7	823,1	-8,8%
Autres produits d'expl.	54,2	66,3	-18,1%
Produits d'exploit.	**805,0**	**889,3**	**-9,5%**
Achats externes	(233,8)	(236,8)	-1,2%
Impôts et taxes	(23,0)	(24,4)	-6,0%
Salaires et charges	(313,2)	(343,0)	-8,7%
Dot. amort. et prov.	(55,9)	(56,5)	-1,2%
Charges d'exploit.	**(625,9)**	**(660,7)**	**-5,3%**
RESULTAT D'EXPLOITATION	**179,1**	**228,6**	**-21,7%**
Produits financiers	**277,9**	**10,4**	**N/A**
Charges financières	**(1,9)**	**(531,8)**	**N/A**
RESULTAT FINANCIER	**276,1**	**(521,4)**	**N/A**
RESULTAT COURANT	**455,1**	**(292,8)**	**N/A**
Produits exceptionnels	**56,7**	**46,7**	**N/A**
Charges exceptionnelles	**(364,4)**	**(1 426,8)**	**N/A**
RESULTAT EXCEPTIONNEL	**(307,7)**	**(1 380,1)**	**N/A**
Participation	(5,0)	(6,4)	N/A
Impôt sur les bénéfices	(74,1)	2,5	N/A
RESULTAT NET	**68,3**	**(1 676,8)**	**N/A**

2.1.1 Produits d'exploitation

2.1.1.1 Chiffre d'affaires

	Périodes closes le 31 décembre		
	2016	2015	Variation 2016/2015
En millions d'euros			
Digital	**590,8**	**596,3**	**-0,9%**
Search Local	**480,7**	**487,4**	**-1,4%**
Search PJ	430,7	441,4	-2,4%
Dsplay PJ	41,5	39,7	4,6%
Ooreka	4,4	2,3	89,5%
Mappy	4,1	4,1	-1,2%
Marketing Digital	**110,1**	**108,9**	**1,1%**
Sites & Présence Management	67,3	82,4	-18,4%
Programmatique & Adwords	27,5	10,9	152,0%
Transactionnel	5,1	5,9	-12,8%
Autre Marketing Digital	10,3	9,7	5,8%
Imprimés & Vocal	**159,9**	**226,8**	**-29,5%**
Print	151,7	216,8	-30,0%
Vocal	8,1	10,0	-18,6%
Chiffre d'affaires	**750,7**	**823,1**	**-8,8%**

Le chiffre d'affaires de PagesJaunes atteint 750.7 millions d'euros en 2016, en baisse de -8.8 % par rapport à 2015 sous l'effet de la décroissance de -29,5% des Imprimés &Vocal. Le chiffre d'affaires Digital (Search Local et Marketing Digital) est en décroissance de -0,9%.

Digital

Le chiffre d'affaires des services Internet, qui provient principalement de la vente de produits publicitaires sur « pagesjaunes.fr » ainsi que des activités de création et d'hébergement de sites, est en décroissance de -0,9% par rapport à 2015 à 590,8 millions d'euros. Cette décroissance provient principalement des offres Search PJ à -2,4% par rapport à 2015 à 430,7 millions d'euros, de la décroissance de l'activité Sites à -18.4% à 67,3 millions d'euros, compensé en partie par les nouvelles offres Programmatique et Adwords, et le produit Ooreka.

La croissance des audiences de pagesjaunes.fr est de +9.8% avec un nombre de visites mensuelles moyennes de 147,5 millions en 2016 contre 134,3 millions en 2015. Les audiences mobiles et tablettes sont respectivement en croissance de +26,7% et +27,0% avec respectivement 54,2 et 9,3 millions de visites mensuelles moyennes en 2016. L'audience fixe est en léger retrait à -0,3% (84,0 millions de visites mensuelles moyennes en 2016).

Print

Le chiffre d'affaires du Print, qui résulte principalement de la commercialisation d'espaces publicitaires dans l'annuaire PagesJaunes et dans l'*Annuaire* (Pages Blanches), s'élève à 151,7 millions d'euros en 2016 contre 216,8 millions en 2015, soit une baisse de -30,0%.

Vocal *(118 008 principalement)*

Le chiffre d'affaires du Vocal en France est essentiellement composé des revenus relatifs aux services de renseignements par téléphone (118 008) comprenant les revenus relatifs aux insertions publicitaires et les revenus du trafic. Le chiffre d'affaires de ces activités s'élève à 8,1 millions d'euros en 2016, en baisse de -18,6% par rapport à 2015. Cette décroissance provient principalement des revenus publicitaires issus des annonceurs.

2.1.1.2 Autres produits d'exploitation

	Périodes closes le 31 décembre		
En millions d'euros	**2016**	**2015**	**Variation 2016/2015**
Produits annexes	3,5	4,2	-15,9%
Production immobilisée	39,7	50,2	-20,9%
En-cours de production	0,0	(0,6)	-107,8%
Subventions exploitation	0,0	0,1	-91,7%
Reprises sur provisions	8,6	11,4	-24,2%
Créances récupérées	0,2	0,1	30,3%
Autres produits	2,1	0,9	147,6%
Autres produits expl.	**54,2**	**66,3**	**-18,1%**

Les autres produits d'exploitation de PagesJaunes s'élèvent à 54.2 millions d'euros en 2016, soit une diminution de 18.1% par rapport à 2015. Cette baisse est en lien avec la diminution des projets immobilisés sur 2016.

2.1.2 Charges d'exploitation

2.1.2.1 Achats externes

	Périodes closes le 31 décembre		
En millions d'euros	**2016**	**2015**	**Variation 2016/2015**
Achats externes	**(233,8)**	**(236,8)**	**-1,2%**
en % du chiffre d'affaires	*31,1%*	*28,8%*	

Les achats externes incluent essentiellement les coûts éditoriaux (achat de papier, impression et distribution des annuaires imprimés), les coûts liés aux bases de données, les charges du système d'information, les charges de communication et de marketing, ainsi que les charges de structure.

Les achats externes de PagesJaunes s'élèvent à 233.8 millions d'euros en 2016 et baissent de 1.2% par rapport à 2015, tandis que le chiffre d'affaires diminue de 8.8% sur la même période. Les achats externes représentent ainsi 31.1% du chiffre d'affaires en 2016 contre 28.8% en 2015.

Cette évolution s'explique principalement par des économies au niveau de la fabrication des annuaires imprimés et du support commercial amoindries par un renforcement de la communication et des coûts immobiliers et informatiques liés aux nouveaux locaux Citylights.

2.1.2.2 Impôts, taxes et versements assimilés

	Périodes closes le 31 décembre		
	2016	2015	Variation 2016/2015
En millions d'euros			
Impôts et taxes	**(23,0)**	**(24,4)**	**-6,0%**

Les charges d'impôts, taxes et versements assimilés s'élèvent à 23 millions d'euros en 2016 et diminuent de 6% par rapport à 2015 en raison de la baisse du chiffre d'affaires qui sert de base pour le calcul de la CVAE.

2.1.2.3 Salaires et charges sociales

	Périodes closes le 31 décembre		
	2016	2015	Variation 2016/2015
En millions d'euros			
Salaires et charges sociales	**(313,2)**	**(343,0)**	**-8,7%**
en % du chiffre d'affaires	*41,7%*	*41,7%*	

Les salaires et charges sociales se composent des salaires et traitements fixes et variables y compris intéressement, des charges sociales, des taxes assises sur les salaires, des provisions pour congés payés, des avantages postérieurs à l'emploi, et des diverses indemnités versées aux salariés de la force de vente et des fonctions support.

Les salaires et charges sociales représentent 41,7% du chiffre d'affaires en 2016 à l'identique de 2015, et s'élèvent à 313.2 millions d'euros, en diminution de 8.7% par rapport à 2015, tandis que, sur la même période, le chiffre d'affaires diminue de 8.8%.

Les salaires et charges sociales sont en diminution suite à la baisse des effectifs tant commerciaux que non commerciaux et à un moindre impact du provisionnement des congés payés pour les commerciaux qui était élevé en 2015 en raison de la mise en place récente des nouveaux contrats.

2.1.2.4 Dotations aux amortissements et provisions

En millions d'euros	Périodes closes le 31 décembre 2016	2015	Variation 2016/2015
Sur immobilisations	(43,0)	(40,9)	5,0%
Sur actif circulant	(6,2)	(6,9)	-9,7%
Pour risques & charges	(6,6)	(8,7)	-23,4%
Dot. Amort. & prov.	**(55,9)**	**(56,5)**	**-1,2%**

Les dotations aux amortissements et aux provisions s'élèvent à 55.9 millions d'euros en 2016, en diminution 1.2% par rapport à 2015.

2.1.3 Résultat d'exploitation

Le résultat d'exploitation de PagesJaunes est en diminution de 21.7% par rapport à 2015, son montant s'élève à 179.1 millions d'euros contre 228.6 millions d'euros en 2015. Le résultat d'exploitation rapporté au chiffre d'affaires est de 23.9% en 2016 contre 27.8% en 2015.

Cette diminution provient principalement du repli du chiffre d'affaires sur 2016 partiellement atténuée par la contribution favorable de la diminution des charges d'exploitation.

2.1.4 Résultat financier

En millions d'euros	Périodes closes le 31 décembre 2016	2015	Variation 2016/2015
Produits financiers	**277,9**	**10,4**	**N/A**
Charges financières	**(1,9)**	**(531,8)**	**N/A**
RESULTAT FINANCIER	**276,1**	**(521,4)**	**N/A**

Le résultat financier s'élève à 276.1 millions d'euros en 2016 contre (521.4) millions d'euros en 2015.

Les produits financiers sont constitués de la rémunération des prêts consentis à Solocal Group à hauteur de 8.9 millions d'euros en 2016 contre 10.3 millions d'euros en 2015, diminution due à la baisse des taux d'intérêts moyens.

L'approbation par l'ensemble des parties prenantes au plan de restructuration financière de SoLocal Group permet de reprendre une partie de la provision sur les prêts consentis à SoLocal Group soit 269 millions d'euros. Toutefois, ce plan n'étant pas mis en œuvre au 31 décembre 2016, une provision de 261 millions d'euros est toujours enregistrée sur ces prêts.

2.1.5 Résultat exceptionnel

	Périodes closes le 31 décembre		
	2016	2015	Variation 2016/2015
En millions d'euros			
Produits exceptionnels	**56,7**	**46,7**	**N/A**
Charges except.	**(364,4)**	**(1 426,8)**	**N/A**
RESULTAT EXCEPTIONNEL	**(307,7)**	**(1 380,1)**	**N/A**

Le résultat exceptionnel est principalement constitué :

- d'une dotation pour dépréciation du fonds de commerce de 296 millions d'euros, dépréciation issue du processus habituel des tests d'évaluation des actifs opérés chaque année. Cette dépréciation reflète notamment le report de 6 mois de la mise en œuvre du plan « Conquérir 2018 » en raison du décalage du plan de restructuration financière qui impacte la performance commerciale et la génération de cash flow.
 En termes de sensibilité, une diminution de 1% du taux de marge de la dernière année du plan d'affaires conduirait à une dépréciation complémentaire du fonds de commerce de 46 millions d'euros.
 Cette dépréciation est d'ordre comptable et n'a pas d'impact défavorable sur la trésorerie de la société.

- de la dotation et reprise de l'amortissement dérogatoire relatif à la production immobilisée pour un montant net de 7.2 millions d'euros.

2.1.6 Participation des salariés

	Périodes closes le 31 décembre		
	2016	2015	Variation 2016/2015
En millions d'euros			
Participation	**(5,0)**	**(6,4)**	**-21,7%**

Un accord de participation mutualisé regroupant l'ensemble des sociétés françaises de Solocal Group dont PagesJaunes, a été conclu le 26 juin 2006. Cet accord, applicable depuis l'exercice 2006 pour la participation, prévoit une mutualisation des réserves spéciales de participation entre toutes les entités françaises de Solocal Group, chaque réserve spéciale de participation étant désormais calculée selon une formule dérogatoire fondée sur le résultat d'exploitation de chacune des entités, avec un plancher fondé sur le montant qui résulte de l'application de la formule légale. Dans ce cadre, PagesJaunes a constaté une charge de participation de 5.0 millions d'euros en 2016 contre 6.4 millions d'euros en 2015.

2.1.7 Impôt sur les sociétés

	Périodes closes le 31 décembre		
En millions d'euros	**2016**	**2015**	**Variation 2016/2015**
Impôts	**(74,1)**	**2,5**	**N/A**

Ayant subi un déficit fiscal en 2015 de 381.1 millions d'euros, PagesJaunes bénéficie en 2016 de la règle d'imputation des déficits à 50% permettant d'abaisser de moitié le taux d'IS de 34.43% à 17.21%.

De ce fait, l'impôt sur les sociétés de PagesJaunes s'élève en 2016 à 76 millions d'euros en raison :

- de la reprise d'une partie de la dépréciation des prêts consentis à Solocal Group de 269,0 millions d'euros générant une charge d'impôt d'un montant 46.3 millions d'euros. Au niveau de l'intégration fiscale, cette charge d'impôt est neutralisée et n'engendre donc aucun effet fiscal.
- de son activité économique qui dégage une charge d'impôt d'un montant de 29.2 millions d'euros,

PagesJaunes constate toutefois un produit d'impôt sur les sociétés de 2.4 millions d'euros lié aux crédits d'impôts dont le CICE et le crédit d'impôt recherche.
En 2016, la charge d'IS est de 74.1 millions d'euros.

2.1.8 Résultat net

Le résultat net s'élève à 68.3 millions d'euros en 2016 contre (1 676.8) millions d'euros en 2015. Le résultat net 2016 reste impacté par la dépréciation du fonds de commerce à hauteur de (296) millions d'euros et de la reprise de la dépréciation des prêts consentis à Solocal Group de (269) millions d'euros.

2.2 Analyse du bilan de PagesJaunes

2.2.1 Variation des capitaux propres

Suite à l'AGM 2016, une réduction de capital a été décidée par une diminution de la valeur nominale de l'action de 7.63 euros passant ainsi cette dernière de 15 euros à 7.37 euros.

Le capital social s'élève désormais à 1 967 808 727.17 euros au 31 décembre 2016, et il est composé de 267 002 541 actions de 7.37 euros de valeur nominale.

La variation des capitaux propres sur l'exercice 2016 se décompose comme suit :

(en K€)	Capitaux propres 31/12/2015	Affectation du résultat 2015	Dividende	Réduction de Capital	Résultat 2016	Capitaux propres 31/12/2016
Capital social	4 005 038			(2 037 229)		1 967 809
Boni de fusion	1 591					1 591
Réserve légale	139 041					139 041
Réserve disponible	2					2
RAN	(360 419)	(1 676 818)		2 037 229		(8)
Résultat de l'exercice	(1 676 818)	1 676 818			68 343	68 343
Total	**2 108 434**	**0**	**0**	**0**	**68 343**	**2 176 777**
			dotation	Reprise		
Provisions réglementées	75 047		36 359	(29 203)		82 204
Total	**2 183 482**	**0**	**36 359**	**(29 203)**	**68 343**	**2 258 981**

2.2.2 Trésorerie nette

	Périodes closes le 31 décembre		
	2016	**2015**	**Variation 2016/2015**
En millions d'euros			
Valeurs mobilières de placement	5,0	0,0	N/A
Disponibilités	55,5	5,1	N/A
Total VMP et disponibilités	**60,5**	**5,1**	
Autres dettes financières	0,0	0,4	N/A
Endettement financier brut	**0,0**	**0,4**	**N/A**
Part à moins d'un an	0,0	0,4	N/A
Part à plus d'un an	0,0	0,0	N/A
Trésorerie (endettement) net	**60,5**	**4,7**	**N/A**

A fin décembre 2016, les disponibilités sont constituées :

- d'un portefeuille de SICAV évalué à 4 993 k€,
- d'un compte à terme de 5 millions d'euros contracté le 4 mars 2015 auprès de la Société Générale renouvelable par tacite reconduction pour des périodes d'un mois.

A la suite de la décision du plafonnement du compte courant Solocal Group, les disponibilités sont augmentées des sommes non placées auprès de SoLocal.

III Evénements marquants de l'exercice

Dans le cours normal de son activité, PagesJaunes peut être impliquée dans un certain nombre de procédures judiciaires, arbitrales et administratives. Les charges qui peuvent résulter de ces procédures ne sont provisionnées que lorsqu'elles sont probables et que leur montant peut être soit quantifié, soit estimé dans une fourchette raisonnable. Le montant des provisions retenu est fondé sur l'appréciation du risque au cas par cas et dépend en majeure partie de facteurs autres que le stade d'avancement des procédures, étant précisé que la survenance d'événements en cours de procédure peut toutefois entraîner une réappréciation de ce risque.
À l'exception des procédures décrites ci-après, PagesJaunes n'est partie à aucun procès ou procédure d'arbitrage quelconque dont la direction de PagesJaunes estime que le résultat pourrait raisonnablement avoir une incidence négative significative sur ses résultats, son activité ou sa situation financière consolidée.

LITIGES ET ARBITRAGES AU 31 décembre 2016

- Plan de sauvegarde de l'emploi 2013

Durant l'année 2013, PagesJaunes a dû procéder à une nouvelle réorganisation afin de garantir sa pérennité face à un environnement professionnel en permanente évolution et de fortes menaces concurrentielles. Un projet d'évolution du modèle et de l'organisation de PagesJaunes a été présenté aux Instances Représentatives du Personnel de l'entreprise à partir de septembre 2013. Parallèlement, la Direction a négocié avec les organisations syndicales représentatives, un accord majoritaire portant sur des mesures sociales d'accompagnement. Cet accord a été signé le 20 novembre 2013. Au terme de ces travaux avec les représentants du personnel, ce plan prévoyait une réorganisation assortie de modifications des contrats de travail de l'ensemble de la force de vente, un projet sans licenciements secs dont le solde net global est, en revanche, créateur de 48 emplois supplémentaires au sein de l'entreprise. Cet accord a fait l'objet d'une décision de validation par la DIRECCTE le 2 janvier 2014.

311 salariés ont refusé la modification de leur contrat de travail liée à la réorganisation mise en œuvre fin 2013, 280 d'entre eux ont été licenciés. Un salarié de l'entreprise a contesté la décision de validation de l'accord collectif comportant les mesures du plan de sauvegarde de l'emploi devant les juridictions administratives. La Cour Administrative d'Appel de Versailles a, dans un arrêt du 22 octobre 2014 notifié le 5 novembre suivant, annulé la décision de validation rendue par le DIRECCTE. Le 22 juillet 2015, le Conseil d'Etat a rejeté le recours de la société PagesJaunes et du Ministre du Travail, sur le même argument de pure forme. Dans ce cadre, un ensemble de procédures est actuellement en cours tant devant les tribunaux administratifs que judiciaires. A ce jour, 4 procédures administratives sont toujours en cours (3 à l'initiative de salariés devant le tribunal administratif de Cergy-Pontoise en annulation des décisions d'autorisations de licenciement, et un recours à l'initiative de PagesJaunes devant ce même tribunal contre une décision de refus d'autorisation sur recours hiérarchique introduit par une autre salariée).

Par ailleurs, plus de 200 procédures judiciaires ont été introduites devant les juridictions prud'homales par des salariés se prévalant des conséquences de l'annulation de la décision administrative de validation de l'accord collectif relatif au Plan de sauvegarde pour l'emploi par la Cour d'Appel de Versailles qui leur permet de revendiquer des demandes indemnitaires.

A la date du présent document,103 décisions ont été rendues au fond. Dans leur grande majorité, ces décisions rejettent les demandes tendant à la nullité du licenciement et aux conséquences indemnitaires qui en découlent, constatent que le licenciement repose sur une cause réelle et sérieuse et rejettent les demandes tendant à la remise en cause du motif économique, mais prononcent des condamnations de paiement sur le fondement de l'article L1235-16 du code du travail à un niveau proche du plancher indemnitaire prévu par ce texte, soit entre six et sept mois de salaire. Plus précisément 21 décisions prononcent une condamnation à hauteur de six mois et 67 décisions prononcent une condamnation à hauteur de sept mois et 2 décisions prononcent des condamnations à hauteur de 9 et 10 mois de salaire, également sur le fondement de L1235-16 du code du travail.

En outre, certaines décisions font droit à des demandes annexes : certaines relatives à des situations particulières, d'autres portent sur le versement d'un complément au montant de l'indemnité conventionnelle de licenciement versée lors du solde de tout compte.

Quelques jugements prennent des positions différentes : un jugement a prononcé la nullité du licenciement et ordonné des condamnations indemnitaires plus lourdes, 2 jugements ont prononcé la résiliation judiciaire des contrats de travail des salariées (il s'agit de cas particulier qui avaient engagé une action judiciaire avant leur licenciement) et 6 jugements ont débouté totalement le salarié licencié de l'intégralité de ses demandes relatives à l'indemnisation de son licenciement ou déclarent irrecevables ses demandes.

Les décisions relatives aux autres demandes introduites devant les tribunaux seront plaidées durant l'année 2017.
Enfin, un certain nombre de dossiers sont également en appel soit à l'initiative de PagesJaunes soit à l'initiative des salariés, dossiers pour lesquels aucun calendrier de procédure n'est encore fixé.
La Société a reconnu dans les comptes sociaux de l'exercice 2015 l'impact exceptionnel lié aux décisions de justice qui ont annulé la validation par la DIRECCTE du Plan de Sauvegarde de l'Emploi. Cette provision complémentaire est de 35 millions d'euros et comptabilisée dans les comptes sociaux au 31 décembre 2015. Elle correspond à une hypothèse prudente dans un contexte d'incertitude juridique élevée, renforcé récemment par des décisions de conseils de prudhommes contradictoires. De nombreux recours ont été engagés par PagesJaunes pour contester ces décisions. Au 31 décembre 2016, la provision restant dans les comptes était de 27.8 millions d'euros.

- Contrôle Urssaf 2010

PagesJaunes a fait l'objet au cours de l'année 2010 d'un contrôle Urssaf portant sur les exercices 2007, 2008 et 2009. La société a été notifiée d'un redressement d'un montant de 2,2 millions d'euros. Ce risque a été provisionné en totalité au 31 décembre 2010. Le redressement de PagesJaunes a été confirmé par la commission de recours amiable de l'Urssaf, puis par le tribunal des affaires sociales de Bobigny par décision du 6 mars 2014 dans le cadre de recours introduits par PagesJaunes. PagesJaunes a interjeté appel de cette décision auprès de la cour d'appel de Paris pour un solde de 1,4 million d'euros.

- Contrôle Urssaf 2016

PagesJaunes a fait l'objet au cours de l'année 2016 d'un contrôle Urssaf portant sur les exercices 2013, 2014 et 2015. La société a été notifiée d'un redressement d'un montant de 3 millions d'euros. Contestant pour partie ce redressement, le risque a été provisionné au 31 décembre 2016.

- Contrôle fiscal 2014

PagesJaunes a fait l'objet d'un contrôle fiscal portant sur les exercices 2010 à 2013 et a reçu des propositions de redressement portant sur le crédit impôt recherche. La société a considéré les chefs de redressement comme infondés et les a contesté auprès de l'administration fiscale. Un recours hiérarchique a eu lieu le 19 juillet 2016 et une interlocution départementale le 28 novembre 2016. L'interlocuteur départemental a abandonné une partie des redressements. La société va engager un contentieux pour contester le redressement restant. Elle a constitué une provision pour couvrir les risques.

- Autres

Par ailleurs, la Société, comme les autres sociétés du secteur, est fréquemment assignée en justice dans le cadre de procédures engagées sur le fondement d'erreurs dans la publication des annuaires et des autres supports. De manière générale, le risque financier représenté par chacune de ces procédures est relativement limité. Cependant, la multiplication du nombre de celles-ci peut constituer un risque significatif pour la Société. Au 31 décembre 2016, le nombre de ces procédures s'élevait à neuf, pour un montant total de demandes d'environ 0,5 million d'euros. Dans le cadre de ces procédures, PagesJaunes essaie de négocier un dédommagement amiable, qui permet de réduire significativement le coût total et final de ces procédures. Il ne peut cependant être donné de garantie sur le fait que ces procédures n'auront pas d'impact défavorable sur la situation financière de PagesJaunes.

IV Projet d'affectation du résultat

Nous vous proposons de :

(i) constater que le bénéfice de l'exercice s'élève à 68 342 678.93 euros ;
(ii) décider d'affecter le montant de 3 417 133.95 euros à la réserve légale, pour la porter à 142 458 081.62 euros ;
(iii) constater qu'après affectation à la réserve légale de 3 417 133.95 euros et compte tenu du report à nouveau créditeur de 7 670.51 euros, le bénéfice distribuable au titre de l'exercice est de 64 917 874.47 euros ;
(iv) verser aux actionnaires, à titre de dividende, 0,24 euro par action ;
(v) et décider d'affecter le solde du bénéfice distribuable au poste « report à nouveau ».

Le montant global du dividende s'élève en conséquence au maximum à 64 080 609.34 euros en paiement du dividende.

Il est rappelé que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

Exercice	*Nombre d'actions*	*Dividende par action*	*Quote-part du dividende*
2013	267 002 541	-	100%
2014	267 002 541	-	100%
2015	267 002 541	-	100%

(1) Abattement de 40% mentionné au 2° du 3 de l'article 158 du Code Général des Impôts.

V Capital social - répartition

Capital

Le capital social est fixé à la somme de 1 967 808 727.17 euros. Il est divisé en 267 002 541 actions d'une seule catégorie de 7.37 Euros chacune, libérées intégralement de leur valeur nominale.

Conformément aux dispositions de l'article L. 233-13 du Code de commerce, nous vous rappelons que SoLocal Goup détient plus de 99,9 % du capital social ou des droits de vote.

Actionnariat salarié

Notre Société ne compte pas d'actionnaires salariés en dehors des mandataires sociaux bénéficiaires de prêts d'actions. Notre Société est donc soumise aux obligations prévues à l'article L. 225-129-VI du Code de commerce concernant les sociétés dont les actions détenues par le personnel de la société et des sociétés qui lui sont liées au sens de l'article L.225-180 du Code de commerce représentent moins de 3% du capital.

Délégation d'augmentation de capital accordée au Conseil d'administration

Aucune délégation n'a été accordée par l'assemblée générale dans le domaine des augmentations de capital.

VI Conventions visées à l'article L 225-38 du Code de Commerce

Nous vous précisons qu'aucune convention visée à l'article 225-38 du Code de Commerce n'a été conclue au cours de l'exercice 2016 ou a été conclue au cours d'exercices antérieurs et s'est poursuivie au cours de l'exercice 2016.

VII Situation des mandats / composition du conseil d'administration

Le tableau ci-dessous détaille la liste des mandats et fonctions exercées par les mandataires sociaux de PagesJaunes au 31 décembre 2016 :

Nom	Date de nomination	Fonction	Autres fonctions et principaux mandats exercés dans toutes sociétés
Jean-Pierre Remy	16 juin 2009	Président du Conseil d'administration et administrateur de PagesJaunes Directeur Général de Solocal Group	Directeur Général et administrateur de SoLocal Group Administrateur de SoLocal Marketing Services Président du conseil d'administration et Administrateur de QDQ Media Administrateur de Mappy
Julien Ampollini	28 mars 2014	Administrateur PagesJaunes Directeur Général Adjoint de SoLocal Group	Administrateur de Mappy Administrateur de QDQ Media
Joelle Diaz-Lafourcade	27 avril 2016		Néant
Pascal Garcia	12 avril 2005	Secrétaire général de Solocal Group	Administrateur de QDQ Media Président du conseil d'administration et administrateur de SoLocal Marketing Services Administrateur de Euro Directory (Luxembourg)
SoLocal Group	5 novembre 2004		Néant
Christophe Pingard	13 décembre 2011	Directeur général de PagesJaunes Directeur général délégué de Solocal Group	Administrateur de SoLocal Marketing Services Administrateur de Mappy Président Netvendeur
Michel Sénéchal	27 avril 2016		Néant
Alexandre de Tourtier	11 février 2014	Directeur Juridique	Président Cristallerie 5 Administrateur de PagesJaunes Outre Mer Administrateur de Euro Directory (Luxembourg)

Le mandat d'administrateur de Monsieur Alexandre de Tourtier vient à expiration à la date de l'Assemblée générale d'approbation des comptes 2016.

Monsieur Julien Ampollini a démissionné le 21 mars 2017 de son mandat d'administrateur.

Il sera proposé à votre Assemblée générale de nommer Madame Emmanuelle Vinel en qualité d'administrateur, pour une durée de cinq (5) années qui expirera à l'issue de la réunion de l'assemblée générale ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2021.

VIII Impacts environnementaux de l'activité de l'entreprise

L'ensemble des informations figure dans le rapport sur la responsabilité sociale et environnementale de la société.

IX Informations sociales

Au 31 décembre 2016, PagesJaunes employait 3 441 salariés inscrits.

X Rémunération et avantages de toutes natures versés par la Société durant l'exercice à chaque mandataire social de PagesJaunes

Les membres du Conseil d'Administration n'ont pas perçu de jetons de présence au titre de l'année 2016.

XI Montant des rémunérations et avantages de toutes natures reçus durant l'exercice de la part des sociétés contrôlées par chaque mandataire social de PagesJaunes

Néant

XII Montant des rémunérations et avantages de toutes natures versés au cours de l'exercice 2016 à chaque mandataire social de PagesJaunes durant l'exercice de la part de la société contrôlant PagesJaunes

TABLEAU RECAPITULATIF DES REMUNERATIONS DE CHAQUE DIRIGEANT MANDATAIRE SOCIAL

	Exercice 2016		Exercice 2015	
	Montants dus	Montants versés	Montants dus	Montants versés
Jean-Pierre Remy, Directeur général				
Rémunération fixe	520 000	520 000	520 000	520 000
Rémunération variable annuelle	483 600	468 000	468 000	494 000
Rémunération exceptionnelle	–	–	–	–
Jetons de présence	50 994	84 310	41 000	10 265
Avantages en nature (1)	20 414	20 414	20 233	20 233
TOTAL	**1 075 008**	**1 092 724**	**1 049 233**	**1 044 498**
Christophe Pingard, Directeur général délégué				
Rémunération fixe	370 000	370 000	370 000	370 000

Rémunération variable annuelle	206 460	200 000	200 000	166 500
Rémunération exceptionnelle	–	–	–	–
Jetons de présence	–	–	–	–
Avantages en nature (1)	19 244	19 244	18 785	18 785
TOTAL	**595 704**	**589 244**	**588 785**	**554 285**

(1) Mise à disposition d'une voiture de fonction et prise en charge des cotisations chômage.

XIII Options de souscription ou d'achat d'actions Solocal Group

Options de souscription d'actions

Plan 2005

La Société a mis en place un plan d'options de souscription d'actions le 28 juin 2005 qui, arrivé à échéance le 28 juin 2015, a été annulé.

Plan 2007

De même, la Société a mis en place un second plan de souscription d'actions le 20 décembre 2007, totalisant 2 927 900 options toutes avec un prix d'exercice de 14,46 euros (avant ajustements suite à l'augmentation de capital du 6 juin 2014 et au regroupement d'actions intervenu le 26 octobre 2015), et les mêmes caractéristiques que le premier plan : durée de vie de dix ans, acquisition des options de façon complète après trois ans.

Plan 2009

En 2009, la Société a mis en place trois plans de souscription d'actions : le 23 juillet 2009 pour 1 145 000 options à un prix d'exercice de 6,71 euros (avant ajustements suite à l'augmentation de capital du 6 juin 2014 et au regroupement d'actions intervenu le 26 octobre 2015), le 29 octobre 2009 pour 87 000 options à un prix d'exercice de 8,843 / 8,84 euros (avant ajustements suite à l'augmentation de capital du 6 juin 2014 et au regroupement d'actions intervenu le 26 octobre 2015), le 17 décembre 2009 pour 75 000 options à un prix d'exercice de 7.821 euros (avant ajustements suite à l'augmentation de capital du 6 juin 2014 et au regroupement d'actions intervenu le 26 octobre 2015). Ces plans ont tous les mêmes caractéristiques que le premier plan : durée de vie de dix ans, acquisition des options de façon complète après trois ans.

Dans le cadre du plan du 23 juillet 2009, le Conseil d'administration a notamment décidé, sur proposition du Comité des rémunérations et des nominations, d'attribuer 140 000 options à Jean-Pierre Remy.

L'intégralité de ces options est soumise, en conformité avec le Code de gouvernement d'entreprise AFEP/MEDEF, à la condition de performance suivante : atteinte par Jean-Pierre Remy de ses objectifs annuels 2009, 2010, 2011. Le Comité des rémunérations ayant accordé à Jean-Pierre Remy en fonction de l'atteinte de ses objectifs respectivement 150 %, 130 % et 50 % de sa part variable au cours des années 2009, 2010 et 2011, la moyenne est de 110 % et en application de ce plan, 140 000 options sont définitivement attribuées (9 450 options après ajustements).

Jean-Pierre Remy sera tenu de réinvestir en actions Solocal Group 33 % de la plus-value nette liée à la cession des actions issues de la levée de ces options. Jean-Pierre Remy devra conserver ces actions au nominatif jusqu'à la cessation de son mandat de Directeur général.

Plan 2010

En 2010, la Société a mis en place deux plans de souscription d'actions : le 27 juillet 2010

pour 1 336 000 options à un prix d'exercice de 8,586 euros (avant ajustements suite à l'augmentation de capital du 6 juin 2014 et au regroupement d'actions intervenu le 26 octobre 2015), le 16 décembre 2010 pour 166 000 options à un prix d'exercice de 7,095 euros (avant ajustements suite à l'augmentation de capital du 6 juin 2014 et au regroupement d'actions intervenu le 26 octobre 2015).

Ces plans ont tous les mêmes caractéristiques que le premier plan : durée de vie de 10 ans, acquisition des options de façon complète après trois ans.

Dans le cadre du plan du 27 juillet 2010, le Conseil d'administration a notamment décidé, sur proposition du Comité des rémunérations et des nominations, d'attribuer 140 000 options à Jean-Pierre Remy.

L'intégralité de ces options est soumise, en conformité avec le Code de gouvernement d'entreprise Afep/Medef, à la condition de performance suivante : atteinte par le Directeur général de ses objectifs annuels 2010, 2011 et 2012. Le Comité des rémunérations ayant accordé à Jean-Pierre Remy en fonction de l'atteinte de ses objectifs respectivement 130 %, 50 % et 65 % de sa part variable au cours des années 2010, 2011 et 2012, la moyenne est de 81,67 % et en application de ce plan, 114 333 options sont définitivement attribuées. (7717 options après ajustement).

Jean-Pierre Remy sera tenu de réinvestir en actions Solocal Group 33 % de la plus-value nette liée à la cession des actions issues de la levée de ces options. Jean-Pierre Remy devra conserver ces actions au nominatif jusqu'à la cessation de son mandat de Directeur général.

Compte tenu de l'augmentation de capital qui a été définitivement réalisée le 6 juin 2014 (voir chapitre 5 du présent document), et conformément à la loi et aux règlements de chacun de ces plans, le Conseil d'administration a décidé de procéder, dans sa séance du 19 juin 2014, à l'ajustement des conditions des options de souscription en vigueur, l'ajustement portant à la fois sur le prix d'exercice des options et sur le nombre d'actions pouvant être souscrites par exercice des options.

De même, afin de tenir compte du regroupement des actions de la Société intervenu le 26 octobre 2015, le Directeur Général, faisant usage des pouvoirs conférés par le Conseil d'administration du 21 juillet 2015, a décidé de procéder à l'ajustement, plan par plan, de la parité d'exercice des options en retenant une nouvelle parité égale à la parité actuelle d'exercice de chaque option multipliée par un ratio de 1/30 (correspondant au nombre d'actions composant le capital après regroupement divisé par le nombre d'actions composant le capital avant le regroupement mais tenant compte de la renonciation par un actionnaire de la Société au regroupement de 23 actions anciennes) ; étant précisé (i) que pour l'ensemble des options dont bénéficie chaque titulaire au titre d'un plan, le résultat (par bénéficiaire et par plan) est arrondi au nombre entier d'actions nouvelles inférieur (ii) que les autres caractéristiques des options restent inchangées.

Ainsi, tout titulaire d'options qui pouvait (avant l'ajustement de 2015) par l'exercice d'une option souscrire une (1) action de 0,20 euro de valeur nominale à un prix d'exercice déterminé, peut désormais souscrire par l'exercice de cette même option un trentième d'action de 6 euros de valeur nominale au prix d'exercice ajusté. A ce titre, un titulaire d'options qui pouvait (avant l'ajustement de 2015) par l'exercice de l'ensemble des options dont il est titulaire au titre d'un plan, souscrire trente et une (31) actions de 0,20 euro de valeur nominale pour un prix global de 179,40 euros (5,787 euros fois 31), peut désormais souscrire par l'exercice de ces mêmes options une (1) action de 6 euros de valeur nominale pour un prix global de 173,61 euros.

OPTIONS DE SOUSCRIPTION OU D'ACHAT D'ACTIONS ATTRIBUEES DURANT L'EXERCICE A CHAQUE DIRIGEANT MANDATAIRE SOCIAL PAR L'EMETTEUR ET PAR TOUTE SOCIETE DU GROUPE

Nom du dirigeant mandataire social	N° et date du plan	Nature des options (achat ou souscription)	Valorisation des options selon la méthode retenue pour les comptes consolidés	Nombre d'options attribuées durant l'exercice	Prix d'exercice	Période d'exercice
Jean-Pierre Remy	–	–	–	–	–	–
Christophe Pingard	–	–	–	–	–	–
TOTAL	–	–	–	–	–	–

OPTIONS DE SOUSCRIPTION OU D'ACHAT D'ACTIONS LEVEES DURANT L'EXERCICE PAR CHAQUE DIRIGEANT MANDATAIRE SOCIAL

Nom du dirigeant mandataire social	N° et date du plan	Nombre d'options levées durant l'exercice	Prix d'exercice
Jean-Pierre Remy	23 juillet 2009 27 juillet 2010	Néant Néant	–
Christophe Pingard	–	–	–
TOTAL	–	–	–

Plan d'attribution d'actions de performance de SoLocal Group :

Plans 2006 et 2008

Le Conseil d'administration a été autorisé par l'Assemblée générale extraordinaire du 19 avril 2006 à mettre en œuvre au profit de certains dirigeants et salariés du Groupe un plan d'attribution d'actions de performance, au sens des articles L. 225-197-1 à L. 225-197-5 du Code de commerce, afin notamment de les associer au développement de la Société. Cette autorisation a été consentie pour une durée de 38 mois et le nombre total d'actions attribuées gratuitement au titre de cette résolution ne pourra représenter plus de 0,5 % du capital de la Société à la date de cette Assemblée générale, soit 1 393 948 actions.

Le Conseil d'administration a arrêté les conditions d'un premier plan d'attribution d'actions le 30 mai 2006. Ce plan a donné lieu à l'attribution initiale de 602 361 actions à 591 collaborateurs du Groupe le 30 mai 2006. Faute d'atteinte des conditions de performance, le droit pour les attributaires de recevoir gratuitement ces actions est perdu.

Un second plan d'attribution d'actions a été arrêté le 20 novembre 2006, et a donné lieu à l'attribution de 778 638 actions à 611 collaborateurs du Groupe. Compte tenu de la non-atteinte des conditions de performance sur l'une des deux années concernées, seules 50 % de ces actions ont été définitivement acquises par les bénéficiaires le 20 novembre 2008.

Un troisième plan a été arrêté le 14 février 2008, donnant lieu à l'attribution de 12 940 actions à 15 collaborateurs du Groupe. Faute d'atteinte des conditions de performance, le droit pour les attributaires de recevoir gratuitement ces actions est perdu.

Plans 2011, 2012 et 2013

Les actionnaires de la société SoLocal Group, réunis en Assemblée générale mixte le 7 juin 2011, ont autorisé le Conseil d'administration à mettre en œuvre au profit de certains dirigeants et salariés de la société SoLocal Group et des sociétés qui lui sont liées, un plan d'attribution d'actions de performance au sens des articles L. 225-197-1 à L. 225-197-6 du Code de commerce.

Ce plan a donné lieu à l'attribution initiale de 1 226 000 actions à 41 collaborateurs du Groupe le 26 octobre 2011, dont 140 000 actions au bénéfice de Jean-Pierre Remy. Un deuxième plan d'attribution d'actions a été arrêté le 16 décembre 2011, et a donné lieu à l'attribution de 84 000 actions à trois collaborateurs du Groupe, dont 60 000 actions au bénéfice de Christophe Pingard. Compte tenu de l'atteinte partielle des conditions de performance sur ces deux plans, environ 45 % de ces actions ont été définitivement acquises le 31 mars 2014 par les bénéficiaires (soit, pour ce qui concernent Jean-Pierre Remy et Christophe Pingard, l'équivalent respectivement de 1 969 et 844 actions nouvelles).

Un troisième plan d'attribution a été arrêté le 11 décembre 2012, et a donné lieu à l'attribution de 2 624 000 actions à 47 bénéficiaires, dont 300 000 actions au bénéfice de Jean-Pierre Remy et 150 000 actions au bénéfice de Christophe Pingard. Un nouveau plan d'attribution a été arrêté le 11 décembre 2013, et donné lieu à l'attribution de 280 000 actions à 10 bénéficiaires.

Pour les actions de performances attribuées dans le cadre des plans des 11 décembre 2012 et 11 décembre 2013, le Conseil d'administration du 19 juin 2014 a décidé de procéder à des ajustements pour tenir compte de l'incidence de l'augmentation de capital en numéraire avec maintien du DPS. Compte tenu de l'atteinte partielle des conditions de performance sur ces deux plans, environ 70,7 % de ces actions ont été définitivement acquises par les bénéficiaires. Ce taux correspond à l'atteinte à hauteur de 74,6% des conditions de performance sur l'évolution du chiffre d'affaires (pondéré à 2/3) et à hauteur de 63,0% des conditions de performance sur l'évolution de la MBO (pondéré à 1/3). Jean-Pierre Remy et Christophe Pingard ont ainsi acquis le 31 mars 2015, dans le cadre du plan du 11 décembre 2012 maintenant clos, respectivement 25 270 actions (758 100 actions avant le regroupement d'actions intervenu le 26 octobre 2015) et 12 635 actions (379 050 actions avant le regroupement d'actions intervenu le 26 octobre 2015).

Plans 2014 et 2015

Les actionnaires de la société SoLocal Group, réunis en Assemblée générale extraordinaire le 29 avril 2014, ont autorisé le Conseil d'administration à mettre en œuvre au profit de certains dirigeants et salariés de la société SoLocal Group et des sociétés qui lui sont liées, un plan d'attribution d'actions de performance au sens des articles L. 225-197-1 et suivants du Code de commerce.

Ce plan a donné lieu le 19 juin 2014 à l'attribution de 45 221 000 actions à 112 bénéficiaires. Un deuxième plan d'attribution d'actions a été arrêté le 9 février 2015, et a donné lieu à l'attribution de 2 305 000 actions à 12 collaborateurs du Groupe.

Le Directeur Général, faisant usage des pouvoirs qui lui ont été conférés par le Conseil d'administration de la Société lors de sa séance du 21 juillet 2015 a décidé par décisions du 26 octobre 2015 de procéder à l'ajustement du nombre d'actions de performance attribuées en décembre 2013 et juin 2014 afin de tenir compte du regroupement des actions de la Société selon les modalités suivantes : réalisation de l'ajustement en référence à la parité retenue pour le regroupement d'actions, c'est-à-dire, pour chaque attributaire d'actions de performance, en appliquant un ratio de 1/30 (correspondant au nombre d'actions composant le capital après regroupement divisé par le nombre d'actions composant le capital avant le regroupement mais tenant compte de la renonciation par un actionnaire de la Société au regroupement de 23 actions anciennes) au nombre d'actions de performance auquel le titulaire aurait eu droit en l'absence d'ajustement ; étant précisé (i) que le résultat (par bénéficiaire et par plan) est arrondi au

nombre entier d'actions nouvelles inférieur et (ii) que les autres caractéristiques des actions de performance restent inchangées.

Ainsi un bénéficiaire d'actions de performance qui (avant l'ajustement de 2015), au titre d'un plan, a droit à trente et une (31) actions de performance de 0,20 euro de valeur nominale, aura désormais droit au titre de ce plan à une (1) action de 6 euros de valeur nominale.

ACTIONS DE PERFORMANCE ATTRIBUÉES À CHAQUE DIRIGEANT MANDATAIRE SOCIAL

Actions de performance attribuées par l'Assemblée générale des actionnaires durant l'exercice à chaque dirigeant mandataire social par l'émetteur et par toute société du Groupe (liste nominative)	N° et date du plan	Nombre d'actions attribuées durant l'exercice	Valorisation des actions selon la méthode retenue pour les comptes consolidés	Date d'acquisition	Date de disponibilité	Conditions de performance
Jean-Pierre Remy	-	-	-	-	-	-
Christophe Pingard	-	-	-	-	-	-

ACTIONS DE PERFORMANCE DEVENUES DISPONIBLES DURANT L'EXERCICE POUR CHAQUE DIRIGEANT MANDATAIRE SOCIAL

Actions de performance devenues disponibles pour chaque dirigeant mandataire social	Date du plan	Nombre d'actions devenues disponibles durant l'exercice	Conditions d'acquisition
Jean-Pierre Remy	26 octobre 2011	Néant	Montant de la MBO
	11 décembre 2012	Néant	Montant du chiffre d'affaires et de la MBO
	19 juin 2014	Néant	Croissance annuelle organique du chiffre d'affaires
Christophe Pingard	16 décembre 2011	Néant	Montant de la MBO
	11 décembre 2012	Néant	Montant du chiffre d'affaires et de la MBO
	19 juin 2014	Néant	Croissance annuelle organique du chiffre d'affaires
TOTAL			

Jean-Pierre Remy et Christophe Pingard devront conserver au nominatif 33 % des actions de performance attribuées en 2011, 25 % des actions de performance attribuées en 2012 (compte tenu de l'évolution de la fiscalité entre ces deux dates) et 25 % des actions de performance attribuées en 2014 jusqu'à la cessation de leur mandat.

	Plan SoLocal Group
Nombre d'actions de performance attribuées au cours de l'exercice aux dix plus grands attributaires du Groupe non-mandataires sociaux	
	Néant-

XIV Evénements post-clôture

A la date d'arrêté des comptes, aucun événement significatif n'est intervenu depuis le 31 décembre 2016.

XV Recherche et développement

A la pointe dans son secteur, PagesJaunes développe une activité de recherche et d'innovation performante grâce à ses équipes et à de nombreux partenariats. Ces équipes sont constituées des meilleurs spécialistes dans leurs domaines de compétences respectifs dans le but de favoriser l'innovation et l'excellence.

XVI- Description des principaux risques et incertitudes

ÉVOLUTION DES TECHNOLOGIES ET DES PRÉFÉRENCES DES CONSOMMATEURS DIMINUTION DE L'USAGE DES ANNUAIRES IMPRIMÉS

Le développement des nouvelles technologies et la généralisation de l'usage d'Internet sur le lieu de travail, au domicile ou en situation de mobilité, entraînent une modification des préférences et des habitudes des consommateurs. En particulier, ceci peut avoir une influence significative sur la consultation des annuaires imprimés, étant précisé que la diminution de l'audience d'un support entraîne une diminution du chiffre d'affaires publicitaire dudit support.

PagesJaunes tirant une partie substantielle de ses revenus publicitaires des annuaires imprimés, les nouveaux revenus que PagesJaunes tire sur Internet pourraient ne pas compenser la baisse des revenus des annuaires imprimés, ce qui pourrait avoir un impact négatif significatif sur les activités, la situation financière ou les résultats de PagesJaunes.

INCERTITUDE LIÉE AU MODÈLE ÉCONOMIQUE DE LA PUBLICITÉ EN LIGNE

PagesJaunes doit faire face à des concurrents sur les marchés des services Internet qu'il propose. Différents modèles de prix sont utilisés pour vendre de la publicité sur Internet. Alors que PagesJaunes a réussi à accroître sa rentabilité grâce à une augmentation raisonnable des prix de ses produits publicitaires sur Internet, une augmentation du nombre de concurrents dans le domaine de la publicité en ligne pourrait entraîner une baisse des tarifs pratiqués par le marché et une modification du modèle économique de PagesJaunes.

INCAPACITÉ À FAIRE FACE À LA CONCURRENCE

PagesJaunes connaît une concurrence croissante sur Internet. Aucune assurance ne peut être donnée sur le fait que PagesJaunes sera en mesure de faire face à cette concurrence actuelle ou future. Une concurrence croissante pourrait résulter en des baisses de prix, une réduction de la croissance, une réduction des marges ou des pertes de parts de marché, ces éléments pouvant chacun avoir un impact négatif significatif sur les activités, la situation financière ou les résultats de PagesJaunes.

AUGMENTATION DU PRIX DU PAPIER OU DU COÛT D'AUTRES FACTEURS DE PRODUCTION

Si le prix du papier ou le coût d'autres facteurs de production venait à augmenter, les coûts d'exploitation pourraient augmenter de manière significative.

L'augmentation du prix du papier ou un manque en fourniture de papier pendant une durée significative, pourrait avoir un impact négatif significatif sur les activités, la situation financière ou les résultats du Groupe. Les surcapacités chroniques de production face à une demande en forte décroissance ne laissent envisager aucune hausse substantielle des prix.

XVII- Dépenses non déductibles fiscalement

Conformément aux dispositions de l'article 223 quater du Code général des impôts, nous vous précisons que les dépenses et charges visées au 4 de l'article 39 dudit code pour l'exercice 2016 ont représenté un montant de 753 593 euros et que l'impôt y afférent s'élève à la somme de 259 462 euros.

XVIII- Informations relatives aux délais de paiement des fournisseurs

en milliers d'euros au 31/12/2016

Total des dettes fournisseurs (hors accords dérogatoires) dont :	**Echues**	**Echéance ≤ à 30 jours (si application du délai supplétif)**	**Echéance > à 30 jours**
12 881	0	11 841	1 039

XX- Perspectives d'évolution

La Société a pour l'exercice 2017 l'ambition de poursuivre son développement.

Nous allons maintenant vous présenter en détail les comptes annuels que nous soumettons à votre approbation.

Les règles de présentation et les méthodes d'évaluation retenues pour l'établissement de ces documents sont conformes à la réglementation en vigueur.

Vos Commissaires aux Comptes relatent dans leur rapport sur les comptes annuels, ainsi que dans leur rapport spécial, l'accomplissement de leur mission.

Fait à Boulogne,
Le 11 mai 2017
Le Conseil d'administration



7, avenue de la Cristallerie 92317 SEVRES CEDEX

RESULTATS FINANCIERS AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

art R225,102 du Code de Commerce

NATURE DES INDICATIONS	Exercice 2012	Exercice 2013	Exercice 2014	Exercice 2015	Exercice 2016
1 - SITUATION FINANCIERE EN FIN D'EXERCICE					
a) Capital social (euros)	4 005 038 115	4 005 038 115	4 005 038 115	4 005 038 115	1 967 808 727
b) Nombre d'actions ordinaires existantes	*267 002 541*	*267 002 541*	*267 002 541*	*267 002 541*	*267 002 541*
2 - RESULTAT GLOBAL DES OPERATIONS EFFECTUEES					
(en milliers d'euros)					
a) Chiffre d'affaires HT	982 963	934 920	870 518	823 064	750 709
b) Bénéfice avant impôt, participation, amortissements et provisions	438 325	431 742	312 841	258 304	207 812
c) Impôts sur les bénéfices	147 199	133 189	78 803	-2 457	74 063
d) Participation des salariés due au titre de l'exercice	11 806	12 311	7 998	6 401	5 014
e) Bénéfice après impôt, amortissements et provisions	236 359	-337 530	-24 012	-1 676 818	68 343
f) Montant des bénéfices distribués, ou en proposition *	224 282	0	0	0	0
3 - RESULTAT DES OPERATIONS REDUIT A UNE SEULE ACTION					
(en euros)					
a) Bénéfice après impôt et participation mais avant amortissements, provis	1,05	1,07	0,85	0,95	0,48
b) Bénéfice après impôt, participation, amortissements et provisions	0,89	-1,26	-0,09	-6,28	0,26
c) Dividende versé à chaque action, ou en proposition *	0,84	0,00	0,00	0,00	*0,24*
4 - PERSONNEL					
a) Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice	3 697	3 605	3 619	3 663	3 441
b) Montant de la masse salariale	212 581	203 260	223 011	222 663	205 984
c) Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux	101 749	100 363	112 818	120 306	107 226

[redacted]

(en Euros)

TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS 2016

Filiales et Participations	Capital	Capitaux propres avant affectation du résultat (y inclus capital)	Quote-part de capital détenu en %	Valeur comptable des titres détenus		Prêts et avances consentis par la société, non encore remboursés	Montant des cautions ou avals donnés par la société	CA HT du dernier exercice clos	Résultats du dernier exercice clos	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice	Observations
Renseignements détaillés sur les filiales et participations				Brute	Nette						
[redacted]											
				néant							
[redacted]											

Rapport Responsabilité Sociétale d'Entreprise

Introduction

1. Message du Directeur Général et du Secrétaire Général en charge de la Responsabilité Sociétale d'Entreprise

Après plusieurs années consacrées à la transformation profonde de notre Groupe – notre business, nos métiers, notre organisation-, nous avons vécu en 2016 une année de consolidation de notre mutation numérique. La nouvelle culture d'entreprise qui nous anime encourage l'exercice de la responsabilité sociétale et notre position de leader de la communication digitale nous donne des atouts pour agir. Ainsi en 2016 nous avons poursuivi selon les 3 axes autour desquels nous articulons nos efforts.

Bâtir un Groupe digital motivant et épanouissant pour tous
Vis-à-vis de nos collaborateurs, notre challenge est d'avancer solidairement en proposant à chacun l'accompagnement nécessaire. Formations et accords favorisant la mixité intergénérationnelle ont été développés. De nombreux efforts sont faits pour favoriser le bien-être au travail et à ce titre, le regroupement dans notre nouveau siège social de toutes les entités franciliennes marque une étape importante. Plus de la moitié des collaborateurs partagent désormais un bâtiment de haute qualité environnementale, où les espaces et les équipements ont été pensés autour des nouveaux modes de travail.

Préserver l'environnement dans la gestion de notre activité
Même si l'impact des activités numériques est aujourd'hui moins bien cerné que celui de l'impression ou du déplacement, nous y apportons une attention croissante. En cherchant à limiter les effets négatifs –réemploi ou recyclage des équipements- et en promouvant les aspects bénéfiques du numérique, notamment des services qui aident la masse des citoyens à faire des choix écoresponsables. Par ailleurs, notre nouveau siège social met en œuvre et favorise les bonnes pratiques en la matière.

Dynamiser le tissu économique local de façon responsable
La dynamisation de l'activité économique de proximité est le cœur de notre métier. Dans ce cadre, nous montrons le chemin pour de nouvelles pratiques responsables : certification AFNOR de notre processus de dépôt d'avis, par exemple. Au-delà, nous organisons ou participons à de nombreuses actions qui permettent aux petites et moyennes entreprises de se développer : animation des Ateliers du Numériques, soutien au label French Tech, etc.

Nous sommes fiers que, dans le contexte chahuté de 2016, l'ensemble des équipes soit resté mobilisé pour continuer de faire avancer ces sujets. C'est bien là la preuve qu'ils sont dans nos convictions profondes.

Jean-Pierre Remy, Directeur Général
Pascal Garcia, Secrétaire Général en charge de la RSE

2. SoLocal Group, une entreprise engagée

2.1 Organisation de SoLocal Group

SoLocal Group, numéro un de la communication locale digitale, propose des contenus digitaux, des solutions publicitaires et des services transactionnels qui favorisent la mise en relation locale entre les professionnels et les consommateurs.
La structure de SoLocal Group est consultable dans le chapitre « Organigramme » et sa stratégie est détaillée dans le chapitre « Aperçu des activités ».

2.2 Origine et construction de la stratégie RSE

PagesJaunes Groupe, renommé en juin 2013 SoLocal Group, exerce au quotidien sa Responsabilité Sociétale d'Entreprise ("RSE"), essentielle à la réalisation des objectifs financiers et extra financiers du Groupe. Cette responsabilité englobe le respect de ses collaborateurs, la protection de l'environnement et les relations avec toutes les parties prenantes de l'entreprise (clients, fournisseurs, associations, etc.).
Réduire l'empreinte environnementale de l'activité annuaires imprimés en optimisant leur production et leur distribution a constitué une première étape. Très vite, le Groupe a constaté que cette démarche était facteur de progrès et pouvait inspirer de nombreuses autres réalisations durables.

Il s'agit d'une démarche d'amélioration continue, nourrissant la vision du Groupe et intégrant le souhait de progrès et de valeur partenariale dans les domaines traités. Une stratégie et des actes portés par la Direction et les collaborateurs de SoLocal Group, pour répondre aux attentes légitimes des parties prenantes.

2.3 Gouvernance RSE

En 2011, la Direction Stratégie, Partenariats et Relations Extérieures a pris en charge le développement de la stratégie RSE du Groupe et elle en assure le pilotage, l'animation et la bonne mise en œuvre. Au sein de cette direction, une équipe RSE a été constituée, directement rattachée au Secrétaire Général - Directeur Général Adjoint en charge de la Stratégie, des Partenariats et des Relations Extérieures, membre du Comité Exécutif du Groupe. L'équipe RSE, constituée d'une directrice et d'une chef de projets, anime l'ensemble de la démarche pour SoLocal Group.
collaborateur·rice·s
Des correspondant·e·s RSE sont présent·e·s auprès de l'ensemble des directions de PagesJaunes et au sein des filiales de SoLocal Group ce qui permet une véritable dynamique interne et une mobilisation de l'ensemble des équipes sur la responsabilité sociétale du Groupe.
Pour atteindre plus spécifiquement les objectifs sociaux fixés pour le Groupe, la Direction des Ressources Humaines a mis en place un pôle dédié à la Qualité de vie au travail, au Handicap et à la Diversité.

L'équipe RSE coordonne les correspondant·e·s et définit avec eux les projets permettant de répondre à la stratégie RSE du Groupe.

2.4 *Engagements, objectifs et indicateurs clés de performance*

L'engagement RSE du Groupe se structure autour de trois enjeux :

- Bâtir ensemble un Groupe digital motivant et épanouissant pour tous
- Préserver l'environnement dans la gestion de notre activité
- Dynamiser le tissu économique local de façon responsable.

Ces engagements font partie aujourd'hui de la stratégie et représentent également des leviers de croissance pour le Groupe.
Pour chacun de ces engagements, des objectifs et indicateurs stratégiques sont mesurés permettant le suivi de leur évolution dans le temps :

LES CHIFFRES CLES

SOCIAL	
Bâtir ensemble un Groupe digital motivant et épanouissant pour tous	
Accompagner et rendre les collaborateur·rice·s acteur·rices·s de l'évolution du Groupe	101 500 heures de formation en 2016 228 idées Eurêka[1] déployées
Développer la diversité et l'égalité des chances	30% de femmes cadres supérieures en 2016 4,6% taux d'emploi de personnes handicapées en 2015
Favoriser le bien-être au travail	76% taux de participation à l'enquête d'opinion interne[2]

ENVIRONNEMENTAL	
Préserver l'environnement dans la gestion de notre activité	
Réduire l'empreinte écologique de nos produits et services	-58% d'émissions de CO_2 entre 2009 et 2014 100% de papier recyclé dans les annuaires en 2016
Limiter l'impact des déplacements des collaborateurs	Siège social au cœur d'un hub de transports en commun : ligne de métro et ligne de tram, 16 lignes de bus, etc.
Réduire l'impact environnemental lié aux activités	62% de locaux avec une certification environnementale en 2016 + de 70% des équipements électroniques et électriques évacués ont été réemployés ou réutilisés en 2016

SOCIETAL	
Dynamiser le tissu économique local de façon responsable	
Etre un acteur de l'économie locale	1 emploi PagesJaunes engendre 2 emplois dans l'économie (secteurs privé et public)[3] 92% des français ont utilisé le service PagesJaunes en 2015[4]

[1] Cf. partie Responsabilité Sociale /Eurêka : l'innovation collaborative au service du management
[2] Source : Enquête d'opinion interne concernant l'année 2015
[3] Cf. Partie Responsabilité Sociétale / Impact économique local
[4] Source : Baromètre Audience, TNS Sofres, Janvier à Décembre 2015

Aider les TPE/PME à se développer sur le digital	Près de 530 000 annonceurs Internet 18 associations sur le numérique en région soutenues
Garantir une communication responsable dans le respect des données personnelles	2,6 jours de délai moyen de traitement des demandes de suppression de données personnelles en 2016
Assurer une relation de confiance avec nos clients	Près de 9 internautes sur 10 ont confiance dans la marque PagesJaunes[5]

2.5 *Dialogue avec les parties prenantes*

Afin d'ancrer durablement les activités du Groupe dans les territoires où il opère et d'ajuster au mieux ses actions, une attention toute particulière est portée à l'écoute et au dialogue avec les parties prenantes. Des contacts auprès de toutes les parties prenantes cibles ont été établis, par des moyens et des discours différenciant et adaptés :

- Collaborateurs :
 - Présence d'un réseau interne de "correspondants RSE" qui participent à l'animation et à la mise en œuvre des actions tout au long de l'année
 - Sensibilisation de l'ensemble des collaborateurs aux engagements RSE et communication des différentes actions mises en œuvre :
 - A travers les supports internes : les newsletters envoyées à l'ensemble des salariés mentionnent régulièrement des sujets en lien avec la RSE
 - Des événements ont été organisés dans les différentes entités : animations lors de la semaine du handicap
 - Pages dédiées sur l'intranet du Groupe ou encore sur le site institutionnel

- Grand public :
 - Communication des engagements du Groupe à travers :
 - Des interventions d'experts du Groupe lors de conférences : présentation du projet Les EcoPros de PagesJaunes lors du colloque sur l'alimentation durable organisé par Metro, interventions sur la conception responsable de services numériques à l'invitation de la FrenchTech de Montpellier
 - Relais des actions menées par le Groupe dans les média : lancement du site Les EcoPros de PagesJaunes (interview Le Figaro, Ouest France, etc.), participation au club Green IT (Novethic)
 - Partenariats avec e-RSE.net, média spécialisé dans le développement durable
 - Relais des engagements via le site institutionnel et les réseaux sociaux
- Politique/Institutionnel : actions auprès des parlementaires, des membres des cabinets ministériels ainsi que des fédérations professionnelles, rédaction de notes et participation à des tables rondes
- Fournisseurs :
 - Une charte « Achats durables » est insérée dans la plupart des contrats

[5] Source : Tracking Marque PJ, Harris Interactive, Décembre 2016

- Critères de sélection dans certains appels d'offres et contrats

- Entreprises :
 - Adhésion au Collège des Directeurs de Développement Durable : participation à des conférences et Groupes de travail
 - Adhésion à l'Observatoire sur la Responsabilité Sociétale des Entreprises (ORSE)
 - Adhésion au club Green IT
- Clients professionnels et utilisateurs :
 - Dispositifs de recueil de la satisfaction et des attentes des clients professionnels de la filiale PagesJaunes via des études réalisées par des instituts externes
 - Organisation d'une Direction Expérience Client professionnels et d'une Direction Marketing Client utilisateurs au sein de la filiale PagesJaunes qui s'assurent de la mesure de la satisfaction à la suite des contacts avec les clients
 - Dispositifs de recueil de la satisfaction des utilisateurs des media du Groupe (PagesJaunes, Mappy) via des enquêtes en ligne permanentes ou ponctuelles
- Ecoles
 - Partenariat avec des écoles cibles
 - Développement de la marque employeur sur les réseaux sociaux
- Sphères financières :
 - Echanges avec des agences de notation extra-financière et des investisseurs

De façon plus spécifique, la Direction des Annuaires Imprimés de PagesJaunes opère une sensibilisation à la démarche de certification environnementale auprès de ses collaborateurs. La Directrice fixe les grandes orientations à suivre dans le domaine environnemental. Une lettre précisant les engagements en termes de Qualité et d'Environnement a été diffusée à tous les collaborateurs de cette direction. Les impacts environnementaux sont pris en compte dans la conception des produits (type de papier utilisé, emballage, distribution utile). Le sujet est abordé systématiquement lors des séminaires annuels.

3. Reporting RSE 2016

3.1 Démarche de reporting

Le décret d'application de la loi Grenelle 2 requiert de certaines sociétés de publier annuellement des informations sur différentes thématiques sociales, environnementales et sociétales. Afin de répondre de façon complète aux exigences de ce décret, SoLocal Group a décidé en 2012 de renforcer sa communication sur les informations extra financières dans son Document de Référence.

Ce sont l'ensemble des actions liées aux engagements RSE qui sont présentées dans ce rapport RSE, au titre de l'information et du dialogue avec les parties prenantes. Les indicateurs de responsabilité sociale, environnementale et sociétale publiés portent sur des périmètres qui évoluent chaque année et qui peuvent varier selon les indicateurs.
Les indicateurs sociaux portent sur les périmètres SoLocal Group et PagesJaunes.

Sur les autres indicateurs, les périmètres sont précisés dans la note méthodologique en annexe. Un référentiel de reporting explicitant le périmètre et les indicateurs RSE publiés dans ce Document de Référence est disponible sur demande auprès du Service RSE.

Un nouvel auditeur, le Cabinet Saint Front, a été désigné Organisme Tiers Indépendant pour réaliser la vérification des informations RSE en application des dispositions de la loi Grenelle II. A ce titre, il a réalisé un rapport de vérification présenté en annexe de ce chapitre qui comporte une attestation de présence des informations sociales, environnementales et sociétales requises ainsi qu'un avis sur la sincérité de ces informations.

3.2 Données générales

3.2.1 Données administratives sur les ICPE

SoLocal Group possédait fin 2016 une seule installation classée pour la protection de l'environnement sous le régime de Déclaration qui concerne le data center de Rennes. Le Groupe n'est plus locataire du site de Sèvres où il y avait une autre ICPE depuis mai 2016.
Sur le site de Rennes, la seule activité classée est le stockage de produits de type chlorofluorocarbures, halons et autres carbures et hydrocarbures halogénés.

3.2.2 Données financières sur les provisions et garanties pour risques en matière d'environnement

Il n'existe aucune provision ou garantie pour risques en matière d'environnement. Le Groupe n'a identifié aucun contexte où de telles provisions ou garanties seraient nécessaires.

Responsabilité sociale

SoLocal Group offre à près de 5 000 collaborateur·rice·s un environnement de travail dynamique et des perspectives d'évolution stimulantes. Celles-ci sont rendues possibles grâce aux différentes activités du Groupe, qui reposent sur une grande diversité de métiers et des implantations régionales et internationales.

La politique de Ressources Humaines décline et accompagne la mise en œuvre de la stratégie et des engagements RSE de SoLocal Group. Elle concerne dans ses grands principes tout.e.s les collaborateur·rice·s du Groupe, quel que soit leur statut et leur métier.

1. Partage des valeurs du Groupe

Client, Equipe, Intégrité, Innovation, Agilité : ce sont les 5 valeurs qui ont été retenues fin 2013 au terme d'un processus participatif auprès des collaborateur·rice·s du Groupe. Elles représentent un référentiel commun sur lequel s'appuyer alors qu'une nouvelle culture d'entreprise plus transversale, plus fluide, plus réactive, plus digitale est installée.

Comme un mot peut représenter des réalités différentes d'une personne à l'autre, chaque valeur est accompagnée de deux boosters. Leur but : rendre les valeurs facilement applicables au quotidien.

Client : soyons passionnés ! Rendons nos clients heureux !
Equipe : soyons engagés ! Agissons avec courage !
Intégrité : faisons et inspirons confiance ! Soyons exemplaires !
Innovation : inventons et simplifions ! Visons l'excellence !
Agilité : osons ! Allons à l'essentiel !

3. Politique de l'emploi et employabilité

3.1 Effectifs et rémunérations

3.1.1 Détail des effectifs

Détail des effectifs au 31/12

	SoLocal Group			PagesJaunes		
	2014	**2015**	**2016**	**2014**	**2015**	**2016**
Effectif global inscrit	5 482	5080	4969	4 423	4028	3944
France	*5 008*	*4556*	*4472*			
International	*474*	*524*	*497*			
Effectif ETP	4 802	4493	4386	3 789	3495	3410
Effectifs inscrits commerciaux terrain	1 568	1341	1335	1 421	1245	1228
Effectifs inscrits télévendeurs	957	812	788	846	708	689
Effectifs inscrits non commerciaux	2 957	2927	2846	2 156	2075	2027
Effectifs en CDI	5 422	5053	4934	4 386	4013	3927
Pourcentage de CDI	99%	99%		99%	99%	99%
Part de cadres supérieurs / effectif total	3,2%	3,2%				

La baisse des effectifs est en partie imputable au Plan de Sauvegarde de l'Emploi (PSE) et au Plan de Départs Volontaires (PDV). Dans le cadre du plan de réduction des coûts annoncé en avril 2015, SoLocal Group a cédé la filiale Sotravo en 2016.

Age et ancienneté moyens au 31/12

	SoLocal Group		
	2014	**2015**	**2016**
Age moyen	40,9	40,9	41,1
Ancienneté moyenne	10,9	11,0	11,2

Organisation du temps de travail au 31/12

	SoLocal Group		
	2014	**2015**	**2016**
Part des personnes travaillant à temps partiel	5,9%	6,5%	6,3%

L'accord sur le temps de travail donne la possibilité aux salarié·e·s de SoLocal Group qui le souhaitent, et selon les modalités définies dans l'accord, de bénéficier du travail à temps partiel. Le congé parental fait partie des motifs de temps partiel.
Les salarié·e·s à temps partiel sont représenté·e·s dans tous les domaines et métiers : Commercial, Support, Production et Systèmes d'Information.
Le volume de salarié·e·s à temps partiel est assez stable autour de 6% des effectifs globaux. Pour PagesJaunes, 6,2% des salarié·e·s travaillaient à temps partiel fin 2016.

3.1.2 Embauches, turnover et départs

Détail du turnover

	SoLocal Group		
	2014	**2015**	**2016**
Turnover global	12,4%	17,7%	16,5%

Le taux de rotation des effectifs est en léger retrait en 2016. Hors Plan de Sauvegarde de l'Emploi (PSE) et Plan de Départs Volontaires (PDV), le taux est de 12,8%.

	PagesJaunes		
	2014	**2015**	**2016**
Turnover des commerciaux·ales télévendeur·se·s	23,8%	31,2%	26,2%
Turnover des commerciaux·ales hors télévendeur· se·s	4,7%	20,0%	6,7%
Turnover des non commerciaux	7,0%	6,8%	8,5%

En 2016, les taux de rotation des commerciaux PagesJaunes sont moins impactés par le PSE qu'en 2015. Hors PSE, le taux de rotation des commerciaux télévendeurs est de 26,5% et celui des commerciaux terrains de 5,5%.

Embauches et départs par type de motifs

	SoLocal Group			PagesJaunes		
	2014	**2015**	**2016**	**2014**	**2015**	**2016**
Nombre d'embauches de salarié·e·s en CDI au cours de l'exercice	1158	592	749	814	280	343
Nombre de départs CDI dus à la fin de la période d'essai	250	207	225	162	125	109
Part sur l'ensemble des départs	*39%*	*22%*	*27%*	*44%*	*19%*	*25%*
Nombre de départs CDI volontaires (tout départ initié par le salarié)	177	296	270	86	165	112
Part sur l'ensemble des départs	*28%*	*32%*	*33%*	*23%*	*25%*	*26%*
Nombre de départs CDI non volontaires (tout départ initié par l'entreprise)	206	429	330	120	363	211
Part sur l'ensemble des départs	*33%*	*46%*	*40%*	*33%*	*56%*	*49%*
Nombre total de départs CDI	633	932	825	368	653	432

Les embauches en France ont augmenté (+51%) et ont diminué à l'international (-16%). Pour PagesJaunes, il y a eu une augmentation de 42% des embauches de télévendeurs. Les départs volontaires en France sont en retrait (-35%) mais en augmentation à l'international (+62%).

3.1.3 Rémunérations des collaborateur·trice·s

La politique de rémunération de SoLocal Group en France se compose d'un ensemble d'éléments de rémunération directs et indirects et d'avantages sociaux. Ces éléments font l'objet de comparaisons externes régulières.

La rémunération fixe est versée sur 12 ou 13 mois selon les fonctions. Diverses primes sont versées selon les statuts (prime d'assiduité, prime d'ancienneté, prime de vacances, prime enfant, prime transport brut,...).

Les rémunérations variables se basent sur l'atteinte d'objectifs fixés selon les statuts. Par exemple :

- pour les équipes commerciales : croissance du chiffre d'affaires, la qualité et l'efficacité opérationnelle, etc....
- pour les directeur·rice·s : objectifs liés à des indicateurs financiers, à la transformation des systèmes d'information, aux ressources humaines et des objectifs personnels.

La rémunération indirecte et les avantages sociaux comprennent des dispositifs d'épargne salariale, de protection sociale et d'autres avantages.

Concernant, l'épargne salariale, un accord Groupe France encadre les différents dispositifs :

- Participation : un accord Groupe a été signé en 2006 et s'applique à l'ensemble des sociétés françaises du Groupe ayant adhéré à cet accord. Il prévoit un calcul dérogatoire de la réserve spéciale de participation qui s'applique s'il est plus favorable que la formule légale

- Plan d'Epargne Groupe (PEG) et Plan d'Epargne de Retraite Collective (PERCO) : ces dispositifs sont accessibles à l'ensemble des salarié·e·s du Groupe, sous réserve d'une ancienneté de 3 mois
- Abondement : pour faciliter la préparation de la retraite, le Groupe SoLocal apporte annuellement sa contribution financière au PERCO avec le versement d'un abondement qui complète les versements effectués par les salarié·e·s (participation et/ ou versements volontaires).

Concernant la protection sociale :

- Couverture Santé & Prévoyance : un régime unique pour l'ensemble des collaborateur·trice·s du Groupe en France, en grande partie financé par le Groupe
- Retraite : les cadres de l'ensemble du Groupe en France bénéficient d'une retraite supplémentaire dite « Article 83 ». La cotisation est de 5,5% sur la partie du salaire brut supérieure au plafond annuel de la Sécurité sociale et est prise en charge aux 2/3 par l'entreprise.

Des dispositifs allant au-delà de la réglementation existent dans les filiales étrangères (Orbit Interactive, Digital to Store UK, QDQ, etc.).

D'autres avantages sociaux existent au sein du Groupe :

- Conciergerie d'entreprise : le Groupe a mis en place sur certains sites un service de conciergerie physique permettant aux collaborateur·trice·s de bénéficier d'un ensemble de services "vie pratique" au sein de l'entreprise (pressing, cordonnerie, repassage, retouche, etc.)
- Tickets-restaurant / restauration d'entreprise : selon les sites, les collaborateur·trice·s peuvent bénéficier de tickets-restaurant sous format papier ou électronique (carte TR) et/ou accéder au restaurant d'entreprise. C'est un avantage en grande partie financé par l'entreprise
- Comité d'Entreprise (PagesJaunes, SoLocal Holding, Mappy, SOLOCAL MS, Clic RDV) : l'entreprise verse au comité d'entreprise une dotation annuelle pour financer les œuvres sociales, sportives et culturelles de ses collaborateur·trice·s
- Action Logement (PagesJaunes, SoLocal Holding, PJOM, Mappy, SoLocal Marketing Services) : des organismes interviennent aux côtés des collaborateur·trice·s à chaque étape du parcours résidentiel (recherche de logement locatif, financement du dépôt de garantie, acquisition d'un logement, financement de travaux...)
- Médaille du travail (PagesJaunes et holding)
- Temps de travail & Congés PagesJaunes : en plus des 25 jours de congés payés légaux, les collaborateur·trice·s bénéficient selon leur statut de jours liés au fractionnement de leurs congés, de ponts offerts par l'entreprise, de jours de congés pour évènements familiaux (naissance, mariage ou PACS, déménagement), de jours de RTT, de congés d'ancienneté, de jours de compensation horaire selon le statut
- Compte Epargne Temps : un accord Groupe France a mis en place un Compte Epargne Temps. Il permet, sous réserve d'un an d'ancienneté, d'accumuler des droits à congé rémunéré ou de bénéficier d'une rémunération immédiate ou différée, en contrepartie des périodes de congés ou de repos non prises.

Les Ressources Humaines réalisent depuis 2012 le Bilan Social Individuel qui vise à apporter aux salarié·e·s une plus grande transparence sur l'ensemble des éléments constituant leur rétribution (rémunération directe : salaire fixe, rémunération variable, primes diverses, épargne salariale, protection sociale, congés, et autres éventuels avantages sociaux : restaurant d'entreprise, tickets restaurant, conciergerie d'entreprise...).
Présenté sous forme de portail en ligne, ce bilan est désormais étendu à l'ensemble des filiales du Groupe en France. En 2016, le support a été consulté, au moins une fois, par 58,1% des salarié·e·s concerné·e·s.

3.2 Impliquer les collaborateur·trice·s dans la transformation du Groupe

3.2.1 Développement des collaborateur·trice·s

3.2.1.1 Programmes de formation

En 2016, la formation était au service de la nouvelle ambition de l'entreprise « Conquérir 2018 » avec pour objectif le développement des compétences digitales, techniques et comportementales. L'innovation a été aussi pédagogique avec des nouveaux formats de formation mêlant présentiel et digital (e-learning, Moocs, etc). Ainsi, les principales orientations se sont déclinées autour de trois thèmes :

- Tous digital

La Direction Générale a donné le cap du « Tous Digital » dès 2015. A fin 2015, plus de 50 % des collaborateur·rice·s de l'entreprise avaient suivi une formation de la « Digital Academy ».
En 2016, les efforts dans ce domaine ont été poursuivis afin que l'ensemble des collaborateur·rice·s de l'entreprise aient accès à une session adaptée à leur niveau sur la culture digitale, les métiers et les enjeux du digital ainsi que les perspectives d'évolution du Web dans les années à venir. Au total, plus de 4000 collaborateur·rice·s ont eu accès à différents modules de formation digitale et 136 candidats ont obtenu une certification.

- Manager le changement

En 2016, l'objectif principal en matière de management était d'accompagner les managers dans leur rôle de promoteur·rice·s du changement.
Les formations ont été animées par plusieurs prestataires spécialisés dans les domaines de la transversalité, du management à distance, de la santé au travail et de l'organisation du travail.

- Accompagner les évolutions des emplois, des compétences et des organisations

En 2016, l'entreprise a poursuivi l'adaptation de son organisation pour développer son efficacité : formation sur l'agilité technique et managériale, renforcement des compétences techniques et l'accompagnement de ses collaborateur·rice·s vers une approche moins spécialisée et donc plus transversale de leur fonction.

Expérimenter de nouvelles approches : le co-développement
SoLocal Group anime un programme relatif au co-développement. Il propose aujourd'hui à l'ensemble des managers volontaires de pratiquer cette approche qui permet un échange d'analyses

et de pratiques sur les problèmes ou les questions liés à l'activité. Des facilitateurs internes ont été formés à la technique et à la pratique du co-développement pour animer ces groupes.

Formation des collaborateur·rice·s

	SoLocal Group			PagesJaunes		
	2014	2015	2016	2014	2015	2016
Nombre d'heures de formation dispensées	172	139	101	162 485	116	87
au cours de l'exercice	894	802	500		963	253
Nombre de collaborateurs formés	3 916	4 432	3 128	3 465	3 875	2 752
Nombre d'heures de formation moyen par collaborateur formé	44	32	32	47	30	32
Pourcentage de la masse salariale consacrée à la formation	3,9%	4,0%	4,0%	4,5%	4,4%	4,4%

A compter de 2016, certaines formations internes sont dispensées principalement via du elearning ou du webinar et n'apparaissent pas dans les données ci-dessus.

2.2.1.2 Parcours professionnel

Les salarié·e·s sont les premiers acteurs de leur évolution professionnelle. Pour cela, ils·elles doivent bénéficier des informations pertinentes leur permettant de se renseigner sur les dispositifs d'accompagnement, les métiers du Groupe, les postes disponibles...

Ces informations sont à leur disposition dans l'Intranet et mises à jour en fonction des évolutions de la législation et de l'actualité du Groupe. Les collaborateur·rice·s y retrouvent notamment toutes les informations relatives au développement professionnel (dispositifs de formation, cursus de formation, politique de mobilité, fiche métiers et passerelles possibles...) ainsi que les campagnes d'entretiens : entretien professionnel, entretien d'évaluation, entretien de fixation des objectifs.

SoLocal a toujours accordé une place importante à l'entretien professionnel ; c'est le support qui permet à chaque collaborateur·rice de réfléchir sur les formations à inscrire au plan de formation de l'année suivante. Depuis la réforme de mars 2014, l'accent sur cet entretien a été renforcé au travers de communications spécifiques (via Intranet et newsletters internes) afin de rappeler ses objectifs :

- faire le point sur les activités des salarié·e·s,
- échanger sur leurs attentes et besoins en lien avec leur projet professionnel,
- Le cas échéant, les informer sur les différents dispositifs mobilisables pour construire un projet professionnel, déterminer les actions à mettre en œuvre en vue de la réalisation de ces projets, définir les modalités d'accès à la formation professionnelle.

Par ailleurs, soucieuses d'apporter un accompagnement pour les collaborateur·rice·s dans la gestion de leurs carrières et de contribuer à la croissance du Groupe, des Talents Reviews ont été mises en place d'abord auprès des populations non commerciales puis vers l'ensemble des collaborateur·rice·s. Suite à ces revues, une série d'actions tant individuelles que collectives ont été déployées pour les différentes populations de talents : coaching, cursus digital certifiant, learning expedition...

La mobilité interne est aussi un axe important des ressources humaines du Groupe. Elle passe par une politique dédiée et notamment la mise en place dès 2012 d'un portail en ligne, l' « espace Emploi » accessible via l'intranet et enrichi régulièrement de nouvelles fonctionnalités. Les collaborateur·rice·s peuvent par exemple y mettre à jour leur curriculum vitae, postuler aux offres internes ou encore mettre un système d'alerte pour les opportunités de postes dans les filières métiers qui les intéressent. Les candidatures des salarié·e·s sont privilégiées par rapport aux candidatures externes. Des communications sont régulièrement faites en interne via la newsletter interne, afin d'afficher les opportunités de postes à pouvoir.

2.2.2 Vers une culture d'entreprise digitale

2.2.2.1 Eureka : l'innovation collaborative au service du management

Depuis septembre 2010, le programme d'innovation collaborative Eurêka permet aux collaborateur·rice·s d'être acteurs de la transformation du Groupe. Ce programme vise à libérer la créativité des collaborateur·rice·s en vue d'améliorer les processus internes et de réfléchir à de nouveaux produits et services. Réunis sur une plateforme intranet collaborative « Eurêka », les collaborateur·trice·s du Groupe forment une communauté virtuelle centrée sur l'innovation.

Depuis la création du projet, près de 5800 idées ont été publiées par les collaborateur·trice·s et plus de 75% de l'effectif cible se sont connectés à la plateforme au moins une fois. Cet engouement des salarié·e·s s'explique par la visibilité donnée à une idée ou à un concept personnel, par la volonté de s'impliquer dans la transformation du Groupe et par la possibilité de s'exprimer sur des questions-clés en dehors de sa ligne hiérarchique.

228 idées inspirées par les collaborateur·rice·s ont déjà été déployées et plus de 37 idées ont été intégrées dans les feuilles de routes des différentes directions pour être ensuite mises en œuvre.

En accompagnant le changement, en transformant les comportements managériaux et en favorisant la transversalité, Eurêka contribue pleinement à la culture d'innovation du Groupe.

2.2.2.2 Digital Makers : les collaborateur·rice·s ambassadeurs de l'e-réputation du Groupe

Lancé en pilote fin mars 2016, le programme « Digital Makers » vise à faire de nos collaborateur·rice·s des ambassadeurs du Groupe sur les réseaux sociaux. Au sein d'une communauté interne, une quarantaine de collaborateur·rice·s se sont porté·e·s volontaires pour booster la visibilité des talents, produits, clients, technos, etc. des différentes entités du Groupe sur les réseaux sociaux. Le Groupe les a formés et accompagnés pour construire leur identité professionnelle sur les réseaux sociaux – renforçant ainsi la maîtrise de leur e-réputation. Dans le même temps, ils se sont révélés être d'excellents relais pour participer au développement de la notoriété du Groupe.

3. Diversité

3.1 Développer l'égalité femmes-hommes

SoLocal Group s'engage à promouvoir la diversité, notamment l'égalité femmes/hommes. Cette politique est formalisée pour chaque filiale avec des accords dédiés.

Pour PagesJaunes, les efforts formalisés dans l'accord sont portés sur 6 axes prioritaires :

- Renforcer la politique de féminisation des recrutements internes et externes
- Renforcer la politique de féminisation des instances dirigeantes
- Renforcer la politique d'accès à la formation professionnelle
- Renforcer la politique d'égalité salariale
- Mieux concilier vie professionnelle - vie privée
- Faire progresser la mixité des Instances Représentatives du Personnel.

Par ailleurs, le Groupe s'est fixé de nouveaux objectifs à horizon 2017 :

- Porter le taux de féminisation des cadres supérieur·e·s à au moins 30%
- Porter le taux de féminisation des conseiller·ère·s commerciaux·ciales à 35 %.

Des accords existent également dans les autres filiales notamment Mappy. Les axes de travail majeurs sont de garantir l'égalité de traitement entre les femmes et les hommes dans les processus de recrutement, de garantir l'égalité salariale et de mieux concilier la vie professionnelle et la vie familiale.

Aussi, conscient que l'égalité femmes/hommes passe d'abord par une conciliation vie privée/vie professionnelle réussie, SoLocal Group a veillé à faciliter les conditions de travail des collaborateur·rice·s et à les adapter en fonction de leurs contraintes personnelles. Ainsi, 100 % des demandes de travail à temps partiel sont accordées.

Caractéristiques des statuts des femmes au 31/12

	SoLocal Group			PagesJaunes		
	2014	2015	2016	2014	2015	2016
Pourcentage des femmes parmi les CDI	50%	51%	52%	50%	51%	51%
Pourcentage des femmes parmi les CDD	68%	48%	57%	73%	60%	59%
Nombre de femmes parmi les cadres supérieurs	49	54	57	36	36	45
Pourcentage des femmes parmi les cadres supérieurs	28%	27%	30%	27%	27%	32%

La part des femmes dans les effectifs totaux est en progression. La proportion du nombre de femmes en CDD par rapport à fin 2015 est en augmentation, en lien avec la hausse des effectifs en CDD. La part des femmes cadres supérieurs a progressé pour Solocal Group et PagesJaunes.

3.2 Intégrer tous les publics

Le Groupe évolue dans un contexte qui bouge : la durée de la vie active s'allonge de plus en plus compte-tenu du vieillissement de la population, et l'accès à l'emploi des jeunes devient plus difficile. SoLocal Group doit donc prendre en considération ces nouveaux paramètres car maintenir la mixité des âges au sein des équipes est un facteur essentiel à la cohésion sociale et à la compétitivité économique.

Un nouvel accord en faveur de l'emploi et du maintien des séniors et relatif aux jeunes au sein de SoLocal Group a été signé fin 2016 avec 4 Organisations Syndicales représentatives. Ce 2ème accord vient asseoir les engagements pris dès 2013 avec le 1er accord intergénérationnel et permet au Groupe de prendre en compte les évolutions législatives intervenues depuis la précédente signature.

3.2.1 Démarche auprès des seniors

Le nouvel accord en faveur de l'emploi et du maintien des seniors et relatif aux jeunes au sein de SoLocal Group, signé fin 2016, permet de poursuivre les actions mises en place avec le précédent accord et intègre quelques nouveautés.

Ainsi, pour les collaborateur·rice·s séniors, il conforte la volonté du Groupe à reconnaitre la valeur de leur expérience et de leur expertise, et à les accompagner au mieux dans l'information et la réflexion de leur seconde partie de carrière.

C'est pourquoi, tenant compte de l'évolution de la législation, le nouvel accord propose d'élargir le Temps Partiel Séniors à la population commerciale et de le prolonger à 5 ans (au lieu de 4 précédemment) la durée maximale possible pour ce dispositif.

D'autres dispositifs sont également mis en place :

- L'entretien de seconde partie de carrière, destiné à faire le point avec le·la collaborateur·rice, au regard de l'évolution des métiers et des perspectives d'emploi dans le Groupe, sur ses compétences et ses besoins en formation et sur sa situation professionnelle. Ces entretiens de carrière se font sur la base du volontariat et sur demande des collaborateur·rice·s auprès de leur correspondant·e des ressources humaines local·e
- Le Bilan Prévisionnel de Retraite : afin d'aider les salarié·e·s seniors de 56 ans et plus à préparer leur retraite, le Groupe s'engage à financer un « Bilan Prévisionnel de Retraite » personnalisé auprès d'un organisme extérieur spécialisé.

3.2.2 Démarche auprès des jeunes

3.2.2.1 Développement de l'emploi des jeunes

Concernant l'insertion professionnelle des jeunes, le nouvel accord en faveur de l'emploi et du maintien des séniors et relatif aux jeunes au sein de SoLocal Group conforte l'attention particulière du Groupe portée sur le recrutement de jeunes talents afin de les aider à développer leur employabilité. Celle-ci s'appuie notamment sur une politique active de relations avec les écoles et universités, qui permet d'accueillir des stagiaires (en stages et alternances), et ainsi accroître la notoriété des métiers et opportunités d'emploi au sein du Groupe.

Sur les populations jeunes, le Groupe s'est donc engagé à :

- Favoriser l'insertion professionnelle des jeunes : il s'agit d'encourager l'accueil de stagiaires et d'alternant·e·s et ainsi, donner à ces jeunes l'opportunité de découvrir un métier et une entreprise. Cette démarche vise également à promouvoir la mixité et la diversité des cursus au sein des équipes
- Développer l'embauche d'alternant·e·s en CDI ou en CDD : l'alternance permet de renforcer le développement professionnel des jeunes au cours de leur formation. Ces contrats ou conventions répondent aux besoins des managers tout en faisant connaître la diversité des métiers du Groupe à un large public. SoLocal Group souhaite augmenter le nombre d'embauches définitives de collaborateur·rice·s en alternance
- Encourager l'échange intergénérationnel : le nouvel accord prévoit que dès l'arrivée des jeunes dans leur nouvelle équipe, leurs responsables leur présentent le·la collaborateur·rice « référent·e », qui sera à ses côtés pour l'accueillir, l'intégrer et l'accompagner durant ses premiers pas dans l'entreprise. Ce·cette référent·e est chargé·e de lui présenter l'entreprise, de l'aider à mieux connaitre son poste et son environnement de travail. L'accord a également créé un dispositif de tutorat, afin de valoriser la transmission des savoirs et des compétences des managers expérimenté·e·s. Le tutorat s'inscrit comme une véritable ambition de l'entreprise de reconnaître l'expérience de ses salarié·e·s seniors, de faciliter l'échange entre générations, de transmettre la culture d'entreprise et d'intégrer les jeunes collaborateur·rice·s dans les meilleures conditions.

Cet accord concrétise donc clairement la volonté du Groupe de favoriser et faciliter l'accès et le maintien dans l'emploi des jeunes générations.
Le Groupe s'est ainsi engagé dans une politique d'accueil des stagiaires études et en alternance (contrats de professionnalisation et contrats d'apprentissage), permettant de développer l'employabilité des jeunes au cours de leur formation. C'est également un vecteur important de développement des relations entre SoLocal Group et le système éducatif national.

En 2016, PagesJaunes a accueilli en France 88 stagiaires (stage d'études), selon les besoins des directions et les capacités d'accueil de l'entreprise. A ce nombre s'ajoutent d'autres stagiaires de plus courte durée (de niveau collège à BAC+2).

Contrats en alternance

	PagesJaunes		
	2014	**2015**	**2016**
Nombre d'embauches de contrats en alternance	61	73	72

Pour la deuxième année consécutive, SoLocal Group s'est vu attribuer le label HappyTrainees pour l'année 2016-2017.
Décerné par meilleures-entreprises.com, le label HappyTrainees est une enquête réalisée chaque année auprès de plusieurs milliers d'étudiant·e·s qui évaluent en fin de missions, l'accueil et l'accompagnement de leurs entreprises respectives, selon 6 critères : l'environnement de travail, le management, la fierté, la motivation, la progression professionnelle et le plaisir.

La stratégie RH et la Marque Employeur du Groupe sont de nouveau récompensées pour la qualité du suivi et de l'encadrement des étudiant·e·s (stagiaires et apprenti·e·s), qui la recommandent à plus de 80%. Cette récompense implique l'excellence de la politique d'intégration des étudiant·e·s stagiaires au sein du Groupe.

3.2.2.2 Relations écoles et universités

Lancés depuis 2014, les partenariats écoles permettent au Groupe de poursuivre sa stratégie de visibilité et de développement de sa notoriété, notamment auprès des étudiant·e·s et des jeunes diplômé·e·s.
A fin 2016, SoLocal Group compte 13 établissements partenaires dont 8 écoles de commerce (EDHEC, KEDGE, Grenoble Ecole de Management, EM Normandie, Skema Business School, HEC, IESEG, ESCP Europe) et 5 écoles IT/Web (Centrale Supélec, EPITECH, ENSAI, ESIEE et Leonard De Vinci).
Dans le cadre de ces partenariats, le Groupe a mis en place des actions de promotion de ses métiers (Corporate talk, journée carrière...) et participe à des forums spécialisés, des challenges... et accueil des jeunes sur des missions de conseil.

D'autres part, fort de la réussite de son hackathon (concours d'innovation) « Digitale Alternance », organisé en 2015 avec l'Ecole 42 sur les métiers de l'Hôtellerie – Restauration, SoLocal Group a réitéré l'expérience en 2016 avec l'Epitech et Agrocampus Ouest en réunissant 56 étudiant·e·s qui ont eu 48 heures pour développer des applications numériques à destination des agriculteurs.
L'équipe gagnante s'est distinguée en développant l'application mobile « La Ferme d'à côté » qui permet de mettre en relation des particuliers et des agriculteurs dans le but de faire découvrir aux particuliers les métiers de la ferme tout en encourageant les circuits courts, la vente directe et les produits locaux.
SoLocal Group souhaite au travers de la Digitale Alternance développer :

- Une pédagogie reposant sur l'acquisition de compétences en situation : le concours amène à faire preuve d'initiative, d'ingéniosité et de créativité ;
- Une pédagogie communautaire : la progression et les corrections se font grâce aux autres étudiant·e·s ;
- Une pédagogie axée sur l'innovation : le concours permet aux jeunes participant·e·s de découvrir ce qu'est l'innovation et comment ils·elles peuvent être moteurs de celle-ci ;
- Une pédagogie basée sur la mixité : le concours fait travailler ensemble des jeunes issus de deux secteurs d'activités différents.

3.2.2.3 Développement de la marque employeur sur les réseaux sociaux

Afin de rendre la marque employeur plus visible en externe et d'être mieux reconnus par les cibles jeunes (19-25 ans), une stratégie de présence active sur les réseaux sociaux est développée depuis novembre 2012 en se basant notamment sur les réalisations internes.
La stratégie éditoriale consiste à :

- Faire connaître le positionnement d'employeur leader du digital
- Montrer concrètement ce que signifie travailler dans le Groupe : les politiques RH, la vie interne, les métiers de nos collaborateur·trice·s ...

- Offrir des opportunités d'emploi, de stage et d'alternance.

Le Groupe est donc présent de manière plus accrue sur les réseaux sociaux professionnels : Linkedin et Viadeo, et a aussi renforcé sa proximité avec les jeunes en étant également présent sur Facebook, Twitter, Yupeek et Wizbii et sur des sites de recrutement spécialisés auprès des jeunes diplômé·e·s comme Jobteaser.

Pour engager le dialogue et rester proche des jeunes, une ligne éditoriale est déclinée en suivant des codes qui leur ressemblent : une tonalité sympathique, des visuels attractifs et des évènements 100% digitaux. Par exemple, au fil de l'eau le Groupe publie sur Facebook, Twitter, Viadeo et Jobteaser des informations sur l'actualité et les opportunités de l'entreprise.

En partenariat avec les community managers des écoles partenaires, des opérations de recrutement digitales spécifiques sont organisées. Comme « l'Ultimate Job Battle », un jeu sur mobile réservé aux étudiant·e·s de l'EM Normandie, lancé en décembre 2016. Les gagnant·e·s seront reçu·e·s en entretien, pour des stages de 6 mois dans le Groupe.

En tant qu'employeur de référence dans l'univers du Digital, nous conseillons également les jeunes qui nous suivent sur les métiers du digital, les formations et la recherche d'emploi. L'opération « #UnePépiteParJour » lancée en décembre 2016 sur Twitter et Facebook par exemple leur offrait des conseils et bons plans pour bien gérer leur carrière.

3.2.3 Emploi des personnes handicapées

SoLocal Group s'engage à promouvoir la Diversité et a initié une politique active sur le handicap dès 2005. Depuis lors, il réaffirme sa volonté sur deux axes prioritaires : d'une part, l'intégration de personnes en situation de handicap (objectif : intégration d'une quinzaine de personnes handicapées par an) et d'autre part, le maintien dans l'emploi des personnes en situation de handicap. Un nouvel accord a été signé le 4 mai 2015 pour 3 ans par 4 organisations syndicales représentatives au sein du Groupe. Cet accord a été agrée par la DIRECCTE (Direction Régionale des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi). Il développe les engagements initiés dans le cadre du premier accord et se veut plus ambitieux pour favoriser l'intégration en CDI de personnes en situation de handicap.

Dans le cadre de l'Accord signé en 2015, le Groupe s'est engagé à intégrer entre 15 et 20 personnes handicapées en 3 ans. Pour réussir cet objectif, le Groupe s'appuie sur le savoir-faire développé en matière d'embauches en contrats de professionnalisation et veille à l'adaptation des postes de travail. Le Groupe s'appuie bien entendu sur des partenaires spécialisés en la matière.
Ainsi, depuis 2010, l'intégration de personnes en situation de handicap par la voie des contrats de professionnalisation participe en grande partie aux engagements de l'accord. Tous les ans, le Groupe intègre 15 personnes handicapées en contrat de professionnalisation. Avec le nouvel accord, le Groupe va plus loin dans ces actions puisqu'il s'est engagé à pérenniser la relation contractuelle au travers de l'intégration en CDI de 15 personnes en 3 ans.

En 2016, la Mission Handicap de SoLocal Group a réalisé plusieurs actions de maintien dans l'emploi qui ont pris différentes formes : adaptation technique au poste de travail, études ergonomiques, actions de formation spécifiques, financement de matériel ou bien financement de transport adapté, accompagnement de démarches...
Le Groupe est attaché à prendre en compte les situations de chaque salarié·e handicapé·e et à répondre aux besoins de compensations nécessaires. Cela peut se traduire par un aménagement de poste technique (via de la mise à disposition de matériel), par un aménagement organisationnel (mise en place du télétravail ou d'aménagement de temps de travail) ou encore par de l'aide « humaine » (comme le recours à des interprètes en langue des signes, de séances d'orthophonie en lien avec le travail, de transport adapté, etc.).
Le maintien dans l'emploi d'un·e· salarié·e handicapé·e peut aussi se faire au travers d'actions de formation et le développement des compétences.
Enfin, le reclassement interne suite à inaptitude prononcée par la Médecine du Travail est une priorité pour SoLocal Group. Dans ce cadre, un groupe pluridisciplinaire peut se réunir pour apporter des pistes de réponses à une situation d'inaptitude déclarée en sus du dispositif légal.
Par ailleurs, le Groupe accompagne également ses salarié·e·s dans leurs démarches d'obtention de la Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé (RQTH).

D'autres actions sont également réalisées pour sensibiliser les collaborateur·rice·s en interne sur le thème du Handicap. Tous les ans, une action de sensibilisation au handicap est proposée à tous les salarié·e·s en vue d'apporter, sur un format événementiel et ludique, les fondamentaux sur le sujet. Ces actions de sensibilisation s'inscrivent dans le cadre de la semaine pour l'Emploi des Personnes Handicapées et la Journée Internationale des personnes handicapées, et sont faites à 2 niveaux :
- jeu-quiz destiné à tous les salarié·e·s du Groupe
- l'organisation d'une journée de sensibilisation
En 2016, des ateliers ont été organisés dans des entités en région et dans le nouveau siège social de Citylights Boulogne qui regroupe près de 2000 salarié·e·s. Ces ateliers ont rencontré un vif succès.
Cette action de sensibilisation permet de rendre visibles à l'interne comme à l'externe (relais de l'événement sur nos réseaux sociaux RH notamment) les engagements du Groupe en tant qu'employeur responsable.

Aussi, SoLocal expérimente le recours au secteur protégé pour des prestations en sous-traitance. Par exemple, le déménagement du siège social a été l'opportunité d'ouvrir un chantier avec les équipes de la direction des achats, de la RSE et de la DRH en vue de faire intervenir un prestataire du secteur protégé en co-traitance pour le nettoyage des locaux en lien avec un prestataire de rang 1. Cette action conjointe a permis de confier 20% de l'activité Nettoyage du nouveau site au secteur protégé et de favoriser le travail en journée.

Taux d'emploi de personnes handicapées

	SoLocal Group		
	2013	**2014**	**2015**
Taux d'emploi de personnes handicapées	3,9%	3,7%	4,6%

En 2016, la mission Handicap de SoLocal Group a réalisé 24 actions de maintien dans l'emploi (adaptation technique au poste de travail, études ergonomiques, actions de formation spécifique, financement de matériel ou de sport adapté, etc.).

4. Qualité de vie et Santé au travail

4.1 Plan d'action

Dans un contexte de profonde transformation de son organisation et de son business model, SoLocal Group a choisi de mettre en place un plan d'action en faveur de la Qualité de Vie et la Santé au Travail (QVST) afin d'accompagner les changements en cours, au plus près du travail réel. Les plans d'action locaux déclinés par les managers sont élaborés dans la multidisciplinarité qu'il s'agisse de leur construction ou suivi des indicateurs de résultats.
En 2016 le plan été déployé sur tout le périmètre du Groupe. Il permet de prévenir les risques psychosociaux (RPS) et de favoriser l'amélioration de la qualité de vie et santé au travail. Il est construit autour de 5 axes et 8 actions prioritaires :

- Accompagner la ligne managériale dans sa dimension de soutien,
- Comprendre et résoudre les problématiques métier,
- Accompagner les acteurs de la santé au travail,
- Sensibiliser les collaborateur·trice·s à la prévention des RPS et à la qualité de vie au travail,
- Renforcer la capacité de détection et optimiser les processus d'alerte et de recours pour une meilleure prévention des RPS.

Les enjeux de ce plan d'action global permettent de concilier un objectif de performance et de bien-être des collaborateur·rice·s.
Par ailleurs, en septembre 2016, la Direction des Ressources Humaines de SoLocal Group et les Organisations syndicales représentatives ont ouvert une négociation sur la santé et la qualité de vie au travail visant à intégrer les dispositifs et actions de prévention déjà existants et à partager sur de nouveaux axes de qualité de vie au travail notamment le droit à la déconnexion et la conciliation vie privée/ vie professionnelle.
La sensibilisation de tous les collaborateur·rice·s à la prévention des RPS et à la qualité de vie au travail est un axe sur lequel SoLocal Group a conduit de nombreuses actions en 2016 afin de rendre les collaborateur·rice·s acteur·rice·s de prévention, mais aussi de leur assurer une information accessible et permanente sur les dispositifs d'écoute et de soutien mis en place dans l'entreprise via l'Intranet du Groupe.

4.2 Suivi de la démarche de qualité de vie et santé au travail

Chaque année, le Groupe mène une enquête d'opinion auprès de l'ensemble des collaborateur·trice·s afin de recueillir leur perception sur leur environnement de travail, leur développement professionnel, l'intérêt de leur travail, la collaboration au sein du Groupe, la stratégie, l'engagement...
Cette enquête annuelle permet à l'ensemble du management d'écouter, de comprendre et d'identifier les priorités et les leviers pour ensuite mettre en place des plans d'actions spécifiques. Elle se déroule en tout anonymat, en ligne et avec l'aide d'un prestataire externe.

L'enquête d'opinion 2016 menée auprès des collaborateur·trice·s en France et à l'international, a permis une mobilisation importante : 76% des salarié·e·s y ont répondu (soit +3% par rapport à 2015).
Parmi les questions sur lesquelles les collaborateur·rice·s sont sollicité·e·s, 17 questions portent sur la qualité de vie et la santé au travail. Les éléments de réponse sur ces dites questions font l'objet d'une analyse spécifique, sont présentés aux CHSCT et managers, et alimentent ainsi les plans d'action déclinés localement par entité ou service.

En 2015, SoLocal Group a réalisé une photographie des risques psychosociaux auxquels sont exposés les collaborateur·rice·s mesurant les contraintes dans le travail, la nature des risques (exigence, autonomie, soutien, sens au travail), les ressentis exprimés.
L'ensemble des expertises menées sur la qualité de vie et la santé au travail sont relayées aux managers et aux CHSCT.
Les données d'absentéisme maladie, lesquelles sont croisées avec d'autres données quantitatives sont suivies trimestriellement par les CHSCT. Selon les situations, une analyse pluridisciplinaire est réalisée avec le manager, le responsable des ressources humaines et le CHSCT.
Le suivi de la qualité de vie au travail s'effectue également à travers la lecture des rapports annuels de la médecine du travail de tous les sites et du service social du travail piloté par une assistante sociale référente.

Taux de fréquence gravité et taux de gravité des accidents du travail

	SoLocal Group			PagesJaunes		
	2014	**2015**	**2016**	**2014**	**2015**	**2016**
Taux de fréquence des accidents du travail	7,3%	7,4%	7,8%	6,5%	7,9%	7,7%
Taux de gravité des accidents du travail	0,4%	1,0%	0,9%	0,5%	1,2%	1,2%

Fort d'un constat de départ, le Groupe s'est engagé dans une démarche de prévention et de réduction de l'absentéisme maladie en élaborant un plan d'action national annexé au contrat de prévoyance et de frais santé en vigueur au sein du Groupe. En 2016, le taux d'absentéisme maladie de SoLocal Group s'est chiffré à 7,1% et pour PagesJaunes à 8,1%.

4.3 Formation des cadres dirigeant·e·s

Le mieux être au travail et le développement de la performance a été porté en 2016 par différentes actions de formation à destination des managers. Un accent tout particulier a été porté à la diffusion des compétences autour de l'engagement de tou·te·s les managers à intégrer le facteur humain au cœur de la performance. Les Top Managers de l'entreprise ont été invité·e·s au cours de l'année 2016 à se questionner sur les pratiques et l'exercice du travail afin qu'ils·elles puissent apporter leur contribution personnelle à l'amélioration de la qualité de vie au travail et de la performance.
Cette démarche engagée auprès des cadres dirigeant·e·s a été relayée auprès des managers de proximité. 300 managers ont été formé·e·s en 2016 à la conduite du changement et à la gestion des situations difficiles en plaçant le facteur humain au cœur de la performance.

De plus, dans le cadre du parcours d'intégration « nouveaux managers », une journée est consacrée au thème de la « prévention des RPS ». SoLocal Group souhaite sensibiliser ses équipes de managers aux risques psycho-sociaux en attirant leur attention sur les enjeux de la prévention primaire, les facteurs de risques et les méthodes de management associées. 50 primo managers ont été formé·e·s à fin 2016.

Afin d'optimiser la chaîne des acteurs de santé au travail, en complément du rôle attendu du manager en ce domaine, les 9 CHSCT régionaux de l'entreprise d'une part et tou·te·s les responsables des ressources humaines d'autre part, ont été formé·e·s à la prévention des risques psychosociaux et au rôle qu'ils doivent tenir parmi les acteurs de santé au travail, notamment dans les situations particulièrement difficiles.

4.4 Actions pour l'amélioration de la qualité de vie

Dispositifs de soutien et d'accompagnement à la prévention des RPS

Au-delà des dispositifs d'écoute et de soutien déjà présents dans l'entreprise (ligne d'écoute psychologique), SoLocal Group a adapté et personnalisé les accompagnements en lien avec le contexte de l'entreprise permettant ainsi de mieux répondre aux situations spécifiques :

- Hotline d'écoute et de prise en charge psychologique par des consultants psychologues spécialistes des situations traumatiques
- Mise à disposition de permanences psychologiques pour prise en charge de situations difficiles
- Dispositif personnalisé de soutien aux managers (dont coaching)
- Accompagnement sur mesure dans des situations de collectifs dégradés
- Médiation dans des situations conflictuelles
- Accompagnement individuel / collectif par l'équipe du pôle QVST

Ateliers de résolution de problèmes

En 2016, des ateliers de résolution de problèmes ont été mis en place afin de parler des situations de travail sous l'angle de la performance, mais aussi de l'amélioration des conditions de travail. Le format consiste à faire travailler les collaborateur·rice·s de manière collaborative afin de trouver des solutions concrètes et simples à mettre en œuvre et de résoudre les problèmes identifiés par le groupe.

Le dispositif d'aide au retour à l'emploi

L'assistante sociale référente de SoLocal Group adresse un courrier à tous les salarié·e·s absent·e·s pour maladie depuis plus 6 semaines afin de les aider dans leur démarche de retour à l'emploi et maintenir le lien social lorsque l'absence se prolonge. L'entreprise a également mis en place un partenariat avec son organisme de prévoyance et un prestataire spécialisé, une démarche personnalisée et globale pour un retour durable à l'emploi des collaborateur·rice·s absent·e·s de longue date.

Télétravail

Le Groupe encourage le télétravail au sein de ses équipes. Ainsi, en 2015, PagesJaunes par exemple a conclu avec ses partenaires sociaux un accord sur le télétravail. Le télétravail est ouvert à tous les

collaborateur·rice·s, sous réserve et que l'exercice du métier soit éligible à ce mode d'organisation du travail et que les outils le permettent. Le télétravail est une réponse aux modes de travail digitaux. Il répond à une demande forte des salarié·e·s qui souhaitent mieux concilier vie familiale et vie professionnelle, réduire leur temps de trajet et la fatigue associée. Le rythme retenu est de 1 à 2 jours de télétravail pas semaine. Il s'agit de plus, dans certains cas, d'un outil de maintien dans l'emploi de catégories de salarié·e·s fragilisé·e·s, comme par exemple les travailleur·se·s handicapé·e·s, seniors éloigné·e·s, etc. A ce jour, plus de 200 collaborateur·rice·s bénéficient du télétravail.

L'exemple du nouveau siège social : Citylights

Concernant les locaux, nos collaborateur·rice·s en Ile-de-France ont rejoint en mai 2016 leur nouveau siège social dans les immeubles Citylights à Boulogne-Billancourt. Ces nouveaux espaces de travail ont été repensés selon les modes de fonctionnement digitaux, et adaptés aux attentes des collaborateur·rice·s, notamment les jeunes générations.

Activités physiques et sportives : un levier de performance pour l'entreprise

SoLocal Group a obtenu en décembre 2014, le Trophée « Sentez-vous sport » dans la catégorie « santé et bien-être » décerné par le Comité National Olympique et Sportif Français (CNOSF). Ce trophée encourage les entreprises à développer la pratique du sport en entreprise pour préserver la santé mais aussi pour accroître la performance sociale et économique de l'entreprise.

Le Groupe a développé un projet fédérateur autour de la pratique de l'activité physique pour lutter contre la sédentarité, prévenir les problèmes physiques comme les troubles musculo-squelettiques (TMS) et développer les « attitudes santé » à travers des actions de sensibilisation.

Les collaborateur·trice·s du siège social ont accès à une salle de fitness intégrée. Des cours collectifs de multiples activités de fitness classique sont dispensés. Des activités de plein air sont également proposées : marche active, course à pieds, participation à des courses solidaires du type la Parisienne, ou l'Odysséa recueillant plus de 100 inscriptions à chaque édition.

Par ailleurs, en juin 2016 près de 350 collaborateur·trice·s se sont donné·e·s rendez-vous pour la troisième année consécutive pour participer au « Move It Day », après-midi dédiée à la course en relais et à d'autres activités sportives.

Près de 650 collaborateur·trice·s au total ont ainsi pratiqué une activité physique ou sportive en 2016 à travers les différentes activités proposées. Des initiatives régionales ont également été encouragées, comme le Lyon by night, le marathon vert de Rennes, les 10 km d'Annecy ou encore le tournoi de football de la télévente de Sèvres.

Par ailleurs, différents modules de formation sur le thème de la Santé sont proposés à l'ensemble des collaborateur·trice·s :

- " Optimiser votre capital santé au quotidien " qui consiste à sensibiliser les collaborateur·trice·s sur l'importance de la prévention en matière de santé pour que ceux-ci puissent prendre en charge le sujet, mesurer les conséquences de leur hygiène de vie et devenir acteurs de leur propre prévention (nutrition, sommeil, mal de dos)
- Module de formation " Sevrage tabagique " pour aider le·la collaborateur·trice à arrêter de fumer.

5. Organisation du dialogue social

Le dialogue social du Groupe a deux dimensions : une dimension Groupe (France) pour certains accords et une dimension par filiale pour les entités concernées. Certaines instances existent même au niveau régional pour la filiale PagesJaunes.

5.1 Droit Syndical

La Direction de PagesJaunes SA a signé un accord le 6 mai 2014 avec les organisations syndicales représentatives les conditions d'aménagement du temps de travail, et des objectifs et de la rémunération des salarié·e·s titulaires de mandats de représentants du personnel. Cet accord a également visé à doter les organisations syndicales représentatives de moyens matériels, financiers et humains pérennes permettant de garantir leur bon fonctionnement et le développement d'un dialogue social constructif.

Les organisations syndicales représentatives au niveau de l'entreprise sont les interlocuteurs naturels et privilégiés de la Direction, pour le développement d'un dialogue social constructif que les parties signataires de l'accord souhaitent développer et renforcer.

Solocal Group réaffirme sa volonté de garantir le bon fonctionnement des Instances Représentatives du Personnel. La négociation collective est une forme déterminante de dialogue social que l'entreprise entend promouvoir afin de prévenir et de résoudre les conflits éventuels.

Par ailleurs, l'entreprise souhaite confirmer son attachement à la liberté d'exercice du droit syndical et sa volonté de la voir respecter. Elle s'inscrit dans une volonté de transparence de l'information et de recherche de solutions constructives afin de s'assurer qu'aucune discrimination fondée sur l'exercice d'un mandat n'a cours ou n'est encouragée.

Elle reconnait comme essentiel à la qualité de la représentation, la conciliation de l'exercice d'un mandat représentatif avec l'activité professionnelle.

Elle réaffirme l'importance de la pleine intégration des salarié·e·s titulaires de mandats dans la vie de l'entreprise et la nécessité de leur permettre de suivre un déroulement de carrière correspondant au développement de leurs compétences.

5.2 Réorganisation de l'activité

Plan de Sauvegarde de l'Emploi

Durant l'année 2013, PagesJaunes a dû procéder à une réorganisation afin de garantir sa pérennité face à un environnement de marché en permanente évolution et de plus en plus concurrentiel.

Un projet d'évolution du modèle et de l'organisation de PagesJaunes a été présenté pour une information et consultation devant les Instances Représentatives du Personnel concernées en septembre 2013. A l'issue de 10 réunions de négociation avec les organisations syndicales menées en parallèle de la procédure d'information et de consultation des CHSCT d'une part et du CE d'autre part, un accord majoritaire portant sur des mesures sociales d'accompagnement déterminant le contenu du plan de sauvegarde de l'emploi a été signé le 20 novembre 2013.

Ce plan prévoyait la suppression de 22 postes intégralement compensée par la création de postes proposés aux salarié·e·s concerné·e·s dans le cadre du reclassement interne. L'objectif était le maintien dans l'emploi dans l'entreprise ou en dehors de l'entreprise (compensé par le financement

de formations). Il n'y a pas eu de licenciements secs et le projet global a été créateur net d'emploi (48 emplois).
Cet accord a fait l'objet d'une décision de validation par la DIRECCTE le 2 janvier 2014, confirmée par le Tribunal Administratif de Cergy-Pontoise par jugement du 22 mai 2014. Cette décision a toutefois été annulée par la Cour Administrative d'Appel de Versailles dans un arrêt du 22 octobre 2014, puis par le Conseil d'Etat pour défaut de caractère majoritaire. L'existence ou le contenu du plan n'étaient donc pas en cause. Ces décisions ne remettent pas en cause la validité de la procédure suivie ni la réalité du motif économique ayant justifié la procédure mise en œuvre par la société PagesJaunes.

Plan de départs volontaires

La réorientation, sur le long terme, des activités de PagesJaunes vers des segments dynamiques et rentables du marché, a supposé des efforts supplémentaires au Plan de Sauvegarde de l'Emploi mis en œuvre en 2014.
L'ambition de la société de faire progresser de 10% son chiffre d'affaires digital à l'horizon 2018, a nécessité la poursuite et l'accentuation des efforts menés en ce sens au cours des dernières années, au travers notamment de la transformation d'un certain nombre de métiers, d'outils et de processus. Ainsi, un plan de départs volontaires (PDV) a été mis en place fin 2015-début 2016 afin d'accompagner les évolutions du marché et la nouvelle organisation de la société.
Le PDV s'est inscrit dans le cadre plus global d'un plan d'amélioration opérationnelle dont l'ambition était de générer 30 millions d'euros d'économies en rythme annuel ; ce plan d'économies comprend le PDV, la réduction des dépenses externes et la cession de certaines filiales. 140 postes étaient éligibles au départ volontaire des salarié·e·s dont l'emploi appartenait à une des catégories professionnelles préalablement déterminées et qui avaient élaboré un projet professionnel. Le nombre de départs ne pouvait pas excéder 140 et 70 % des candidatures l'ont été dans le cadre de départs à la retraite. La mise en place de ce plan a témoigné de la volonté d'éviter les départs contraints et de favoriser la réalisation de projets professionnels externes des salarié·e·s qui le souhaitaient.

5.3 Autres accords :

En 2016, le dialogue social s'est concrétisé par la signature de plusieurs accords au sein de SoLocal Group :

- Accord relatif à la gestion prévisionnelle des emplois, des compétences, des parcours professionnels et à la formation professionnelle
- Accord de groupe instituant des garanties complémentaires « incapacité, invalidité, décès »
- Accord relatif à l'emploi et maintien des seniors et relatif aux jeunes
- Accord de méthode et de moyens pour la négociation d'un accord GPEC
- Avenant n°4 portant révision de l'accord sur la mise en place de systèmes de retraite supplémentaire

Concernant PagesJaunes, il a permis la signature de :

- Accord de méthode sur le délai de consultation du CE de PJSA sur le projet d'accord collectif instituant des garanties complémentaires « incapacité, invalidité, décès » au sein du groupe SOLOCAL
- Accord relatif à la poursuite des mandats de DS et de DP dans le cadre de Citylights le 2 mai 2016 ;
- Avenant à l'accord de méthode et de moyens relatif au projet d'addendum au projet d'évolution du modèle et de l'organisation;
- Avenant n°1 à l'accord relatif au droit syndical au sein de PJSA du 6 mai 2014 pour les populations commerciales vente et télévente du 25 février 2016.

Responsabilité environnementale

SoLocal Group poursuit la gestion écoresponsable de ses activités qui s'intègre dans la culture et la valeur d'intégrité du Groupe. Les objectifs sont également de développer des services permettant aux clients d'agir à leur tour en faveur de l'environnement.

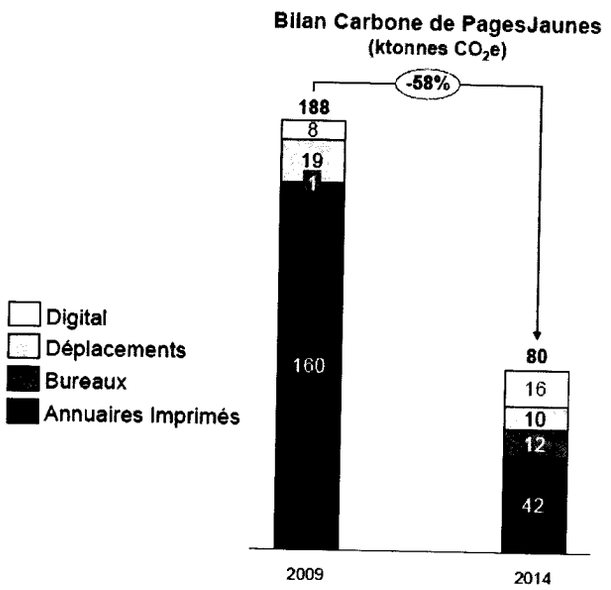
La filiale PagesJaunes a réalisé une mise à jour de son Bilan des Emissions de Gaz à Effet de Serre (BEGES) pour l'année 2014. Les émissions de GES ont été réduites de 58% entre 2009 et 2014, dépassant l'objectif fixé de -50% entre 2009 et 2015. Les actions mises en œuvre ont porté leurs fruits.

Au sein de SoLocal Group, PagesJaunes s'est fixé de nouveaux objectifs pour poursuivre la réduction des émissions de gaz à effet de serre liées à ses activités et s'engage à réduire ses émissions de -30% à l'horizon 2018 par rapport à 2014.
Cet objectif de réduction 2014-2018 couvre les trois périmètres d'émissions de gaz à effet de serre définis par le GHG Protocol.
SoLocal Group a développé une stratégie d'adaptation au changement climatique à travers sa démarche environnementale sur les annuaires imprimés, le développement de la recherche de professionnels écoresponsables et la certification environnementale de ses bâtiments.

1. Impact des activités

1.1 Bilan des émissions de gaz à effet de serre de PagesJaunes 2009-2014

Détail des principaux postes d'émissions de gaz à effet de serre de PagesJaunes entre 2009 et 2014 (scopes 1 à 3)

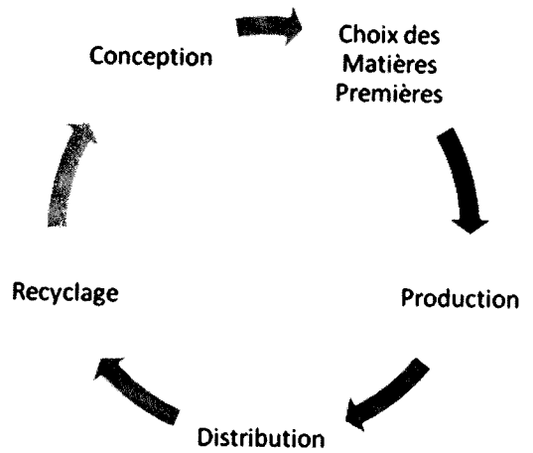


Les émissions liées aux Annuaires Imprimés comprennent tout le cycle de vie des annuaires, de la fabrication au recyclage. En dehors de la baisse des volumes liée à l'activité, les efforts réalisés en termes d'écoconception des annuaires et d'optimisation de la distribution expliquent la baisse des émissions sur ce poste.
Les émissions liées aux déplacements comprennent les déplacements professionnels de tous les salariés : en voitures de fonction, avion, train, etc. ainsi que les déplacements domicile-travail. L'étude de ce poste a gagné en précision entre 2009 et 2014.
Les émissions liées à la vie dans les bureaux incluent notamment les consommations d'énergie des bâtiments de bureaux, les achats de prestations intellectuelles et de fournitures, les repas des collaborateurs, la production de déchets ou encore les fluides frigorigènes. L'ajout de nouvelles catégories d'émissions dans le bilan 2014 explique la hausse sur ce poste par rapport à 2009.
Les émissions liées au digital comprennent les consommations d'énergie des datacenters, l'impact du matériel informatique ainsi que l'impact des utilisateurs des services digitaux de PagesJaunes. La consommation des datacenters étant suivie depuis plusieurs années, c'est principalement l'inclusion de l'impact des utilisateurs des services digitaux PagesJaunes qui explique l'augmentation sur ce poste. Ce point a été approfondi avec un expert du numérique responsable, Frédéric Bordage de Greenit.fr, en coopération avec le cabinet PwC. D'après leur analyse, l'impact environnemental du matériel utilisé par PagesJaunes, et surtout, par ses utilisateurs, est un point déterminant. En effet, la fabrication d'un équipement (ordinateur, tablette, mobile) a un impact très significatif en matière d'émissions de Gaz à Effet de Serre. C'est pour cette raison que PagesJaunes a mis en place une démarche d'écoconception digitale de son nouveau site pagesjaunes.fr. Cette démarche permet que le site soit consulté depuis tout type de terminal avec des performances optimales afin d'éviter de renforcer l'obsolescence de plus en plus rapide des terminaux des utilisateurs. Sur près de l'ensemble de l'année 2016 le site pagesjaunes.fr est cité dans le top 10 des sites les plus performants[6].

1.2 Annuaires imprimés

1.2.1. Système de Management Environnemental

[6] Source : Journal du Net



Les efforts de réduction de l'impact environnemental des annuaires imprimés constituent une démarche globale qui s'inscrit sur l'ensemble du cycle de vie : de la conception des documents à leur recyclage en fin de vie.

En cohérence avec l'ensemble de sa démarche, la Direction des Annuaires Imprimés de PagesJaunes a décidé en 2009 la mise en œuvre d'un système de management environnemental destiné à encadrer ses efforts pour réduire les impacts environnementaux de ses activités. Ce système de management a été certifié selon la norme ISO 14001. Cette certification couvre l'ensemble du périmètre de conception, de production et de distribution des annuaires imprimés.

Cette démarche a permis d'inclure dans tous les processus de la Direction des Annuaires Imprimés une composante environnementale. Elle vise à mesurer et maîtriser les impacts environnementaux des activités relevant de sa responsabilité, tout en étant conforme aux textes et règlements en vigueur.

Sur le plan juridique, la mise en place de l'ISO 14001 a consisté à:

- identifier tous les textes règlementaires relatif au domaine du Groupe et ceux s'appliquant aux missions du Groupe
- mettre en place une veille règlementaire surveillant l'évolution de ces textes.

Sur le plan opérationnel, elle a contribué à :

- identifier à l'intérieur de chaque processus les activités susceptibles d'avoir un impact environnemental significatif
- définir un plan d'actions annuel (Plan de Management Environnemental) pour déployer des actions visant à réduire les impacts environnementaux significatifs des activités tout en se conformant aux obligations des textes règlementaires en vigueur. Ces plans d'actions sont suivis annuellement via des indicateurs examinés en Comité Environnemental.

La démarche environnementale des Annuaires Imprimés intègre ses fournisseurs. Tous sont régulièrement informés des attentes de PagesJaunes. Pour ce faire, la politique environnementale leur a été communiquée qu'ils soient papetiers, imprimeurs, distributeurs ou prestataires

d'expédition. Par ailleurs, tous les fournisseurs papetiers et les imprimeurs de PagesJaunes sont certifiés ISO 14001.

L'empreinte carbone des Annuaires Imprimés a ainsi baissé d'environ 74% entre 2009 et 2014. Cette baisse s'explique à hauteur de 34% par les efforts d'éco-conception réalisés pendant cette période et décrits dans les paragraphes suivants. Le reste de la baisse s'explique par la diminution des volumes produits et l'optimisation de la distribution.

1.2.2 Démarche et indicateurs

1.2.2.1 Conception

La première étape ciblée dans la démarche de réduction des impacts concerne la conception des annuaires. La Direction Marketing des annuaires imprimés est responsable de la conception des ouvrages. A ce titre, elle est partie prenante dans les choix réalisés en matière de définition des formats d'annuaires, de mise en page des informations, de colorimétrie du fonds de page, des types de papier utilisés, etc.

A travers le Plan de Management Environnemental, différentes actions ont été étudiées et mises en place par la Direction des Annuaires Imprimés :

- réduction de la densité de jaune dans les fonds de page des annuaires PagesJaunes
- révision du format pour limiter la rogne chez les imprimeurs
- révision du grammage papier des annuaires : passage d'un papier 36g à un papier 34g réduisant leur poids et donc le tonnage à transporter
- étude relative à la réduction de l'épaisseur des films d'emballage pour en limiter la consommation.

1.2.2.2 Choix responsable des matières premières

Le choix des matières premières pour les annuaires constitue la deuxième étape incontournable du cycle de vie sur laquelle PagesJaunes concentre ses efforts pour limiter l'impact environnemental de ses ouvrages. Matériau principal des annuaires, le papier représente un poste d'achat stratégique pour lequel il convient donc d'assurer un approvisionnement durable et responsable. A ce titre, PagesJaunes associe ses fournisseurs papetiers à sa démarche.

En effet, si le papier acheté par PagesJaunes pour les annuaires n'est pas certifié PEFC ou FSC, il comporte en revanche 100 % de fibres recyclées sur l'édition 2016. Par ailleurs, les papetiers avec lesquels travaille la Direction des Annuaires Imprimés ont mis en place une politique de gestion durable qui consiste à garantir que les approvisionnements en bois sont rigoureusement identifiés, suivis et que les déclarations relatives à la gestion forestière sur les produits sont fiables.

Notons également que les avis de passage laissés par les distributeurs sont à 100 % imprimés sur du papier PEFC. Il en est de même pour les affichettes apposées dans les immeubles au moment de la distribution des annuaires imprimés.

1.1.2.3 Fabrication

Production et diffusion des annuaires imprimés

			PagesJaunes	
	2014	**2015**	**2016**	**ΔN-1**
Consommation d'encre (Tonnes)	400,4	323,3	195,5	-39%
Consommation de papier (milliers de tonnes)	19 ,5	16,3	10,8	-34%
Papier diffusé (milliers de tonnes)	16,4	13,6	9,2	-32%
Nb d'annuaires imprimés produits (millions)	28,8	27,0	21,5	-20%

La baisse des paginations et l'optimisation des formats expliquent la baisse accélérée des consommations d'encre et de papier.

La démarche environnementale de la Direction des Annuaires Imprimés s'appuie également sur l'imprimeur chez qui sont produits les annuaires. Une attention particulière est donc portée sur son aptitude à obtenir et maintenir des certifications environnementales. Aujourd'hui, l'imprimeur est titulaire de nombreuses certifications comme l'ISO 9001 (management de la qualité), l'ISO 14001 (management environnemental), l'EMAS (Règlement Européen d'Eco-audit) ou les certifications de la traçabilité de la matière bois : PEFC et FSC. La gestion des risques est intégrée et gérée au travers des certifications obtenues.
De plus, l'imprimeur est audité régulièrement par le service Qualité de la Direction des Annuaires Imprimés. A cette occasion, il présente son bilan environnemental. Un échange sur des pistes d'amélioration et des actions à venir est également effectué. Parmi ces actions, une étude globale relative aux transports (fret) a été menée, en intégrant l'ensemble des contraintes pour limiter au maximum l'impact environnemental de ce poste.
Enfin, le contrat imprimeur stipule des quantités contractuelles de papier consommable pour la fabrication des annuaires. Pour inciter l'imprimeur à maîtriser sa consommation de papier, le dépassement de cette consommation crée un malus qui se traduit par une pénalité financière. La sous-consommation de papier donne droit au versement d'une prime par PagesJaunes.

1.1.2.4 Optimisation de la diffusion

La distribution des annuaires fait également l'objet d'une attention particulière visant à limiter les consommations de papier et d'emballages et à diffuser les annuaires aux personnes qui le souhaitent.
En effet, PagesJaunes favorise l'utilisation d'emballages non polluants ou recyclables pour les paquets distribués. La baisse du poids des annuaires facilite leur distribution directement en boîte aux lettres et permet de réduire l'utilisation des sacs pour la distribution, la baisse des volumes d'annuaires permet également d'économiser les films de protection utilisés.

De plus, PagesJaunes continue les opérations de consultation préalable à la distribution pour savoir si les personnes souhaitent recevoir les annuaires imprimés. Ces opérations téléphoniques portent sur les résidentiels recensés dans la base de distribution de PagesJaunes (hors DOM et Corse).

Toutefois, dans les zones à forte densité démographique, la proportion d'annuaires distribués par rapport à la population recensée est évaluée sur la base d'études menées par la Direction des Annuaires Imprimés et non via ces opérations téléphoniques.
Depuis la mise en place de ces opérations de consultation, près de 15,1 millions de foyers ont été consultés. Le taux de demande des annuaires est en moyenne de plus de 68,76%, y compris en région parisienne.
Le site « recevoirmesannuaires.pagesjaunes.fr », ouvert en septembre 2008, permet à chacun, particuliers comme professionnels de recevoir à leur guise les annuaires dont ils ont besoin via un outil de prise de commande en ligne.
Par ailleurs, PagesJaunes travaille en permanence à l'amélioration de la qualité des adresses figurant dans sa Base Distribution afin de fiabiliser la distribution et de réduire les coûts de non qualité.
Ces opérations de consultation des foyers se poursuivent pour l'édition 2017 et se complètent par deux actions spécifiques. La première, vers les foyers résidentiels ayant répondu « OUI » aux opérations menées en 2014. Cette action a pour but de confirmer ou d'infirmer les choix de ces résidentiels. La seconde, une action vers les foyers résidentiels injoignables aux opérations menées de 2011 à 2014 afin de tenter de recueillir leurs souhaits de réception ou non de l'annuaire.

1.1.2.5 Recyclage des annuaires

Parallèlement, le Groupe est sensible au devenir des annuaires imprimés périmés et partage les principes de responsabilité élargie du producteur. Le Groupe participe activement aux actions d'Ecofolio, l'éco-organisme qui organise et finance le recyclage du papier. Le montant estimé de la contribution financière dont PagesJaunes est redevable au titre de l'année 2016 est de 320 000 euros HT.

Enfin, toujours dans l'optique de favoriser le recyclage des annuaires périmés, PagesJaunes a diminué l'encrage des fonds de pages des annuaires PagesJaunes, ce qui a permis de réduire la consommation d'encre de façon significative. En avril 2012, le Conseil d'Administration de REVIPAP (groupement français des papetiers utilisateurs de papiers recyclables) a finalement modifié la classification des annuaires passant désormais de la catégorie « produits tolérés » à « produits acceptés » pour les centres de tri.

Par ailleurs, notons qu'une partie du papier acheté est récupérée par l'imprimeur lors de la fabrication et de l'impression des annuaires pour être ensuite recyclée. De plus, les annuaires excédentaires en fin d'édition font l'objet de récupération/recyclage par des entreprises spécialisées dans la gestion des déchets.

1.2 Technologies numériques

SoLocal Group se préoccupe de l'impact environnemental de ses activités numériques qui représentent près de 80% de son chiffre d'affaires en 2016.
Ainsi, les actions de sensibilisation à l'éco-conception digitale et à l'accessibilité numérique continuent en interne comme en externe.
Par ailleurs, de nombreux processus de dématérialisation sont mis en place au sein du Groupe (chaine de la commande à l'encaissement des clients, fiches de paie des collaborateurs, portail

d'achat avec les fournisseurs, tickets restaurants ...). SoLocal Group a réalisé une étude d'impact de l'un de ses projets afin de s'assurer de la mise en place de bonnes pratiques dans le but de limiter les impacts environnementaux.
Pour participer aux réflexions du marché sur ce sujet, SoLocal Group est membre du Club Green IT avec d'autres grandes entreprises françaises.

1.2.1 Datacenters

Les filiales PagesJaunes, Mappy, SOLOCAL MS et QDQ, utilisent des datacenters. La consommation électrique des datacenters est chaque année optimisée dans un contexte d'augmentation du nombre de serveurs pour servir les nouveaux projets et applications. Les mesures mises en place concernent :

- L'aménagement spécifique des locaux pour permettre un refroidissement des installations plus efficace (réaménagement des salles, confinement, filtres anti-UV)
- Le remplacement des serveurs par des machines moins consommatrices d'énergie et moins génératrices de chaleur
- Le déploiement massif de la virtualisation et des technologies *Cloud Computing* qui permettent de baisser la consommation unitaire d'un serveur hébergeant une application informatique mais aussi une meilleure exploitation des infrastructures et de la souplesse de fonctionnement. Ainsi, la grande majorité des systèmes actuellement déployés sont des machines virtuelles. 76% des serveurs du Groupe sont virtualisés en 2016.

Consommation d'électricité des datacenters

	SoLocal Group				PagesJaunes			
	2014	**2015**	**2016**	**ΔN-1**	**2014**	**2015**	**2016**	
Consommation d'électricité des datacenters en MWh	5656	5545	5125	-8%	5275	5196	4835	-

Les baisses de consommations observées entre 2015 et 2016 sont liées au déménagement des locaux (une partie des salles techniques a été externalisée), à l'utilisation de matériels moins énergivores, à la rationalisation du matériel ainsi qu'à la poursuite des efforts de virtualisation des serveurs.

1.2.2 Matériel informatique

La réduction des impacts environnementaux liés aux activités de bureaux passe également par l'intégration d'une stratégie de numérique responsable, traduite en une série d'actions comme l'adoption d'une stratégie de mise en veille (prolongée ou non) automatique des ordinateurs, le remplacement des ordinateurs fixes par des ordinateurs portables moins consommateurs d'énergie, l'achat de matériel informatique avec des certifications environnementales internationales comme EPEAT ou Blue Angel (près de 100% des télécopieurs du siège).
Suite au déménagement du siège social dans de nouveaux locaux, un système de gestion des flux imprimés a été adopté permettant de libérer les impressions seulement après passage du badge individuel. Les premiers résultats sont très encourageants, une baisse très importante des impressions a été constatée lors du dernier trimestre de l'année.
Au total, le nombre d'imprimantes Groupe a baissé de plus de 11% entre 2015 et 2016.

Nombre moyen d'ordinateurs et d'imprimantes par salarié

	SoLocal Group		
	2014	**2015**	**2016**
Nombre moyen d'ordinateurs par salarié	1,43	1,24	1,69
Nombre moyen d'imprimantes par salarié	0,37	0,41	0,37

Le nombre moyen d'imprimantes par salarié baisse significativement grâce à l'optimisation réalisée dans le cadre du déménagement. Le nombre d'ordinateurs moyen progresse en lien avec l'évolution des métiers dans le Groupe. Ces ratios ne comprennent pas les prestataires externes logés qui utilisent cependant des ressources internes.

1.2.3 Equipements électriques et électroniques (EEE)

Afin de gérer la fin de vie de ses équipements électriques et électroniques, SoLocal Group a un partenariat privilégié avec les Ateliers du Bocage. Cette entreprise d'insertion et adaptée, qui appartient au réseau Emmaüs, gère le recyclage tout en favorisant le réemploi du matériel. Ce choix de prestataire s'inscrit pleinement dans la stratégie de responsabilité sociétale et la volonté de devenir un devenir un acteur digital responsable.

Quantités d'équipements électriques et électroniques évacués

	SoLocal Group			PagesJaunes		
	2014	**2015**	**2016**	**2014**	**2015**	**2016**
EEE évacués en tonnes	14,2	27,7	25,2	11,2	24,4	22,9

71% des EEE évacués en 2016 ont été réutilisés ou réemployés via les Ateliers du Bocage ou des partenaires du réseau Emmaüs ce qui inscrit le Groupe dans une dynamique d'économie circulaire.

1.3 Déplacements des collaborateurs

Les déplacements professionnels des collaborateurs font l'objet d'une attention particulière, notamment les déplacements réalisés par les commerciaux qui représentent un impact significatif dans le bilan des émissions de GES de la filiale PagesJaunes.

Par ailleurs, une politique a été rédigée pour encadrer l'usage des voitures utilisées dans le cadre professionnel. Cette politique a été adressée à tous les titulaires d'une voiture de fonction et notamment aux commerciaux·iales dans le cadre de leur nouveau contrat. Ses objectifs consistent notamment à clarifier les règles d'attribution et d'utilisation du véhicule et à améliorer la gestion du parc. Elle comprend une liste de constructeurs « autorisés » et une limite du taux de CO2 fixée à 130g/km, revue chaque année pour être en adéquation avec la loi (baisse du taux de CO2 à 127g en 2017). Des règles de bonne conduite ont également été précisées : la signature du document « Approbation de la Car Policy » par le·la collaborateur·rice avant la mise à disposition de son véhicule.

Emissions TCO_2eq - Déplacements en véhicules de fonction

	PagesJaunes		ΔN-1
	2015	**2016**	
Emissions liées aux déplacements en voitures de fonction, en tonnes équivalent CO_2	5120,5[7]	4971,9	-3%

Cette donnée inclut les déplacements en voiture de fonction des équipes commerciales et des sédentaires (directeurs-rices).

Plus de 77% des commerciaux·iales de PagesJaunes avaient, à fin 2016, une voiture de fonction. Cette proportion augmente chaque année, notamment depuis la mise en place des nouveaux contrats pour les commerciaux.

Plus généralement, une politique voyage SoLocal Group définit les conditions de déplacements des collaborateurs de façon équitable et selon un niveau standard de service et de confort. Des règles très précises en matière de transport y sont décrites et encadrent de façon stricte les conditions dans lesquelles ces déplacements peuvent être effectués : train obligatoire pour tout déplacement inférieur à trois heures à quelques exceptions près, voyages aériens de moins de six heures en classe économique, promotion des abonnements pour les déplacements répétitifs, etc.

Des outils permettant de réaliser des réunions à distance sont à disposition des collaborateurs (Microsoft Lync, équipements de visioconférences dans les salles de réunion) afin de limiter les déplacements entre sites.

Enfin, des mesures d'accompagnement à la mobilité durable ont été prises dans le cadre du déménagement du siège social : partenariat avec Blablacar.fr pour favoriser le covoiturage domicile-travail et prime pour l'achat d'un vélo électrique.

1.4 Bureaux

Consommation d'énergies hors datacenters

	SoLocal Group				PagesJaunes			
	2014	**2015**	**2016**	ΔN-1	**2014**	**2015**	**2016**	ΔN-1
Consommation d'électricité en MWh	8205	8737			7987	8546		
Consommation d'électricité kWh par m^2	145	140			133	140		
Consommation d'énergie liée au chauffage urbain IDEX (chaud/froid)			990,2					

SoLocal Group s'attache à favoriser le recours aux énergies renouvelables. A Citylights, siège social depuis mi 2016, les énergies du chauffage et de la climatisation proviennent du réseau de chaleur urbaine IDEX, composé à 65% d'énergies renouvelables.

[7] Donnée 2015 rectifiée suite au rajout de deux catégories de salariés omises lors de la précédente publication

Bâtiments avec certification environnementale

	SoLocal Group		
	2014	**2015**	**2016**
Pourcentage de m^2 locatifs avec certification environnementale au 31/12	13,9%	15,3%	62%

Le siège du Groupe et les filiales situées en Ile de France ont déménagé en mai 2016 dans un immeuble de grande hauteur (IGH), entièrement reconstruit avec une démarche de certification HQE, BREEAM et BBC. C'est ce déménagement qui explique la très forte progression du pourcentage de bâtiments certifiés dans le groupe.

Consommation d'eau

	Solocal Group		
	2014	**2015**	**2016**
Consommation d'eau annuelle en m^3 par collaborateur	6,0	6,2	6,9

Le ratio 2016 a été calculé à partir des consommations d'eau du nouveau siège social Citylights.

Energies

Les consommations de gaz naturel et de fioul représentent des quantités marginales par rapport aux consommations d'électricité de l'ensemble du Groupe et ne sont pas donc présentées dans ce reporting.

Gestion des déchets

La gestion des déchets est différente selon les sites et les filiales. Cependant, la collecte sélective est mise en œuvre progressivement et chaque année de nouveaux sites sont concernés.
Depuis mai 2016, toutes les entités présentes dans le nouveau siège social Citylights à Boulogne-Billancourt pratiquent le tri du papier et des emballages de boisson. Suite au déménagement du siège, le mobilier obsolète a été donné à 10 organisations associatives ou publiques et le reste a été confié à l'éco-organisme Valdelia. QDQ, filiale espagnole, trie les déchets de ses agences depuis de nombreuses années.

En dehors des déchets générés par l'activité de bureau, Solocal sensibilise ses prestataires de restauration collective à l'importance de lutter contre le gaspillage alimentaire. Par exemple, au sein du siège social du groupe, le prestataire communique régulièrement sur des actions de lutte contre le gaspillage alimentaire et pratique la collecte sélective des déchets organiques.

1.5 Emissions de Gaz à Effet de serre liées aux consommations d'électricité

Emissions CO_2e– Electricité : bureaux et datacenters

	SoLocal Group			PagesJaunes		
	2014	**2015**	**2016**	**2014**	**2015**	**2016**
Emissions liées aux consommations d'électricité en tonnes équivalent CO_2	998,0	1 071,1		954,9	1030,6	
Emissions liées aux consommations d'énergie du chauffage urbain IDEX (chaud/froid)						

1.6 Biodiversité

En tant que société de service, SoLocal Group possède une empreinte limitée sur la biodiversité.
Conscient que la production de ses annuaires imprimés peut potentiellement avoir un impact sur les espaces forestiers, PagesJaunes accorde une attention particulière à la sélection de fournisseurs engagés dans la gestion durable des forêts. En effet, tous les fournisseurs papetiers et imprimeurs ont la certification ISO 14001. Par ailleurs, 100% du papier utilisé dans les annuaires est désormais du papier recyclé.

1.7 Autres formes de nuisances et pollutions

De par son activité de service et l'externalisation de la production de ses annuaires imprimés, SoLocal Group n'émet pas de rejets significatifs dans l'air, l'eau ou le sol affectant gravement l'environnement.
Bien que le Groupe dispose d'une installation classée pour l'environnement concernant le stockage de produits de type chlorofluorocarbures, halons et autres carbures et hydrocarbures halogénés, les mesures de prévention prévues par la règlementation ont été prises en compte afin de limiter les risques majeurs sur l'environnement.
Par ailleurs, le nombre et la taille de cette installation n'est pas de nature à générer de gêne sonore significative pour les riverains. Aucune demande spécifique n'a été enregistrée sur le sujet de la part des parties prenantes.
Enfin, en 2016, les sites tertiaires loués par le Groupe représentaient une surface totale de près de 7 hectares. L'impact de SoLocal Group sur l'utilisation des sols est jugé très modéré par rapport à d'autres industries.

2. Accompagner la démarche environnementale des utilisateurs

SoLocal Group s'attache également à réduire l'impact environnemental de ses activités via le développement de services innovants, offrant à ses clients la possibilité d'agir de façon responsable.

2.1 Rechercher des professionnels écoresponsables

PagesJaunes souhaite encourager les consommateurs à choisir des professionnels qui s'engagent en faveur de la protection de l'environnement. Un service d'information écoresponsable a donc été

lancé en 2011 dont l'objectif est de mettre à disposition de ses utilisateurs une information gratuite et impartiale sur les pratiques écoresponsables des professionnels.
Deux possibilités sont proposées pour être identifié comme un professionnel écoresponsable : en déclarant de façon volontaire son engagement, ensuite modéré par une équipe de PagesJaunes, ou en étant titulaire d'un des labels ou certifications sélectionnés par un comité d'experts indépendants (éco artisans, les Pros de la Performance Energétique, QualiPV, QualiPac, La Clef Verte, Ecolabel européen, Imprim'Vert, etc.). Ces labels ou certifications concernant l'engagement en faveur de l'environnement couvrent différents secteurs d'activité. Plus précisément dans le domaine du bâtiment, SoLocal a signé un partenariat avec Qualibat et Qualit'EnR, organismes accrédités pour délivrer la mention RGE (Reconnu Garant de l'Environnement), dispositif national visant à identifier facilement les entreprises qualifiées dans le domaine de la rénovation énergétique et des énergies renouvelables. Ainsi, pour plus de 90% des entreprises agréées RGE sont intégrées dans la base des professionnels écoresponsables de PagesJaunes et bénéficient d'une visibilité de cette information de façon gratuite.

Pour répondre aux attentes des français en matière d'écoresponsabilité des professionnels, un nouveau site http://lesecopros.pagesjaunes.fr a été lancé en début d'année 2016 et permet de rechercher simplement des professionnels écoresponsables parmi la base de plus de 65 000 professionnels écoresponsables. En 2016, les demandes d'inscription au service de la part des professionnels ont augmenté de +30% par rapport à 2015.

2.2 Promouvoir la mobilité durable

Filiale de SoLocal Group, Mappy conçoit, développe et diffuse des services d'aide et d'incitation au déplacement - plans, itinéraires, recherche à proximité - sur le web, mobile et tablette.
Mappy a lancé en juin 2016, sur son application mobile, le 1er comparateur tous modes de transport, toutes distances, partout en France.
Ce comparateur propose proactivement, en plus du calcul d'itinéraire voiture, tous les calculs d'itinéraires des moyens de transport alternatifs pertinents (transport en commun, vélo, vélos libre service, piéton, Autolib', taxi, VTC, train, autocar, covoiturage), selon le lieu et la distance à parcourir. Ainsi les utilisateurs peuvent immédiatement comparer la durée et le coût de chaque itinéraire selon les différents moyens de transport, et faire leur choix, et ce, où qu'ils se trouvent en France.

En 2016, près de 104 millions d'itinéraires hors voiture ont été recherchés sur tous ces modes, avec une forte progression des itinéraires vélos.

Grâce à des partenariats avec le STIF et Kisio Digital, le service dédié aux déplacements par les transports en commun permet le calcul d'itinéraire en utilisant toutes les interconnexions possibles. Deux partenariats ont également été conclus avec Mecatran et Cityway afin d'assurer le calcul d'itinéraire sur près de 90% du réseau de transports en commun national
Le service d'itinéraire en vélo et vélo en libre service, développé en partenariat avec JC Decaux, permet quant à lui d'identifier en temps réel la station de vélo la plus proche, la disponibilité en temps réel des vélos dans les stations de départ, ainsi que les points d'attache dans les stations d'arrivée. Un partenariat avec Geovelo permet l'enrichissement des itinéraires en pistes cyclables

Suite à un calcul d'itinéraire longue distance, Mappy propose des alternatives avec la promotion du service de covoiturage Blablacar, plate-forme de mise en relation pour les automobilistes. Chaque utilisateur calculant un itinéraire de ville à ville se voit proposer l'inscription de son trajet sur Blablacar.com afin de partager le coût du déplacement avec les demandeurs de ce trajet inscrits sur ce site partenaire. Economies financières pour les utilisateurs du site et bénéfice écologique se conjuguent. Grâce à ce partenariat, Mappy offre ainsi à ses utilisateurs un nouveau moyen de se déplacer à la fois rentable, écoresponsable et convivial.

Mappy propose aussi aux utilisateurs calculant un itinéraire d'utiliser le service *Driiveme*. Cette start-up française met en relation les agences de location qui ont besoin, pour rééquilibrer leur parc de voitures ou d'utilitaires, de transférer leurs véhicules d'une ville à une autre et des particuliers qui veulent se déplacer pour 1€ (hors péages et essences)

Mappy propose enfin, suite à la recherche d'un itinéraire compatible, de réserver un billet de train via un lien vers le site voyages-sncf.com.

Sur les itinéraires à Paris et en proche banlieue, Mappy propose le service Autolib', service de véhicules électriques en libre-service, qui, à l'instar de Vélib', indique le lieu, le nombre et le type de véhicules disponibles, le lieu d'arrivée et le trajet piéton résiduel.

Mappy incite ainsi ses utilisateurs à recourir à un mode de transport moins émetteur de CO_2 par rapport à la voiture individuelle.

2.3 Apporter des réponses d'experts pour une consommation responsable

La société Fine Media, créée en 2007, est l'éditeur du site Ooreka.com et fait partie de SoLocal Group depuis 2011. Ooreka apporte des réponses d'experts aux questions du quotidien des Français sur plus de 400 thématiques regroupées en 5 univers (maison/travaux, argent/droit, conso/pratique, santé/beauté, business).

Parmi les sujets traités par Ooreka, un nombre conséquent sont en lien avec les économies d'énergie et les énergies renouvelables (solaire, maison passive, économie d'énergie,...), les droits des consommateurs & des salariés (défense du consommateur, prud'hommes, contrat de travail,...) et l'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite (accessibilité, maintien à domicile, fauteuil roulant,...).

Responsabilité sociétale

En tant qu'acteur majeur de la communication locale et digitale, SoLocal Group entend dynamiser le tissu économique local de façon responsable. Par la création de contenus et d'informations, le Groupe simplifie la mise en relation entre les consommateurs et les entreprises au niveau local. Depuis plus de 60 ans, le Groupe est ainsi un partenaire de communication privilégié des TPE et PME françaises, des grands comptes nationaux, des professions réglementées, des collectivités locales, etc. Il les conseille pour leurs investissements publicitaires, dans une gamme leur permettant de s'adapter à leurs objectifs et à assurer leur visibilité sur Internet fixe, mobile et tablette quel que soit leur niveau d'expertise.
Grâce à ses offres, aux médias et contenus développés, SoLocal Group permet aux consommateurs de rechercher, de s'informer sur l'ensemble de ces acteurs et ainsi de contribuer à l'économie locale.
Le Groupe s'attache également à maintenir sa relation de confiance avec l'ensemble de ses parties prenantes. C'est dans ce cadre que des démarches volontaristes de respect du traitement des données, de l'éthique et du droit à la concurrence sont mises en place.
L'engagement sociétal de SoLocal Groupe est ainsi en adéquation avec les valeurs du Groupe qui positionne les clients au centre des réflexions.

1. Dynamiser le tissu économique local

1.1 Le digital pour développer la vie économique locale

1.1.1 Créateur de contenus et informations locales

A travers les activités de ses différentes filiales, la vocation de média local du Groupe consiste à rapprocher les professionnels locaux et les consommateurs.
L'annuaire imprimé est conçu comme un guide de vie locale : il rapproche les professionnels des consommateurs dans un périmètre de proximité. Pour beaucoup, il correspond à un usage complémentaire des supports digitaux. Il reste la référence pour les 23% de Français[8] qui n'ont aucune connexion à Internet. C'est la raison pour laquelle le Groupe promeut l'utilité sociale des annuaires et en particulier leur distribution gratuite et raisonnée.

Pour tous les utilisateurs connectés, la diversité des supports (Internet fixe, mobiles, tablettes) et médias permet aux internautes d'accéder à l'information locale facilement, partout et tout le temps que ce soit en France ou en Espagne. Les services offrent notamment la possibilité aux consommateurs de disposer de coordonnées fiables mais aussi de beaucoup d'informations utiles pour choisir et consommer en connaissance de cause : fiches pratiques et conseils, mise à disposition de plus de 400 sites thématiques avec Ooreka.com, accès aux informations détaillés sur les professionnels, Bons Plans de professionnels locaux, information sur le déstockage de magasins locaux, etc.

[8] Source : Etude de cadrage – Audirep – Septembre 2014

Dans ce même souci de favoriser le commerce local, Mappy affiche des commerces sur les cartes. En effet le site met en avant :

- les commerces de manière dynamique et contextuelle dans la carte
- la possibilité de repérer ces commerces dans les vues immersives
- la recherche de commerce par catégorie et leur affichage sur la carte
- une offre de visibilité à destination des commerçants et des professionnels qui les met en avant lors des recherches par les utilisateurs
- des applications de type *store locator*, pour localiser les magasins d'une même enseigne et obtenir des informations sur les heures d'ouvertures, consulter leur catalogue de produits, ou prendre rendez-vous.

Le service Mappy Shopping permet de chercher des produits dans des réseaux d'enseignes et de consulter la disponibilité d'un produit sélectionné dans les boutiques de l'enseigne situées autour de soi.

D'autres filiales se préoccupent d'encourager le commerce local et de proximité. Leadformance propose ainsi des solutions technologiques qui optimisent et accélèrent la mise en relation des consommateurs avec des professionnels locaux. Leadformance propose aux professionnels des mini-sites complètement personnalisés pour chacun de leurs magasins, en intégrant par exemple des informations sur le déstockage, des fonctionnalités de *click and collect* et de *pick up in store*. Cette solution leur permet ainsi d'augmenter la visibilité de leur marque sur Internet tout en drainant directement du trafic dans les points de vente locaux.
De leur côté, les internautes accèdent de manière simple à toutes les informations utiles à leur déplacement vers les points de vente (horaires, services, produits...) et peuvent télécharger des coupons de réduction ou encore contacter directement le commerce.

SoLocal Group n'a donc rien changé à sa vocation. En revanche, c'est dans la manière de mener à bien sa mission que le Groupe innove via le développement de multiples supports de services, imprimés, digitaux ou mobiles, pour permettre aux professionnels locaux de se faire connaître de leurs consommateurs.

1.1.2 Accompagnement des TPE-PME et réseaux sur la communication digitale

Le digital local offre de nouvelles opportunités de développement à tous les acteurs de la vie économique locale. SoLocal Group a la conviction que tous ont une place sur le web, en fonction de leurs besoins et de leurs objectifs. Son engagement est alors de donner les moyens à chacun de développer son activité et son chiffre d'affaires grâce à Internet, tant pour des créateurs d'entreprise et des TPE qui cherchent à répondre aux besoins spécifiques de leurs métiers que pour des grandes entreprises qui animent des réseaux importants, ou bien encore pour des acteurs du secteur public qui renforcent les contacts digitaux avec les français.
Soucieux d'aider les entreprises à se démarquer dans un contexte de forte concurrence, le Groupe innove sans cesse pour proposer des solutions adaptées à leurs besoins et à leur clientèle.
Enfin, SoLocal développe un accompagnement sur mesure, différencié par marché : il apporte des réponses adaptées aux particularités des différents secteurs professionnels qu'il accompagne. Les

conseillers en communication locale de SoLocal Group sont des spécialistes des grands secteurs d'activité : immobilier/automobile, hôtellerie/restauration, commerce de proximité, grands travaux, secteur public, B2B, etc. Grâce à son savoir-faire historique en matière de communication digitale locale et ce réseau de conseillers locaux, SoLocal Group devient le partenaire naturel des entrepreneurs en quête de conseils et d'accompagnement dans le développement de leur activité.

QDQ, filiale espagnole de SoLocal Group s'engage aussi pour le développement numérique du commerce local en Espagne. Le blog *Proyecto Activa Internet* permet aux visiteurs d'être régulièrement informés sur l'actualité du marketing digital. Des guides pédagogiques à destination des TPE/PME ont été édités afin de les accompagner dans leur apprentissage des notions du marketing online. QDQ a par ailleurs publié des articles dans des revues économiques et participé à un programme de radio et télévision pour soutenir le développement de stratégies de marketing digital dans les TPE/PME espagnoles.

1.1.3 Partenariats pour la digitalisation des TPE-PME

Le Groupe mène diverses actions sociétales avec des partenaires institutionnels au niveau local et national pour favoriser l'accès des professionnels de l'économie réelle aux usages numériques.
Ainsi, Solocal a organisé un hackaton sponsorisé par la French Tech et a réuni pendant deux jours des étudiants d'Agrocampus Ouest et des étudiants de l'Epitech Rennes pour développer un projet d'application utile au secteur de l'agriculture. Le jury était composé d'experts du numérique, de représentants des territoires innovants (Rennes Métropole, Rennes Atalante Technopole, LabFab...) et de spécialistes du secteur de l'agriculture (Chambre d'Agriculture d'Ille-et-Vilaine, Jeunes Agriculteurs) cf. paragraphe « Démarche auprès des jeunes ».

Solocal a également élaboré des partenariats nationaux avec :

- **la Direction Générale des Entreprises (DGE) et son programme gouvernemental Transition Numérique** pour aider à la numérisation des TPE/PME. SoLocal Group occupe le poste de président au sein de l'Association Transition Numérique Plus (ATN+) qui regroupe les partenaires privés du programme gouvernemental. Créée en 2013, ATN+ réunit plus de 100 acteurs du digital, industriels de l'IT et partenaires institutionnels, afin de contribuer au développement du numérique des TPE/PME françaises. Le Groupe s'est particulièrement mobilisé en présidant l'association, en recrutant de nouveaux membres, en réalisant des modules de formation destinés aux délégués numériques du programme, en animant un cours en ligne sur le numérique pour les partenaires, en participant au Tour de France de la Transition Numérique ;
- **le Conseil National du Numérique (CNNum) dans le cadre de ses travaux sur la Croissance connectée.** Le CNNum a ainsi organisé des groupes de travail, auxquels SoLocal Group a particulièrement contribué, afin d'élaborer un plan d'action national sur la transformation numérique des TPE et PME en collaboration avec la Direction Générale des Entreprises (DGE) et les partenaires privés et institutionnels de la transition digitale des entreprises.
- **L'Assemblée Permanente des Chambres de métiers et de l'Artisanat (APCMA)** dans le cadre de l'opération *Passionnément Artisans* mettant à l'honneur les artisans français ayant des usages numériques dans leur activité artisanale ;

- **des fédérations professionnelles de branche** dans le but de sensibiliser leurs adhérents aux usages numériques (par exemple : Fédération des autoentrepreneurs (FEDAE) ou l'Organisation Nationale des TPE (ONTPE)).

Par ailleurs, plusieurs experts du Groupe ont pris la parole sur la numérisation des entreprises françaises à l'occasion de différents évènements institutionnels (congrès, salons, conférences, tables rondes...).

Ecosystèmes innovants

Le Groupe a initié en 2015 une démarche structurée de relations avec les écosystèmes innovants en région, en particulier en soutenant les candidats au label French Tech, qui permet aux startups et TPE-PME du numérique d'accélérer leur croissance.

En 2016, le Groupe a noué des partenariats avec des territoires labellisés French Tech comme La French Tech Aix-Marseille et La French Tech Poitou-Charentes.

Le Groupe est adhérent et participe aux travaux de 18 associations de soutien au numérique en région comme Digital Savoie ou French South Digital. Dans ce cadre, le Group permet aux TPE-PME innovantes et aux start-up qui en sont membres de bénéficier de ses compétences et de ses savoir-faire. Dans ce cadre, le Groupe a soutenu et participé en 2016 à des événements organisés par ces associations comme Startup On the Beach, journée de pitches par des start-up bretonnes organisée par La French Tech Rennes Saint-Malo ou le Green IT Day, organisé par French South Digital, avec une intervention sur l'éco-conception des sites Web.

En partenariat avec des Associations, des Collectivités Locales et des Chambres de Commerce et d'Industrie, le Groupe a accompagné plusieurs programmes d'accélération au bénéfice de start-up, en proposant du mentorat, du coaching et de la mise à disposition d'outils numériques (API/SDK) comme Le Booster So Digital, mis en place par l' agglomération Grand Paris Seine Ouest, Ouest Startup, lancé par Brest Tech+ et le Technopôle Brest-Iroise, et Smart'Innov, porté par le SPN.

Avec l'association Centre Ville en Mouvement, le Groupe a animé un atelier lors des Assises du Centre Ville à Rennes, pour contribuer à la sensibilisation des commerçants indépendants et des élus de collectivités territoriales en charge du commerce à la transition numérique et a participé à des Rencontres Régionales du Commerce à Sète et Toulouse, pour encourager les commerçants à innover en s'inspirant des initiatives mise en avant par les Idées Locales (imaginé par PageJaunes).

Enfin, une démarche de partenariat avec des collectivités locales a été initiée en 2016, qui leur permet de bénéficier gratuitement du service HAMAK by PagesJaunes, une application de mise en relation entre les citoyens autour du service à la personne. A date, les villes de Boulogne-Billancourt, Chaville, Issy-Les-Moulineaux, Marnes-La-Coquette, Meudon, Triel-sur-Seine, Vanves, Ville-d'Avray et Viroflay ont adopté le service.

1.1.4 Blog des idées locales

SoLocal Group s'engage aux côtés des entreprises en leur proposant des services pionniers et novateurs pour les accompagner dans leur communication locale.

Le Groupe anime le "Blog idées locales", un outil de veille participatif en ligne sur Internet fixe et mobile, source d'inspiration et de solutions pour développer son business au niveau local.
Ce blog s'adresse à tous les professionnels, et notamment les TPE et PME qui n'ont pas nécessairement le temps et les ressources pour mettre en place cette veille alors qu'ils en ont exprimés le besoin pour stimuler leur créativité.
Le blog recense plus de 650 exemples d'initiatives originales, de la plus simple à la plus audacieuse, mises en place par des entreprises des différentes régions de France et de plus de 36 autres pays dans le monde. Plus de 550 000 visites et 1 342 160 pages vues ont été enregistrées depuis son lancement. Son concept se décline désormais à travers la publication d'un Livre Blanc dédiés à des lieux d'exception créés par ces grandes marques et qui annoncent le magasin de demain, la publication d'une newsletter et plusieurs partenariats éditoriaux avec des sites d'information et de tendances. Le "Blog idées locales" s'est vu récompensé en mai 2013 lors du Grand Prix du Brand Content 2013 par un Prix Or dans la catégorie BtoB et du Blog Awards 2015 de Londres dans la catégorie « le site le plus innovant » par le blog Local Ideas, version anglaise lancée en juin 2014.
Fort des liens étroits tissés avec les entreprises depuis de nombreuses années, SoLocal Group invente avec ce blog une nouvelle manière de mettre son expertise à leur service.

1.2 Impact économique local

Acteur très majoritairement localisé en France et soucieux de son impact économique local, SoLocal Group a mesuré en 2012 l'impact économique en France de l'activité de sa filiale PagesJaunes. Le modèle utilisé, *Local Footprint®* du cabinet Utopies, évalue les retombées économiques et sociales d'une activité sur la zone géographique souhaitée. Pour PagesJaunes, l'impact des achats en France ainsi que des charges salariales et fiscales, permet de générer 2 emplois dans le reste de l'économie (privé ou public) pour 1 emploi dans l'entité.
Plus globalement, le Groupe s'attache à maintenir les emplois locaux lors du rachat de nouvelles filiales.
Une autre étude d'impact économique local a été menée en 2015 par la filiale SOLOCAL MS pour son site d'Angoulême.
Le Groupe est également partenaire du dispositif et du site dédié « Empreinte économique locale » dévéloppé par Utopies afin de permettre aux consommateurs d'évaluer l'empreinte économique de leurs achats *Made In France* via un site web dédié.

2. Données personnelles et communication responsable

2.1 Sécurité de l'information et protection des données personnelles

2.1.1 Sécurité de l'information

En interne, les collaborateurs ont accès via l'Intranet Groupe à la "Politique de sécurité de l'information" du Groupe.
Cette politique constitue un code de référence sur les comportements liés à la sécurité de l'information pour SoLocal Group qui doit être mis en application par chaque entité du Groupe. Elle décrit l'engagement de la direction vis-à-vis de la sécurité de l'information, son périmètre, les biens pris en compte, les règlementations et obligations contractuelles, les objectifs et les responsabilités.

Elle couvre l'ensemble des problématiques de sécurité induites par le traitement de l'information, tant sur les plans physique, technique qu'organisationnel et quel qu'en soit le support. Elle concerne aussi l'utilisation des technologies de l'information et des télécommunications.

Des référentiels précisent à partir des usages, notamment des nouvelles technologies du numérique et face aux nouveaux risques liés, les règles à suivre comme les bonnes pratiques applicables, en premier lieu pour assurer l'identification et l'authentification des utilisateurs internes lors de leur connexion à des composants du Système d'Information de SoLocal Group (au sens le plus large : machines, systèmes, applicatifs, routeurs,...).

Par ailleurs, et comme cela est rappelé sur le site Intranet du Groupe à disposition de l'ensemble des collaborateurs, l'information constitue pour le groupe SoLocal une partie importante de son patrimoine ; l'activité opérationnelle, la compétitivité du groupe et l'emploi en dépendent directement. Les dommages auxquels le Groupe est exposé peuvent être de nature stratégique, économique, financière, sociale ou médiatique.
Ainsi, chaque collaborateur a une responsabilité sur l'information qu'il émet ou qu'il transmet, et sur sa sécurité. Il est demandé à chacun d'utilisez les **pictogrammes** adéquats, qui indiquent le degré de sécurité des documents utilisés (par ordre croissant : "libre", "confidentiel", "secret").

2.1.2 Protection des données personnelles des utilisateurs

Solocal Group s'attache à diffuser des informations fiables et sécurisées à ses utilisateurs. Les sites du Groupe accompagnent au quotidien les citoyens qui apprécient la pertinence et la justesse des informations transmises. Dans ce cadre, la protection des données recueillies et le respect de la vie privée des internautes fait intimement partie des engagements actifs du Groupe. L'équipe du Correspondant Informatique et Libertés (CIL) est constituée de 5 personnes : la CIL, une juriste senior, un ingénieur sécurité qui a rejoint le Groupe en 2013 après avoir notamment travaillé à la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL) et deux juristes junior.

2.1.2.1 Règlements et procédures internes

Plusieurs procédures et règlements encadrent l'engagement du Groupe :
- la "Règlementation sur l'archivage des données personnelles", mise en place en mars 2005
- la procédure de déclaration des traitements de données personnelles (dernière version en date du 3 mai 2012) qui rappelle notamment les formalités déclaratives à réaliser obligatoirement avant la mise en œuvre de tout nouveau traitement de données personnelles ;
- une procédure relative à l'organisation de la remontée des informations concernant les traitements de données personnelles. Cette procédure doit permettre la bonne tenue du registre du CIL contenant l'ensemble des traitements de données personnelles pour les sociétés françaises du Groupe, et la vérification de la conformité à la loi Informatique et Libertés de tout nouveau traitement ou de toute modification apportée à un traitement existant ;
- une procédure encadrant le transfert de bases de données contenant des données personnelles à l'intérieur du Groupe ayant pour objet de veiller à la protection des données personnelles en

définissant les modalités de transfert de ces données au sein du Groupe afin de limiter tout risque d'utilisation détournée des données, de vol ou de perte de ces données notamment lors de leur transmission.
- une procédure décrivant les règles à respecter en cas de contrôle de la CNIL (dernière version en date du 24 avril 2014).
- la procédure de gestion des demandes d'accès et d'opposition des personnes physiques (dernière version en date du 22 avril 2015) qui détaille les modalités de traitement des demandes des personnes physiques dans le cadre de l'exercice de leurs droits d'accès, de rectification et d'opposition aux données personnelles les concernant. Cette procédure permet d'uniformiser ces modalités au sein de Solocal Group et de faciliter la mise en œuvre de cet exercice.
- une procédure visant à traiter spécifiquement les demandes d'exercice de droits effectuées auprès du Centre Relation Client et celles reçues dans la boite mail du Correspondant Informatique et Libertés (dernière version en date du 19 octobre 2015).
Ces deux dernières procédures s'inscrivent dans la démarche du Groupe visant à protéger la vie privée des personnes. A cet effet, les différentes sociétés du Groupe et plus particulièrement les Responsables des Traitements doivent mettre en place des procédures permettant de répondre aux demandes des personnes physiques lorsque celles-ci exercent leurs droits de rectification et de suppression conformément aux dispositions des articles 38 et 40 de la Loi Informatique et Libertés du 6 janvier 1978 modifiée par la Loi du 6 août 2004 et des articles 92 à 97, 99 et 100 du Décret n° 2007-451 du 25 mars 2007 modifiant le Décret du 20 octobre 2005.
Par ailleurs, elles s'intègrent dans l'exercice des missions du CIL qui consistent à veiller au respect des droits de rectification et de suppression des personnes, notamment à travers la mise en place de procédures.
Par ailleurs, un processus ayant pour objet les règles relatives à la protection de la vie privée des internautes applicables aux sites web du Groupe a également été mis en ligne. Ces règles couvrent les modalités de chiffrement des communications, les modalités d'authentification des internautes sur leurs comptes personnels ainsi que la nécessité de recueil du consentement au dépôt de cookies ou d'autres outils de traçage. Ces règles ont été accompagnées d'une fiche pratique sur l'utilisation des cookies sur un site Web.

Demandes de modification ou de suppression de données personnelles reçues

	PagesJaunes		
	2014	**2015**	**2016**
Demandes reçues par le Service Client :			
Demandes de suppression (intégration liste rouge)	*22 684*	*20 609*	*21 376*
Demandes de modification (liste orange, PagesBlanches, vues aériennes)	*36 227*	*27 973*	*35 195*
Demandes reçues directement par le CIL	4 197	219	255
Demandes reçues par le CIL et provenant de la CNIL	5	8	2

Le délai de traitement des demandes de suppression de données personnelles reçues (hors demandes traitées directement par le CIL) était de 2 jours en 2016. Concernant les demandes de modification, ce délai de traitement était de 3 jours.

2.1.2.2 *Formation interne*

Garantir la conformité à la Loi des activités du groupe nécessite que les salariés amenés à manipuler des données personnelles ou à créer des services s'appuyant sur de telles données soient parfaitement formés à aux obligations légales.

C'est dans ce contexte que l'Equipe du CIL assure de façon ponctuelle et récurrente diverses formations à destination des salariés de l'entreprise.

Au cours de l'année 2016 les formations ont été dispensées principalement auprès :

- des équipes techniques qui ont été formées aux obligations en termes de sécurité des données personnelles, et notamment sur la nécessité d'adopter une approche par les risques afin de déterminer les mesures de sécurité qui permettent de garantir la protection de la vie privée des personnes concernées.
- des équipes en charges du traitement des demandes de modification ou de suppression de données personnelles reçues par l'entreprise, qui ont été formées afin de garantir que ces demandes soient traitées dans les plus brefs délais et dans les meilleures conditions possibles.
- de certaines directions métier qui ont été spécifiquement formées au nouveau règlement général sur la protection des données personnelles.

Le site Intranet du CIL a été refondu au cours de l'année 2016, et son contenu partiellement mis à jour.

L'Equipe du CIL publie ponctuellement des notes d'information sur son site Intranet, notamment, sur le cloud computing ou sur les transferts de données hors de l'union européenne, ainsi que des brèves liées à l'actualité (annulation du Safe Harbor, vote du règlement général sur la protection des données personnelles, validation du Privacy Shield, ...).

2.1.2.3 *Audits internes et externes*

Des audits internes sont régulièrement menés pendant l'année soit par l'équipe CIL soit par la direction de l'audit interne.

En 2010, des contrôles ont été réalisés par la CNIL qui ont eu pour conséquence la condamnation à un avertissement public de Pagesjaunes par la CNIL en 2011. Ces contrôles portaient sur le service en ligne du site internet "pagesblanches.fr", appelé "web crawl", lancé en mars 2010 et, qui avait pour objet de compléter la liste réponse de l'annuaire pages blanches.fr : nom, prénom, par des réponses référencées sur les profils publics de six réseaux sociaux: Facebook, Twitter, Linkedin, Copains D'avant, Trombe, Viadeo.

Suite au lancement du service, la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés a opéré un contrôle dans les locaux de Solocal Group à Sèvres et à Rennes. Fin 2011, elle a condamné Solocal Group sur cinq griefs principaux:

- la collecte déloyale des données et l'absence d'information des personnes;
- le non droit à utiliser les données de l'annuaire pour éliminer les profils étrangers de Facebook;
- la non mise à jour des données collectées notamment sur Twitter et Facebook;
- le non respect des droits des personnes;
- la collecte inadéquate, non pertinente et excessive des adresses IP.

Cette décision a donné lieu à un avertissement public à la suite duquel un recours a été introduit par

Solocal Group devant le Conseil d'Etat. Ce recours a été rejeté par décision du Conseil d'Etat en date du 12 mars 2014.
La loi Hamon sur la Consommation n° 2014-344 du 17 mars 2014 a modifié la loi Informatique et Liberté et a donné à la CNIL la possibilité d'effectuer des contrôles en ligne, lui permettant de constater à distance, depuis un ordinateur connecté à Internet, des manquements à la loi Informatique et Libertés. Dans ce cadre, la CNIL a réalisé à partir d'octobre 2014 des contrôles à distance afin de s'assurer de la conformité des acteurs à sa recommandation en date du 5 décembre 2013.
Ces contrôles portaient notamment sur le dépôt de cookies dès la consultation de la première page, la pertinence des données collectées, la réalité des formalités indiquées, les mentions d'information et la sécurité des données.
Ces contrôles se sont poursuivis en 2015 et 2016, l'équipe CIL a adressé ses nouvelles recommandations aux responsables des sites du Groupe relatives au respect de la vie privée à travers l'information des utilisateurs (bandeau cookies, mentions d'information sur les formulaires de collecte de données personnelles, mise en place de politique de protection de la vie privée...) et sur la nécessité de respecter les règles en matière de sécurité des données: non conservation et transferts des mots de passe en clair.

2.2 Autres actions pour promouvoir la communication digitale responsable

2.2.1 Normalisation des avis

Dans le but de construire une relation de confiance durable avec ses clients - annonceurs et particuliers, PagesJaunes a mis en place fin 2013 une démarche de certification de son service d'avis de consommateurs sur Internet par AFNOR Certification, organisme tiers reconnu et indépendant qui a publié en 2013 la première norme volontaire (NF Z74-5012) dans le monde visant à fiabiliser le traitement des avis de consommateurs sur Internet.
Pendant 18 mois, PagesJaunes a participé aux travaux collectifs de l'AFNOR aux côtés d'une quarantaine d'organisations pour définir des règles applicables à tous les sites d'avis relatifs aux produits, au tourisme, à la restauration et aux services en général.
Les équipes de PagesJaunes ont donc travaillé depuis fin 2013 sur la mise en place de règles et de procédures visant à consolider encore davantage la fiabilité de son service et à apporter de la confiance dans les méthodes de traitement, de collecte, de modération et de publication des avis en ligne de consommateurs (obligation de pouvoir contacter l'auteur de l'avis et optimisation des dispositifs de mesure externe de la fiabilité des avis permettant la détection des fraudeurs).
La norme AFNOR a été obtenue le 13 novembre 2014 et est valable jusqu'au 13 novembre 2017. Elle concerne les avis publiés sur les sites Internet fixe et mobile de PagesJaunes et l'application PagesJaunes accessibles sur Android et iPhone.

2.2.2 Chartes visant à promouvoir une communication responsable

SoLocal Group ou ses filiales sont signataires de plusieurs chartes, reprenant ou spécifiant ses engagements.

- La charte relative à la Protection des données personnelles des utilisateurs de ses sites et de ses services accessibles en ligne : cette charte expose comment le Groupe contribue à protéger les données personnelles des internautes lors de l'utilisation d'un de ses sites Internet ou de l'un de ses services
- La charte "Publicité ciblée et protection des internautes" : élaborée par des associations professionnelles de la publicité ciblée (auxquelles appartiennent SOLOCAL MS et pagesjaunes.fr), cette charte apporte quelques avancées importantes comme la limitation de la durée de vie des cookies publicitaires, l'amélioration de la transparence des pratiques, et un meilleur contrôle de l'internaute sur l'exploitation de ses données personnelles
- La charte pour la promotion de l'authentification sur Internet : de même, considérant que les métiers du Groupe concernant la mise en relation des utilisateurs avec les professionnels lui confèrent un rôle particulier pour l'information des citoyens sur les moyens de sécuriser leurs échanges, le Groupe s'est engagé à promouvoir l'authentification des internautes par le biais de cette charte
- La charte portant sur le « droit à l'oubli » des données publiées intentionnellement par les internautes : cette charte vise à définir les bonnes pratiques à adopter par les sites collaboratifs (réseaux sociaux, blogs, forums, sites de publication de contenu, messagerie), ainsi que par les moteurs de recherche où les internautes publient volontairement des données les concernant
- La charte du Syndical National de la Communication Directe (SNCD) : Solocal MS est signataire de la charte SNCD du Développement Responsable qui engage les signataires dans une démarche de développement social, économique et environnemental. Solocal MS notamment mis en avant l'utilisation de logiciels permettant de détecter les changements d'adresse des clients afin de limiter au maximum les plis non distribués.

SoLocal Group est par ailleurs membre de l'Open Internet Project. Cette initiative rassemble plus de 400 acteurs du monde numérique européen qui défendent la neutralité de l'Internet.

3. Respect de l'éthique et du droit de la concurrence

3.1 Charte de déontologie

SoLocal Group inscrit son activité dans le cadre d'un développement responsable dicté par des principes de déontologie et d'éthique devant être partagés par tous les collaborateurs.

Ces principes, énoncés par la Charte de déontologie de SoLocal Group, s'appuient sur les valeurs du Groupe et fixent les comportements individuels à avoir à l'égard des clients, des actionnaires, des collaborateurs, des fournisseurs et des concurrents, ainsi qu'à l'égard de l'environnement et des pays où le Groupe opère. Elle s'applique aussi bien aux membres du Conseil d'administration qu'aux dirigeants et employés du Groupe.

Les valeurs et principes de cette Charte s'inscrivent dans le cadre de principes fondamentaux, tels ceux de la Déclaration universelle des droits de l'Homme, ceux énoncés dans les conventions de l'Organisation Internationale du Travail relatives au respect de la liberté d'association et du droit de

négociation collective, à l'élimination des discriminations en matière d'emploi et de profession, à l'élimination du travail forcé ou obligatoire et à l'abolition effective du travail des enfants et ceux de l'Organisation de Coopération et de Développement Économiques (notamment pour lutter contre la corruption). Cette charte s'appuie également sur les engagements auxquels le Groupe souscrit, en particulier en matière de développement durable.

La Charte de déontologie du Groupe rappelle les principes et règles en vigueur en matière de déontologie boursière et la nécessité de s'y conformer scrupuleusement. Elle impose certaines mesures préventives et, en particulier, l'existence de périodes d'interdiction d'opérer sur les titres de la Société pour les « initiés permanents », notamment les membres du Conseil d'administration et les autres dirigeants.
La charte bannie la corruption, notamment dans le cadre des rapports avec les clients et les fournisseurs.

3.2 Démarche de relations institutionnelles responsables

Dans le cadre de sa politique RSE, SoLocal Group attache une grande importance à avoir une démarche de relations institutionnelles exemplaire qui repose sur le respect de quatre valeurs essentielles :

- L'éthique : les équipes de la Direction des relations institutionnelles du Groupe sont accréditées à l'Assemblée nationale en tant que Groupe d'intérêts. A ce titre, notamment :
 - elles se conforment aux obligations déclaratives prévues par le Bureau de l'Assemblée nationale et ceux du Sénat, du Parlement européen et de la Commission européenne et acceptent de rendre publiques les informations contenues dans leur déclaration
 - elles déclarent systématiquement leur identité, l'organisme pour lequel ils travaillent et les intérêts qu'ils représentent lorsqu'ils ont un contact avec des députés, des sénateurs, des parlementaires européens ou des membres de la Commission européenne
 - elles se conforment aux règles d'accès et de circulation dans les locaux de l'Assemblée nationale, du Sénat, du Parlement européen et de la Commission européenne
- La transparence : engagement à être exemplaires et à rendre compte des différents échanges qui ont lieu avec les pouvoirs publics quels qu'ils soient
- Le long terme : gestion de la relation avec les pouvoirs publics dans la durée pour construire ensemble de vrais projets de société sur le long terme
- Le local : la politique de relations institutionnelles chez SoLocal Group se distingue de celle de la majorité des autres entreprises pour sa dimension locale prépondérante. Le positionnement local du Groupe est porté jusqu'au nom de l'entreprise et permet de placer les relations institutionnelles au plus près du terrain et des publics.

3.3 Respect des règles de la concurrence

SoLocal Group attache la plus grande importance à ce que toutes les activités commerciales du Groupe soient exercées dans le plus strict respect des règles du droit de la concurrence.

La société filiale, PagesJaunes SA s'est engagée vis-à-vis de l'Autorité de la concurrence (ci-après l'ADLC) au respect des règles de la concurrence loyale de la part de ses équipes, notamment dans leurs relations avec les agences de publicité, mandataires des annonceurs, et à mettre en place un programme de conformité visant à prévenir tout comportement anticoncurrentiel de la part de ses équipes commerciales et, en particulier, tout dénigrement envers les agences de publicité (« Autorité de la concurrence, Décision n° 12-D-22 du 22 novembre 2012 relative à une saisine présentée par les sociétés NHK Conseil,Agence I&MA conseils, Sudmédia conseil, OSCP, Audit Conseil Publicité Annuaires, Charcot.net, Agence Heuveline, Avycom publicité annuaire, Toocom, Ecoannuaires, Netcreative-Pages annuaires à l'encontre de pratiques mises en œuvre par la société PagesJaunes SA »).

Dans le cadre de cette décision PagesJaunes SA a conçu et mis en œuvre un programme de conformité au droit de la concurrence au sein des services concernés de la société, pour prévenir tout incident à l'avenir. Ce programme vise en particulier à prévenir les prétendus dénigrements commis par les commerciaux notamment par le biais de :

- la diffusion d'une version renforcée du Livret de concurrence qui est annexé au Règlement intérieur,
- l'organisation d'une formation annuelle obligatoire aux règles du droit de la concurrence à destination, entre autres, de tous les commerciaux de PagesJaunes, incluant un module spécifique sur la question du dénigrement (en 2016, 1097 collaborateurs ont été formés),
- la mise en place d'une « cellule conformité », qui est chargée de recueillir toute alerte ou remontée de plaintes relatives au comportement de commerciaux de PagesJaunes, ainsi que d'instruire ces plaintes, et de répondre aux interrogations des salariés de PagesJaunes en matière de droit de la concurrence,
- l'instauration de sanctions disciplinaires à l'encontre des collaborateurs qui violeraient sciemment les règles de concurrence.

Enfin, en parallèle du programme de conformité précité, PagesJaunes s'est engagée à pérenniser et à rendre obligatoire le système de contrôle synthétiques préalables à la validation des commandes, concernant les diverses activités à « risque », tel qu'il est décrit dans la note de la direction commerciale n° 2010/09 du 20 octobre 2010 et dans ses dernières mises à jours.

Il est important de noter que PagesJaunes a mis en place un ensemble de règles, appelées les instructions de vente, visant à garantir la conformité des parutions de ses clients annonceurs, notamment au regard du droit de la consommation. Rappelons que PagesJaunes peut voir sa responsabilité engagée pour complicité de publicité mensongère lorsque les informations mentionnées dans les parutions d'un annonceur ne sont pas conformes à l'activité qu'il exerce ou aux services légitimement attendus par les consultants.

Il est par ailleurs progressivement apparu que certaines activités nécessitaient une vigilance particulière dans la mesure où elles peuvent donner lieu à un déplacement du professionnel chez des particuliers (plombier, serrurier, déménagement, etc.) et ce, bien souvent, dans des situations

d'urgence (dépannage chauffage, plombier, etc.). Il est donc essentiel, dans de tels cas, de s'assurer que les parutions de l'annonceur sont bien conformes à l'activité qu'il exerce.

PagesJaunes a mis en place ce système de contrôle préalable de la réalité économique du ou des établissements référencés par l'annonceur en 2009 à la suite de réclamations sur la conformité de certaines parutions dans certaines activités à risque dans certains départements de la région parisienne et du sud de la France.
Ces contrôles visaient également à prévenir les risques liés à la responsabilité pénale (complicité pour le blanchiment d'argent). Dans le cadre des engagements devant l'ADLC PagesJaunes s'est engagée à pérenniser ces contrôles au moins jusqu'au 31 mars 2016.
Enfin, PagesJaunes s'est également engagée à renforcer le dispositif des contrôles existant en organisant un contrôle aléatoire des commandes prises par les commerciaux PagesJaunes sur les activités dites « à risque » mais qui ne font pas l'objet d'un contrôle a priori en application de la note de la direction commerciale précitée, parce qu'elles concernent des départements et/ou des activités à risque non visées par cette note. Ces contrôles sont organisés afin de s'assurer de la conformité aux instructions de vente de ces commandes.
La durée de ces engagements est de trois ans et a pris fin le 31 mars 2016.
En 2016, PagesJaunes a maintenu les dispositifs suivants au delà du 31 mars:
la formation en droit de la concurrence pour les nouveaux arrivants ;
le dispositif des contrôles aléatoire des commandes prises par les commerciaux, tel que décrit ci-dessus.

3.4 Politique d'audit et de contrôle interne

3.4.1 Politique de contrôle interne

Le Groupe appréhende le contrôle interne comme un ensemble de processus et de dispositifs définis par la Direction Générale et mis en œuvre par les salariés du Groupe, visant à s'assurer de l'atteinte des objectifs suivants :

- La conformité aux lois et aux règlementations en vigueur, tant externes qu'internes au Groupe
- L'application des instructions et des orientations fixées par le conseil d'administration
- La prévention et la maîtrise des risques opérationnels, risques financiers et risques d'erreur ou de fraude
- L'optimisation des processus internes en assurant l'efficacité des opérations et l'utilisation efficiente des ressources,
- La qualité et la sincérité de l'information comptable, financière et de gestion.

Ces principes reposent sur :

- Une politique contribuant au développement de la culture du contrôle interne et des principes d'intégrité
- L'identification et l'analyse des facteurs de risques susceptibles d'affecter la réalisation des objectifs du Groupe

- Une organisation et des procédures qui tendent à assurer la mise en œuvre des orientations définies par la Direction Générale
- L'examen périodique des activités de contrôle et la recherche continue d'axes d'amélioration
- Le processus de diffusion de l'information en matière de contrôle interne.

Afin d'atteindre chacun de ses objectifs, SoLocal Group a défini et mis en œuvre les principes généraux de contrôle interne qui reposent pour une large part sur le référentiel COSO (*Comittee of Sponsoring Organisation Of The Treadway Commission*) publié en 1992 ainsi que sur le cadre de référence sur le contrôle interne et les recommandations publiés par l'AMF. La description ci-après des procédures de contrôle interne et de gestion des risques en vigueur au sein du Groupe SoLocal s'appuie sur ce cadre de référence. L'analyse menée a été conduite dans le respect, notamment des différents points d'attention de ce cadre de référence et de ses guides d'application. Elle s'inscrit également dans les réflexions menées par les travaux de place de l'IFACI (Institut Français de l'Audit et du Contrôle Internes).
Le dispositif de contrôle interne implique l'ensemble de l'entreprise, des organes de gouvernance à l'ensemble des collaborateurs du Groupe SoLocal.
L'organisation du contrôle interne repose sur une fonction centralisée d'animation s'appuyant sur un réseau de collaborateurs au sein des différentes directions et entités.
Cette organisation vise à fournir une assurance raisonnable quant à la réalisation des objectifs de l'entreprise (conformité et fiabilité des résultats obtenus) en déployant le dispositif de contrôle interne.

3.4.2 Politique d'audit interne

La fonction d'Audit Interne permet de s'assurer de la maturité du contrôle interne approprié en évaluant son efficacité et son efficience tout en encourageant son amélioration continue. Sur la base des résultats de l'évaluation des risques, l'Audit Interne apprécie la pertinence et l'efficacité du dispositif de contrôle interne en mesurant notamment la qualité de l'environnement de contrôle au sein du Groupe, la qualité du fonctionnement des organes de gouvernance interne, la fiabilité et l'intégrité des informations financières et opérationnelles, l'efficacité et la performance des opérations, la protection du patrimoine et le respect des lois, règlements et contrats.
L'Audit Interne Groupe est chargé de réaliser les missions définies en début d'année dans le plan d'audit. Il est hiérarchiquement rattaché à la Direction Générale du Groupe mais fonctionnellement supervisé par le Comité d'audit du Conseil d'Administration.

Trois types d'audit sont réalisés par l'Audit Interne :

- Des audits sur la conformité et l'efficacité des processus et des activités
- Des audits sur la maturité du Contrôle Interne des filiales du Groupe hors PagesJaunes et SoLocal Holding (aussi bien en France qu'à l'étranger)
- Des audits de conformité ou de performance sur des sujets décidés par le comité d'audit.

4. *Relations avec les fournisseurs*

4.1 Charte des Achats

SoLocal Group, à travers sa direction des Achats, souhaite associer ses fournisseurs et partager avec eux les valeurs de sa politique d'achats responsables.
A cette fin, une Charte des Achats Durables a été mise en place et est signée par les nouveaux prestataires ou lors de renouvellements de contrat. Le respect de cette Charte conditionne les relations commerciales entre le fournisseur et SoLocal Group. En effet, elle engage le fournisseur à s'assurer du respect d'un certain nombre de principes fondamentaux décrits dans ce document et ayant trait aux conditions de travail, à la santé et à la sécurité, à l'environnement et à l'éthique. De nombreux sujets y sont abordés comme le travail dissimulé ou forcé, la discrimination, le respect de la réglementation environnementale et la gestion des ressources. Le fournisseur s'engage à faire respecter cette Charte dans l'ensemble de ses activités et sites partout dans le monde, par ses propres fournisseurs et leurs sous-traitants.

80 fournisseurs (nouveaux contrats ou avenants) ont signé la charte (dans le périmètre PagesJaunes, Mappy et SoLocal Holding) à fin 2016.

4.2 Référentiel Achats

Le référentiel pour les achats responsables, mis à jour en 2011 et à destination de l'ensemble des filiales du Groupe, encadre cette politique d'achats responsables dont l'objectif consiste à promouvoir les produits et services plus respectueux de l'environnement, et qui apportent des garanties, voire une valeur ajoutée, aux niveaux social et sociétal.
Cette démarche poursuit un triple objectif :

- privilégier les produits, les services et les entreprises qui répondent aux enjeux de responsabilité sociétale liés à leurs activités
- augmenter progressivement les critères d'exigence en matière sociale et environnementale, dans une logique d'amélioration continue
- effectuer un suivi des fournisseurs relativement à leur performance sociale et environnementale afin de les accompagner dans leur démarche d'amélioration continue.

Le référentiel du Groupe définit également des lignes de conduite plus globales pour :

- promouvoir les écolabels officiels et les produits éco-conçus
- sensibiliser les fournisseurs aux enjeux de responsabilité sociétale liés à leurs produits, services ou industries
- inciter les fournisseurs à plus de transparence dans la description des caractéristiques environnementales de leurs produits.

Des critères de responsabilité sociétale sont également inclus dans le processus de sélection des prestataires : expertise, processus de suivi qualité, politique de ressources humaines (fidélisation, formation, turnover...), politique écoresponsable (Charte Responsabilité Sociale...), solidité financière, localisation géographique. De plus, les entreprises adaptées (entreprises qui emploient plus de 80% de travailleurs handicapés) sont consultées lors des appels d'offres.

5. *Relations avec les associations*

Dans le cadre de partenariats ou d'opérations ponctuelles, pagesjaunes.fr et les autres sites du Groupe mettent à disposition les espaces publicitaires invendus au profit de causes caritatives comme Microdon ou le Téléthon.

En tant qu'expert de la mise en relation, le Groupe a apporté de nouveau cette année son soutien au Téléthon en donnant une visibilité massive, 100% digitale - pavés, bannières, habillages, réseaux sociaux - sur ses principaux sites avec des créations renvoyant vers le formulaire de don. Plus de 100 000 clics ont été générés via ces créations.
Solocal MS, filiale experte en data et solutions marketing digitales, a mis pour la 13ème année consécutive son centre d'appel d'Angoulême à disposition des bénévoles pour réceptionner les promesses de dons faites par téléphone. Au total, près de 1800 appels ont ainsi été traités par 103 bénévoles ayant permis de récolter près de 100 000 € durant le week-end du 2 et 3 décembre 2016.

Par ailleurs les filiales soutiennent des associations locales : QDQ Media organise par exemple des collectes alimentaires ou de vêtements pour le bénéfice d'associations comme Caritas ou la Fondation SEUR.

Lors du déménagement du siège social, du mobilier obsolète a été donné à une dizaine d'organisations caritatives ou publiques telles que le Samu Social de Paris, la Mairie de Sevran, la Mairie de Sèvres et les associations locales, ou encore Unis-Cité.

Perspectives

SoLocal Group a intégré sa démarche RSE au cœur de sa stratégie et de la mise en œuvre de sa transformation.
La démarche volontariste du Groupe est désormais incarnée par son siège social Citylights à Boulogne-Billancourt qui permet une plus grande maîtrise de l'impact environnemental et qui assure un meilleur bien-être des salariés.
Afin d'accompagner la transformation de son modèle économique, SoLocal a développé une démarche d'entreprise numérique responsable proactive : allongement de la durée de vie des EEE, réemploi favorisé par un partenariat avec les Ateliers du Bocage-Emmaüs, écoconception numérique pour le site pagesjaunes.fr, réduction des impressions, etc.
SoLocal Group a également pour objectif de permettre à ses clients d'agir à leur tour en faveur de l'environnement via la rubrique « Ecoresponsabilité » disponible sur les fiches des professionnels PagesJaunes et le site dédié http://lesecopros.pagesjaunes.fr. Mappy encourage la mobilité durable via sa nouvelle application mobile axée sur la multi-modalité.
Ainsi, le Groupe met à profit ses médias pour accompagner les changements de comportement de ses utilisateurs. A travers ces projets, SoLocal Group démontre sa volonté d'améliorer ses performances en matière de responsabilité sociétale de façon continue.

Contacts RSE

Pour toute demande concernant la Responsabilité Sociétale de Solocal Group, vous pouvez contacter l'équipe RSE :

Solocal Group
Service RSE – Direction Stratégie, Partenariats et Relations Extérieures et Secrétariat Général
204 Rond-Point du Pont de Sèvres
92100 BOULOGNE-BILLANCOURT

rse@solocal.com

PagesJaunes
Société anonyme au capital de 1 967 808 727,17 euros
Siège social : 204 Rond-point du Pont de Sèvres – 92100 – Boulogne Billancourt
444 212 955 RCS Nanterre

PROCES-VERBAL
DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
DU 8 JUIN 2017

L'an deux mille dix sept, et le jeudi 8 juin à onze heures, les actionnaires de la société PagesJaunes se sont réunis en Assemblée Générale ordinaire, au siège social, 204 Rond-point du Pont de Sèvres à Boulogne, sur première convocation.

Il a été établi une feuille de présence qui a été émargée par chaque membre de l'assemblée en entrant en séance, tant en son nom personnel que comme mandataire. Cette feuille de présence, certifiée sincère et véritable par les membres du bureau, permet de constater que les actionnaires présents ou représentés possèdent plus de la moitié des actions ayant le droit de vote. En conséquence, l'assemblée est régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

Monsieur Jean-Pierre Remy préside la séance. Il rappelle que les actionnaires ont été réunis à l'effet de statuer sur l'ordre du jour suivant :

- Approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2016 ;
- Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2016 tel que ressortant des comptes annuels ;
- Approbation des conventions visées à l'article L. 225-38 du Code de commerce ;
- Nomination de Madame Emmanuelle Vinel en qualité d'administrateur ;
- Pouvoirs pour les formalités.

Le Président déclare ouverte la présente assemblée générale et constitue le bureau. Sont appelés, en qualité de scrutateurs, Monsieur Pascal Garcia et Monsieur Christophe Pingard. Il propose à l'assemblée, qui l'accepte, de désigner en qualité de secrétaire de séance Alexandre de Tourtier.

Madame Nadège Pineau et Monsieur Denis Thibon représentent le collège des commissaires aux comptes.

Le Président rappelle qu'il tient à la disposition de l'assemblée les documents usuels. Puis, il dépose sur le bureau et met notamment à la disposition des actionnaires :

- la feuille de présence de l'assemblée,
- les copies des lettres de convocation des actionnaires et des Commissaires aux Comptes,
- les rapports des Commissaires aux comptes,
- le rapport du Conseil d'Administration et le texte des résolutions proposées à l'assemblée,
- un exemplaire des statuts de la société.

Puis le Président, constatant que plus personne ne souhaite poser de nouvelle question propose à l'Assemblée de passer au vote des résolutions.

A TITRE ORDINAIRE

PREMIERE RESOLUTION
(Approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2016)

L'assemblée générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, après avoir pris connaissance du rapport de gestion du Conseil d'administration ainsi que des rapports des commissaires aux comptes, approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2016, comprenant le bilan, le compte de résultat et l'annexe, tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces rapports. Elle arrête le bénéfice de cet exercice à 68 342 678.93 euros.
Elle donne aux membres du Conseil d'administration quitus de l'exécution de leur mandat pour ledit exercice.

L'assemblée générale approuve le montant global des dépenses et charges visées à l'article 39-4 du Code général des impôts, qui s'élève à la somme de 753 593 euros pour l'exercice clos le 31 décembre 2016 et le montant de l'impôt y afférent, soit 259 462 euros.

Cette résolution est approuvée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION
(Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2016, tel que ressortant des comptes annuels)

L'assemblée générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, après avoir pris connaissance du rapport du conseil d'administration et du rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels :

(i) constate que le bénéfice de l'exercice s'élève à 68 342 678.93 euros ;
(ii) décide d'affecter le montant de 3 417 133.95 euros à la réserve légale, pour la porter à 142 458 081.62 euros ;
(iii) constate qu'après affectation à la réserve légale de 3 417 133.95 euros et compte tenu du report à nouveau créditeur de 7 670.51 euros, le bénéfice distribuable au titre de l'exercice est de 64 917 874.47 euros ;
(iv) verse aux actionnaires, à titre de dividende, 0,24 euro par action ;
(v) et décide d'affecter le solde du bénéfice distribuable au poste « report à nouveau ».

Le montant global du dividende s'élève en conséquence au maximum à 64 080 609.34 euros en paiement du dividende.

Il est rappelé que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

Exercice	*Nombre d'actions*	*Dividende par action*	*Quote-part du dividende éligible à l'abattement (1)*
2013	267 002 541	-	100%
2014	267 002 541	-	100%
2015	267 002 541	-	100%

(1) Abattement de 40% mentionné au 2° du 3 de l'article 158 du Code Général des Impôts.

Cette résolution est approuvée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION
(Approbation des conventions visées à l'article L. 225-38 du Code de commerce)

L'assemblée générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, après avoir pris connaissance du rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions visées à l'article L. 225-38 du Code de commerce, prend acte des conclusions de ce rapport.

Cette résolution est approuvée à l'unanimité.

QUATRIEME RESOLUTION
(Nomination de Madame Emmanuelle Vinel en qualité d'administrateur)

L'assemblée générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, décide de nommer Madame Emmanuelle Vinel en qualité d'administrateur, pour une durée de cinq (5) années qui expirera à l'issue de la réunion de l'assemblée générale ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2021.

Cette résolution est approuvée à l'unanimité.

CINQUIEME RESOLUTION
(Pouvoirs pour formalités)

L'assemblée générale confère tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal de la présente assemblée en vue de l'accomplissement de toutes les formalités légales ou administratives et faire tous dépôts et publicité prévus par la législation en vigueur.

Cette résolution est approuvée à l'unanimité.

Jean-Pierre Remy remercie les administrateurs et particulièrement les représentants des salariés pour le soutien et la confiance qu'ils lui ont témoignés et souhaite le meilleur pour l'entreprise.

Les administrateurs remercient Jean-Pierre Remy.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, le Président remercie les actionnaires pour leur présence et lève la séance à 12 heures.

De tout ce que dessus, il a été dressé procès-verbal qui a été signé après lecture par les membres du bureau.

LE PRESIDENT
Jean-Pierre Remy

LE SECRETAIRE
Alexandre de Tourtier

LES SCRUTATEURS
Pascal Garcia **Christophe Pingard**